



HAL
open science

**Les stratégies d'accusation dans les Lettres de la
Marquise de M*** au Comte de R*** de Crébillon fils
(1732)**

Marianne Lhery

► **To cite this version:**

Marianne Lhery. Les stratégies d'accusation dans les Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R*** de Crébillon fils (1732) . Littératures. 2017. dumas-01523943

HAL Id: dumas-01523943

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01523943>

Submitted on 17 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Les stratégies d'accusation dans les *Lettres de la Marquise*
de M*** au Comte de R*** de Crébillon fils (1732)**

Marianne LHERY

Sous la direction de Cécile LIGNEREUX

Mémoire de Master 2 option « Recherche » (27 crédits)

Domaine « Arts, Lettres, Langues », Mention « Arts, Lettres, Civilisation »

Parcours « Littérature : Critique et Création », UFR LLASIC - Département Lettres Modernes

Année universitaire 2016-2017

**Les stratégies d'accusation dans les *Lettres de la Marquise de*
*M*** au Comte de R**** de Crébillon fils (1732)**

Marianne LHERY

Sous la direction de Cécile LIGNEREUX

Mémoire de Master 2 option « Recherche » (27 crédits)

Domaine « Arts, Lettres, Langues », Mention « Arts, Lettres, Civilisation »

Parcours « Littérature : Critique et Création », UFR LLASIC - Département Lettres Modernes

Année universitaire 2016-2017

Table des matières

Déclaration anti-plagiat.....	p. 4.
Introduction.....	p. 7.
1. Inscription dans un champ d'étude.....	p. 7.
1.1. L'importance du genre épistolaire aux siècles classiques.....	p. 7.
1.2. La mode des lettres d'amour.....	p. 9.
1.3. Dans le sillage des <i>Héroïdes</i>	p. 11.
2. Intérêt du sujet.....	p. 13.
2.1. La place du genre épistolaire dans la production de Crébillon.....	p. 13.
2.2. Un roman épistolaire à succès : les <i>Lettres de la Marquise</i>	p. 14.
3. Panorama bibliographique.....	p. 16.
3.1. Les enquêtes d'inspiration philologique.....	p. 16.
3.2. Les travaux d'histoire littéraire.....	p. 17.
3.3. Les études thématiques.....	p. 19.
3.4. Les investigations stylistiques.....	p. 20.
4. Angle d'approche, problématique et plan.....	p. 22.
4.1. Au carrefour de la rhétorique et de la stylistique.....	p. 22.
4.2. L'analyse des stratégies d'accusation.....	p. 22.
4.3. Annonce du plan.....	p. 25.
Chapitre 1 : Les substantifs abstraits au pluriel.....	p. 26.
1. Le pluriel hyperbolique.....	p. 28.
1.1. Les reproches d'inconstance.....	p. 28.
1.2. Les griefs dûs aux indécicatesses du Comte.....	p. 32.
2. Le pluriel de différenciation.....	p. 35.
2.1. Les plaintes motivées par l'infidélité du Comte.....	p. 36.
2.2. Les accusations de cruauté.....	p. 37.
3. Le pluriel d'imprécision.....	p. 39.
3.1. Le regret des soins passés.....	p. 39.
3.2. Les sarcasmes discréditant les transports du Comte.....	p. 41.

Chapitre 2 : Les questions orientées	p. 49.
1. Les interrogations totales	p. 51.
1.1. Les interpositives.....	p. 51.
1.1.1. Les accusations visant les erreurs de jugement du Comte.....	p. 51.
1.1.2. Les attaques ciblant des faits.....	p. 55.
1.2. Les interro-négatives.....	p. 63.
1.3. Les cas d'interpositives et d'interro-négatives étroitement rapprochées.....	p. 66.
2. Les interrogations partielles	p. 68.
2.1. Avec un pronom interrogatif portant sur un référent « animé ».....	p. 69.
2.2. Avec un pronom interrogatif portant sur un référent « non catégorisé ».....	p. 71.
3. Le regroupement en série	p. 72.
Chapitre 3 : Les vérités générales	p. 81.
1. Les énoncés à la P3	p. 82.
1.1. Avec un substantif abstrait au pluriel.....	p. 83.
1.2. Avec un adjectif enclosif.....	p. 85.
1.3. Au sein de questions orientées.....	p. 88.
2. Le présentatif <i>c'est</i>	p. 91.
3. Le pronom <i>on</i>	p. 95.
Conclusion	p. 105.
1. L'héritage d'un genre : la monodie épistolaire	p. 105.
2. La condition féminine dans une époque d'évolution des sensibilités	p. 107.
3. Le jeu sur les codes rhétoriques	p. 109.
Bibliographie	p. 112.

INTRODUCTION

Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, la conversation occupe une place prépondérante au sein de la société¹. L'idéal galant, avec ses exigences de raffinement, d'esprit et d'à-propos, oblige les mondains à travailler finement leurs discours afin d'entretenir une image avantageuse de leur personne. Cependant, il ne suffit pas de perfectionner uniquement l'oral : l'écrit et ses codes doivent être maîtrisés avec tout autant de virtuosité. L'écriture épistolaire, pratique très courante, est loin d'être une activité que l'on peut réaliser avec désinvolture. La lettre s'avère un exercice complexe, révélateur de son scripteur. Elle est capable de « nuire à la réputation² » si elle est de mauvaise qualité ; ainsi, « un style ampoulé et lourd trahit une pesanteur d'esprit rédhibitoire, les discours amphigouriques ne peuvent être que le fait d'un fat prétentieux³ ». Outre l'exigence d'un style travaillé et plaisant, il est impératif de respecter les convenances en fonction du correspondant et de l'objet de la lettre. L'échange épistolaire s'érige alors en véritable art.

1. Inscription dans un champ d'étude

1.1. L'importance du genre épistolaire aux siècles classiques

En raison des exigences stylistiques et des normes sociales, on voit naître dès la seconde moitié du XVI^{ème} siècle des manuels proposant des consignes et des exemples pour chaque sorte de missive. Ils indiquent la façon la plus appropriée de rédiger tous types de lettres (qu'elles soient de consolation, de plainte, de prière, de compliment...) en précisant « le ton qu'il faut employer dans la lettre, en fonction du rapport social des deux correspondants, et

1 Sur l'art de la conversation, nous renvoyons à l'ouvrage dirigé par B. Bray et Chr. Strosetzki (*Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, Actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, Paris, Klincksieck, 1995) qui met en évidence les liens entre pratique épistolaire et pratique de la conversation ; à celui de M. Fumaroli (*Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1994, « La conversation », p. 111-210), qui l'envisage d'un point de vue historique ; à l'étude stylistique de D. Denis (*La Muse galante. Poétique de la conversation dans l'oeuvre de Madeleine de Scudéry*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », 1997) ; et enfin à l'anthologie proposée par J. Hellegourac'h (*L'Art de la conversation : anthologie*, préface de Marc Fumaroli, Paris, Dunod, coll. « Classiques Garnier », 1997).

2 D. Hölzle et S. Legrain, *Crébillon fils, Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, Neuilly, Atlande, coll. « Clefs concours », 2010, p. 21.

3 *Id.*

quelles formules doivent être utilisées au début et à la fin⁴ ». Ces manuels, originaires d'Italie, contiennent également des informations sur les outils nécessaires à la rédaction de la lettre, expliquant « l'art difficile de tailler la plume ou de donner à l'encre la consistance voulue⁵ ». Ces précisions matérielles disparaissent peu à peu au profit des seules recommandations concernant le texte. Comme les premiers auteurs de ces ouvrages étaient des secrétaires au service de puissants personnages, par déplacement de sens, on en est venu à nommer ces manuels des *secrétaires*. Parmi ceux ayant eu le plus de succès, on peut notamment citer *Le Secrétaire de la Cour* de Jean Puget de la Serre (1625) qui connaît de très nombreuses rééditions pendant plus d'un siècle⁶. Pour trouver un modèle de lettre, il est possible de recourir à plusieurs types d'ouvrages, tels que « les recueils, anthologies de lettres fictives ou non, les traités sur l'art de bien dire accompagnés de modèles, les ouvrages de type "normatif"⁷ ». Parallèlement à ces différents types de manuels, les recueils de lettres connaissent également un très grand succès. Incluant aussi bien lettres fictives (parfois considérées comme réelles), que lettres authentiques, ces ouvrages laissent déjà présager l'apparition du roman épistolaire.

L'échange épistolaire naît de l'éloignement entre deux personnes. Seul vecteur permettant une communication à travers l'espace-temps, elle est la manifestation d'un dialogue impossible en face-à-face : « on écrit *parce qu'on est séparés*, en même temps que *pour créer l'illusion qu'on est ensemble*⁸ ». C'est bien à un absent qu'elle est destinée ; or « la seule absence à laquelle le pathétique donne une profonde valeur humaine, c'est l'absence de l'être aimé d'amour⁹ ». Par conséquent, il n'est pas surprenant que la lettre amoureuse ait suscité autant d'intérêt, ni qu'elle ait obtenu une position si importante au sein de la littérature. Petit à petit, elle s'introduit au sein des *secrétaires*, qu'elle soit fictive ou extraite d'une correspondance réelle. Elle s'insère ensuite ponctuellement dans des romans, avant de devenir une forme romanesque autonome. La lettre d'amour constitue une forme d'écriture qui « cherche à nier une souffrance, à jeter un pont sur la séparation¹⁰ ». Malgré la tentative de

4 B. Bray, *L'Art de la lettre amoureuse : des manuels aux romans (1550-1700)*, Paris/La Haye, Mouton, 1967, p. 8.

5 *Ibid.*, p. 7.

6 Sur Jean Puget de la Serre, nous renvoyons au récent article de C. Lignereux : « L'art épistolaire de l'âge classique comme champ d'application du savoir rhétorique », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 6 | 2016, mis en ligne le 11 février 2016, consulté le 21 avril 2016. URL : <http://rhetorique.revues.org/441> ; DOI : 10.4000/rhetorique.441.

7 S. Cornand, « Introduction » aux *Lettres de la Marquise*, dans Claude Crébillon, *Œuvres complètes*, tome 1, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 42-43.

8 C. Kerbrat-Orecchioni, « L'interaction épistolaire », dans J. Siess (dir.), *La Lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, coll. « Questions de littérature », 1998, p. 17.

9 B. Bray, *L'Art de la lettre amoureuse : des manuels aux romans (1550-1700)*, *op. cit.*, p. 12.

10 G. Haroche-Bouzinac, *L'Épistolaire*, Paris, Hachette, coll. « Contours littéraires », 1995, p. 70.

dialogue qu'elle amorce, elle reste un procédé limité ; par nature, elle demeure « un acte *solitaire*¹¹ » qui « ne peut que convoquer le fantôme de l'autre¹² ». Elle n'offre ainsi qu'une maigre consolation à l'absence, dont l'émetteur et le récepteur ne sont pas dupes. Les lettres d'amour expriment une souffrance qui peut devenir intense au point de mener certaines héroïnes romanesques jusqu'à la mort. De plus, même lorsque les deux correspondants ne subissent pas un éloignement d'une durée trop importante, la lettre d'amour contient toujours un certain « marchandage tragique¹³ », car « l'idée de la séparation proche ou lointaine y est partout présente¹⁴ ». La lettre, par essence écriture de l'absence, est d'autant plus emplie de cette thématique lorsqu'elle est lettre d'amour. La souffrance suscitée par l'éloignement de l'être aimé semble favoriser l'expression de la passion la plus intense, les « cris d'amour les plus purs¹⁵ » qui ont donné naissance à toute une littérature. Ce sont ces « formes lyriques du monologue où la passion se prend à son propre piège¹⁶ » qui ont fasciné des générations de lecteurs.

1.2. La mode des lettres d'amour

Les trois principales sources du roman épistolaire amoureux sont, comme l'a montré Bernard Bray, les *Héroïdes* d'Ovide, les lettres d'Héloïse et Abélard ainsi que celles d'Isabella Andreini. Celui-ci naît donc, sous sa forme monodique, dans l'Antiquité. Les *Héroïdes* d'Ovide sont des lettres sans réponse adressées par des héroïnes mythologiques à leur amant absent et éventuellement infidèle. Par exemple, Didon écrit à Énée, qui l'a quittée pour accomplir son destin, Ariane adresse à Thésée ses plaintes suite à son abandon, tandis que Déjanire, jalouse, adresse des reproches à Hercule. L'influence des *Héroïdes*, encore présente au Moyen Age, connaît un nouvel essor avec la traduction d'Octavien de Saint-Gelais en 1500. Le genre de l'héroïde trouve également sa place dans les manuels épistolaires. Le second modèle majeur de cette littérature épistolaire est révélé par le *Nouveau recueil de lettres des dames tant anciennes que modernes* (1642) de François de Grenaille : il s'agit des lettres d'Héloïse et Abélard. Considérées comme authentiques, elles sont aussitôt hissées au

11 B. Bray, « L'image de l'amour dans la lettre amoureuse à l'époque classique » [1988], repris dans *Épistoliers à l'âge classique. L'art de la correspondance chez Mme de Sévigné et quelques prédécesseurs, contemporains et héritiers*, Tübingen, Narr, coll. « Études littéraires françaises », 2007, p. 100.

12 *Id.*

13 B. Bray, « Treize propos sur la lettre d'amour » [1987], repris dans *Épistoliers à l'âge classique, op. cit.*, p. 41.

14 *Id.*

15 B. Bray, « L'image de l'amour dans la lettre amoureuse à l'époque classique », *art. cit.*, p. 109.

16 G. Haroche-Bouzinac, *L'Épistolaire, op. cit.*, p. 91.

rang de chef-d'œuvre. Héloïse et Abélard s'étant chacun retiré dans la vie monastique, suite au scandale de leur liaison, leur correspondance est surtout imprégnée de religion. Toutefois, il s'agit bien d'un échange appartenant au genre amoureux, comme l'explique Bernard Bray : « Quand elle réclame avec feu d'Abélard l'envoi d'une lettre, [Héloïse] est exactement semblable à toutes les amoureuses fictives imaginées par les auteurs de manuels¹⁷ ». Dans ce même recueil de Grenaille, se trouvent les lettres d'une comédienne italienne : Isabella Andreini. Sa correspondance, celle d'une femme délaissée par un amant infidèle, marque également les esprits. Caractérisée par un style d'une grande éloquence, elle deviendra l'un des modèles du roman épistolaire.

Le premier roman épistolaire marquant la consécration du genre est attribué à Guilleragues : il s'agit des *Lettres portugaises* (1669). Considéré jusqu'au XIX^{ème} siècle comme un recueil de lettres véritables, cette monodie contient seulement cinq lettres. La croyance de l'époque voulait qu'une religieuse portugaise, Mariana Alcoforado, les ait adressées au Comte de Chamilly, un officier qui s'était rendu au Portugal. Dans ce roman, l'amant est absent, indifférent à la détresse de l'épistolière abandonnée, qui paraît alors toute semblable aux héroïnes ovidiennes¹⁸. L'homme n'envoie qu'une seule lettre, au début de la correspondance ; le lecteur n'y a pas accès. De nombreuses œuvres épistolaires vont fleurir dans le sillage de cette œuvre qui connaît un immense succès. On peut notamment citer les *Lettres à Babet* (1669) de Boursault, l'*Histoire des amours de Cléante et Bélise* (1689) d'Anne Ferrand, ainsi que, pour la veine monodique, les *Treize lettres amoureuses d'une dame à un cavalier* de Boursault (1699), et plus tard les *Lettres péruviennes* (1747) de Mme de Graffigny ou encore les *Lettres de Fanni Butlerd* (1757) de Mme Riccoboni. À la fin du siècle, l'intérêt pour le genre n'a pas faibli, comme l'atteste l'immense succès de la *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau (1761) et notamment celui, plus modéré, des *Liaisons dangereuses* de Laclos (1782).

Les œuvres monophoniques qui s'inscrivent dans le sillage du roman de Guilleragues appartiennent à la catégorie que Susan Lee Carrell nomme le « type portugais¹⁹ ». Par nature, ceux-ci constituent « une des formes romanesques les moins narratives qui soit²⁰ » en raison de l'attention quasi-exclusive qu'ils portent à la vie intérieure et aux sentiments du scripteur.

17 B. Bray, *L'Art de la lettre amoureuse : des manuels aux romans (1550-1700)*, op. cit., p. 17.

18 Sur la parenté entre le modèle ovidien et les *Lettres portugaises*, voir l'ouvrage de M.-Cl. Chatelain : *Ovide savant, Ovide galant, Ovide en France dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », 2008, 3^{ème} partie, chapitre II, « Le modèle ovidien dans les *Lettres portugaises* », p. 577-619.

19 S. Carrell, *Le Soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire. Étude d'une formule monophonique de la littérature épistolaire*, Tübingen-Paris, Narr-Place, coll. « Études littéraires françaises », 1982, p. 13.

20 *Ibid.*, p. 82.

C'est ainsi que la frontière entre la lettre et le journal intime peut s'amenuiser : « On écrit pour soi-même plutôt que pour autrui [...] et souvent on est soi-même la matière de son propre discours²¹ ». En effet, si l'on écrit, c'est parce que l'autre n'est pas là. Inévitablement, la lettre parle davantage de celui qui écrit que de l'absent : « les pensées se tournent sur elles-mêmes [...] dans un ressassement plus ou moins narcissique²² ». Lorsque l'amant ne répond pas, la lettre se rapproche d'autant plus fortement du monologue. L'épistolière, à l'instar de la religieuse portugaise, finit par écrire davantage pour soulager sa peine que dans l'espoir d'une réponse. Dans ces cas-là, la tentative de communication échoue, l'écriture se muant en soliloque. Toutefois, on peut affirmer que « ces lettres ne sont pas un vrai journal intime, tant elles sont suspendues à l'existence du destinataire²³ ». En effet, la lettre est emplie de la présence diffuse de l'absent ; elle sera lue par celui-ci et n'est donc pas destinée à exister uniquement pour elle-même. Le second cas de figure du *type portugais* est celui où les lettres de l'amant existent mais ne sont tout simplement pas montrées. Cet échange épistolaire constitue « un duo dont on n'entend qu'une voix²⁴ ». Ces lettres peuvent également tendre au monologue, mais elles y sont moins sujettes, puisqu'elles reçoivent des réponses.

1.3. Dans le sillage des *Héroïdes*

La mode de la monodie est à mettre en relation avec le modèle culturel de la femme trahie et abandonnée, qui remonte aux *Héroïdes*. Cette posture largement exploitée en littérature s'explique par des causes socio-historiques : en raison des fonctions sociales et militaires qu'endossent les hommes, ceux-ci sont plus souvent amenés à voyager. À l'inverse, la femme est confinée au rôle de celle « qui attend dans l'immobilité et écrit²⁵ », rôle synonyme de souffrance qui la condamne au ressassement ou à l'expectative. De plus, le départ de l'amant coïncide souvent, pour lui, avec un amenuisement significatif de l'amour, voire le début de nouvelles liaisons. La femme, dans sa solitude, n'a d'autre choix que d'utiliser la lettre pour tenter de réduire la douleur de l'absence, de raviver l'amour ou de convaincre l'infidèle de revenir. La stratégie mise en œuvre dans les *Héroïdes* est celle d'une « imploration fondée sur une argumentation serrée qui ajoute la fonction persuasive du

21 *Ibid.*, p. 11.

22 *Id.*

23 J. Rousset, *Forme et signification. Essais sur les structures littéraires de Corneille à Claudel*, Paris, Corti, 1962, « Une forme littéraire : le roman par lettre », p. 78.

24 *Id.*

25 S. Carrell, *Le Soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire*, *op. cit.*, p. 106.

discours à la représentation pathétique de l'explorée²⁶ » à laquelle « se superpose le *crimen*, l'accusation²⁷ ». Il s'agit donc à la fois de mettre en scène la douleur en jouant sur le pathétique, tout en y adjoignant une rhétorique judiciaire qui rappelle ses torts à l'absent, ainsi que ses devoirs. Le but de la femme abandonnée est de montrer qu'elle est dans « son bon droit²⁸ » afin d'obtenir réparation et de mettre fin à une « douloureuse et injuste solitude²⁹ ». Cette conviction pour ces amantes d'avoir aimé bien plus qu'elles n'ont été aimées en retour, ce sentiment d'injustice sont autant d'éléments essentiels du *type portugais*.

Ce qui a également séduit dans cette formule épistolaire, c'est l'expression apparemment naturelle de la passion, considérée comme un gage de véracité. En effet, un style trop maîtrisé, trop soumis aux règles de la rhétorique, serait perçu comme incompatible avec une véritable passion, car il dénoterait un contrôle parfait exercé par l'intellect. Les *Lettres portugaises*, au contraire, « paraissent avoir été dictées par la passion même, sans qu'aucun souci de composition n'intervienne³⁰ ». Cette absence manifeste de contrôle de la plume a semblé révélatrice du chaos émotionnel de l'épistolière, et par conséquent, de la réalité de ses sentiments. On en a donc conclu à l'authenticité des lettres. Dans cet idéal du naturel, il s'agit de privilégier le « jaillissement du style, le désordre de la phrase³¹ » et de s'éloigner des lettres au « style trop orné et aux traits d'esprit trop voyants³² », qui seraient associées au badinage et à la galanterie, où l'intellect domine. La lettre est envisagée comme permettant de « saisir les "mouvements du cœur"³³ », c'est-à-dire « les élans spontanés qui échappent à la raison, à l'éducation, aux convenances, et révéleraient une forme d'authenticité ou de naturel³⁴ ». De fait, une lettre dont l'organisation est décousue paraît plus vraie qu'une missive parfaitement structurée, car elle semble mimer le surgissement incontrôlable des sentiments. Toutefois, des lettres qu'on a crues réelles, telles les *Lettres portugaises*, sont bien œuvre de romancier. Cette écriture qui feint un manque de maîtrise est en réalité totalement contrôlée par l'auteur. Par ailleurs, l'expression du sentiment amoureux devient l'enjeu majeur de la lettre d'amour, presque plus importante que la tentative de communication : « l'art

26 D. Millet-Gérard, *Le Coeur et le cri. Variations sur l'héroïde et l'amour épistolaire*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque de littérature générale et comparée », 2004, p. 148.

27 *Ibid.*, p. 108.

28 *Ibid.*, p. 155.

29 *Id.*

30 D. Hölzle et S. Legrain, *Crébillon fils, Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, *op. cit.*, p. 116.

31 E. Bury, « Préface » aux *Lettres portugaises*, éd. E. Bury, Paris, Librairie Générale Française, coll. « Le Livre de poche », 2003, p. 28.

32 *Ibid.*, p. 16.

33 C. Ramond, *Claude Crébillon, ou les mouvements du cœur : Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, Paris, PUF, « XVIII^e siècle français », 2010, p. 84.

34 *Id.*

épistolaire, en se repliant sur soi, est mis au défi d'exprimer la passion *pour elle-même*³⁵ », devenant ainsi « une prouesse expressive, qui fasse sentir et qui mette en scène la passion nue³⁶ ». Cette volonté d'exhiber le sentiment amoureux dans sa vérité, de faire de sa peinture le but premier de la lettre sera également au centre de tous les romans épistolaires monodiques qui suivront l'œuvre de Guilleragues.

2. Intérêt du sujet

2.1. La place du roman épistolaire dans la production de Crébillon

Dans la lignée des romans de *type portugais*, les *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** (1732) de Crébillon fils connurent un succès considérable. Elles sont l'œuvre d'un jeune romancier, Claude-Prosper Jolyot de Crébillon, dit « Crébillon fils ». Le patronyme est déjà connu pour les œuvres du père, Prosper Jolyot de Crébillon, célèbre dramaturge. Si ce dernier excelle dans le style noble de la tragédie, le fils se verra appliquer l'étiquette de *libertin*. Paradoxalement, il finira par être nommé censeur royal et même censeur de la police, lui qui aura pourtant reçu des sanctions pour certaines publications. Ses œuvres s'attachent en effet à peindre « la quête du plaisir, les incertitudes amoureuses, les paradoxes du désir, l'inconstance amoureuse, ce qu'on nomme *libertinage*³⁷ ». La première publication de Crébillon fils est *Le Sylphe* (1730), une œuvre qui se présente déjà sous une forme épistolaire, bien qu'elle ne comporte qu'une seule lettre et qu'il s'agisse d'un conte. Placée sous le signe de la séduction et d'un possible adultère, elle laisse déjà présager la suite de la production de Crébillon. En effet, sa deuxième œuvre, les *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** (1732), met en scène l'histoire de deux amants – la femme étant mariée – qui évoluent dans des cercles mondains, où le libertinage prend une grande part. Nous reviendrons plus tard sur cette œuvre qui sera l'objet de notre étude. C'est avec ses *Égarements du cœur et de l'esprit ou Mémoires de M. de Meilcour* (1736-1738) que Crébillon connaît la consécration. Si l'auteur est aujourd'hui méconnu du grand public, le titre de ce roman paraît généralement familier. Peu après les *Égarements*, Crébillon est condamné à un exil de Paris à cause du *Sopha, conte moral* (1742). Il ne publie plus jusqu'en 1754, où il propose *Les Heureux orphelins, Histoire imitée de l'Anglais*, dont les deux dernières parties sont sous forme

35 E. Bury, « Préface » aux *Lettres portugaises*, *op.cit.*, p. 14.

36 *Id.*

37 J. Sgard, *Crébillon fils : le libertin moraliste*, Paris, Desjonquères, coll. « L'Esprit des lettres » 2002, p. 7.

épistolaire. Ce roman reçoit un accueil en demi-teinte, tout comme les œuvres suivantes. On considère alors que Crébillon « n'est plus guère en phase avec son époque, qu'il recycle des formules, éprouvées il y a vingt ans, usées maintenant³⁸ ». Cela ne l'empêche pas de revenir à une forme qu'il avait déjà exploitée : la monodie épistolaire, avec les *Lettres de la Duchesse de *** au duc de **** (1768). Ce roman est toutefois bien différent des *Lettres de la Marquise*, la liaison étant refusée par la duchesse. Crébillon ne parvient pas à renouer avec son succès passé, mais il utilise une dernière fois la fiction épistolaire, cette fois-ci polyphonique, avec les *Lettres athéniennes. Extraites du portefeuille d'Alcibiade* (1771). Ainsi, si la production de Crébillon fils a été très diverse et s'il a expérimenté de nombreux genres, il a finalement choisi, vers la fin de sa vie, de revenir à la formule du roman épistolaire qui lui avait valu son succès en 1732 avec les *Lettres de la Marquise*.

2.2. Un roman épistolaire à succès : les *Lettres de la Marquise*

Les *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** constituent une monodie épistolaire qui relate l'histoire d'une liaison depuis ses débuts jusqu'à sa fin. Elle contient les « brouilleries, raccommodements, caprices, fureurs, larmes, joie, jalousie, craintes, désirs, désespoir³⁹ » qui ont jalonné la relation, ainsi que l'explique Madame de *** à M. de *** dans une lettre qui précède celles de la Marquise. Cette Madame de *** prétend avoir découvert les missives de la Marquise dans les papiers du Comte ; elle en aurait sélectionné seulement certaines parmi les « plus de cinq cent⁴⁰ » qu'elle aurait trouvées. Elle propose ainsi à son destinataire de lire celles qu'elle a retenues et qu'elle lui envoie. Cette lettre de Madame de *** appartient « au *paratexte* de l'œuvre⁴¹ », c'est-à-dire au « nombre de productions⁴² » qui « entourent [le texte] et le prolongent⁴³ ». Plus précisément, elle appartient aussi au *péritexte*, c'est-à-dire à « un élément de paratexte⁴⁴ » qui prend place « autour du texte, dans l'espace du même volume, comme le titre ou la préface [...]»⁴⁵. Cette première lettre, rédigée par une personne extérieure à l'intrigue, et également fictive, pourrait s'assimiler à ce que Gérard Genette nomme la « préface *allographe fictive*⁴⁶ », c'est-à-dire à un *péritexte* où « le préfacier

38 D. Hölzle et S. Legrain, *Crébillon fils, Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, *op. cit.*, p. 38.

39 Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** [1732], éd. J. Dagen, postface de Michel Delon, Paris, Desjonquères, 2010, p. 48.

40 *Id.*

41 G. Genette, *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Poétique », 1987, p. 7.

42 *Ibid.*, p. 7.

43 *Id.*

44 *Ibid.*, p. 10.

45 *Id.*

46 *Ibid.*, p. 175.

est fictif comme l'auteur prétendu du texte, mais [où] ce sont deux personnes distinctes⁴⁷ ». Toutefois, la terminologie genettienne ne s'avère pas tout à fait applicable ici. En effet, la lettre de Madame de *** – qui, de plus, n'est qu'un « extrait » de lettre – ne constitue pas réellement une préface. Tout d'abord, elle n'en porte pas le nom ; ensuite, elle ne fait que proposer les lettres à la lecture d'un correspondant, non à un large public. Cependant, si l'on peut l'assimiler à une préface, c'est parce qu'elle annonce, commente, et justifie le choix des missives de la Marquise proposées à la lecture de M. de ***. On peut deviner que derrière ce correspondant fictif, c'est en vérité le lecteur qui est visé. Il s'agit donc d'un *péritexte* hybride, difficilement classifiable. Quoi qu'il en soit, cette lettre place le roman dans la lignée des fictions du manuscrit trouvé, une convention caractéristique des romans épistolaires. En effet, l'utilisation du « péritexte pseudo-éditorial⁴⁸ » tend à « redoubler l'illusion que les lettres sont une correspondance réelle⁴⁹ » ; c'est ainsi que la « préface des romans par lettres devient ainsi au dix-huitième siècle le lieu privilégié d'une imposture⁵⁰ ». Il ne s'agit toutefois que d'une tradition ; Crébillon s'y livre, mais il revendique bien la paternité de son roman dès sa publication.

Composées de soixante-dix lettres et de vingt-et-un billets, les *Lettres de la Marquise* sont constituées de deux parties. La première, qui comprend les lettres I à XLI, illustre la naissance de l'amour et de la relation, les premiers conflits et réconciliations. Elle se termine sur l'annonce d'un voyage organisé par le Marquis dans le but de renouer avec sa femme, ce qui séparerait les amants. La seconde partie du roman débute cependant avec la nouvelle de l'annulation de ce voyage (lettre XLII), le Marquis étant retourné auprès de sa maîtresse. La relation du Comte et de la Marquise peut alors continuer, jalonnée de nouveaux conflits et même d'un épisode de rupture. La dernière phase de la relation est marquée par l'éloignement dû à la distance, le Marquis ayant obtenu une mutation. L'épistolière, ne pouvant supporter cette souffrance, mourra alors de désespoir. Les *Lettres de la Marquise* s'inscrivent dans la lignée des *Lettres portugaises*, mais appartiennent à la « seconde variante de l'échange unilatéral⁵¹ » : celle du « duo à une seule voix⁵² ». Nous n'avons pas accès aux réponses du Comte ; toutefois, elles existent. Par conséquent, les lettres de la Marquise se rapprochent

47 *Id.*

48 O. A. DIA, « Le péritexte des romans par lettres au dix-huitième siècle. Une imposture du langage », *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, n° 3, décembre 2003, consultée le 07 mars 2016. URL : <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-77.pdf>, p. 70.

49 *Ibid.*, p. 80.

50 *Ibid.*, p. 70.

51 J. Rousset, *Forme et signification. Essais sur les structures littéraires de Corneille à Claudel*, « Une forme littéraire : le roman par lettre », *op. cit.*, p. 78.

52 *Ibid.*, p. 81.

davantage du dialogue que celles de la religieuse portugaise, qui tendaient au soliloque. Cette correspondance appartient au « pôle actif du discours épistolaire⁵³ », c'est-à-dire celui où le scripteur « n'écrit pas pour lui-même mais bien à l'intention d'autrui⁵⁴ ». Par ailleurs, puisque les amants se rencontrent régulièrement, toute la relation ne s'accomplit pas au sein de la correspondance épistolaire ; des rebondissements importants peuvent avoir lieu en dehors de celle-ci. Les lettres n'ont donc pas toujours de lien direct entre elles : le lecteur devine ce qui s'est produit grâce à ce qu'en dit la Marquise. De plus, la supposée éditrice ayant enlevé une partie des lettres, la continuité narrative est parfois interrompue. Ainsi, pour des besoins de compréhension, cette œuvre monophonique laisse régulièrement des discours rapportés s'insérer dans les lettres, les plus fréquents étant ceux du Comte. La voix de celui dont nous n'avons pas les missives est donc présente en filigrane tout au long du roman.

3. Panorama bibliographique

Les études déjà réalisées sur les *Lettres de la Marquise* relèvent de quatre angles d'approche : elles appartiennent tantôt à des travaux d'inspiration philologique, tantôt à des recherches en histoire littéraire, tantôt à des études thématiques et tantôt à des approches stylistiques. Nous présenterons successivement ces différents types d'investigations.

3. 1. Les enquêtes d'inspiration philologique

D'une part, plusieurs travaux d'inspiration philologique inventorient les sources et les modèles des *Lettres de la Marquise*.

Ainsi, Jean Dagen examine la présence du pastiche au sein des *Lettres de la Marquise*. En reprenant de nombreux motifs littéraires, le personnage de la Marquise « donne le sentiment d'interpréter ou de réinterpréter des thèmes et des tirades connues⁵⁵ ». L'épistolière s'inspire aussi bien de monodies que d'autres genres littéraires, l'un de ses modèles favoris étant le théâtre racinien. En imitant des passages célèbres, parfaitement connus des lecteurs, la

53 S. Carrell, *Le Soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire*, op. cit., p. 76.

54 *Ibid.*, p. 12.

55 J. Dagen, « Préface » [1990], dans Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, Paris, Desjonquères, 2010, p. 8.

Marquise remplit alors « rôle et texte préparés par des siècles de littérature⁵⁶ ».

De son côté, Émeline Mossé étudie l'aspect parodique des œuvres de Crébillon. Elle montre que « chaque genre romanesque qui sert de cadre à une œuvre crébillonienne fait[] en même temps l'objet d'une parodie⁵⁷ ». Crébillon s'appuie en effet sur la littérature du siècle précédent pour « pour mieux la détourner de sa forme initiale afin de mettre en question la littérature et surtout le genre romanesque⁵⁸ ». C'est en utilisant des productions littéraires déjà existantes, celles de ses prédécesseurs – mais également les siennes, car il n'hésite pas à « se parodie[r] lui-même⁵⁹ » à plusieurs reprises – qu'il fait naître des réflexions sur le roman. La parodie, élément essentiel de son œuvre, permet donc de donner lieu à « un plaidoyer⁶⁰ » en faveur de ce genre considéré très négativement, en même temps qu'elle se fait le lieu de l'humour pour celui qui a « fait son apprentissage d'auteur à la Comédie Italienne⁶¹ » et qui demeure imprégné de cette culture.

Suzanne Cornand, quant à elle, s'attache à montrer que Crébillon s'est largement inspiré des œuvres de la même veine qui ont précédé la sienne : le « très grand registre de tons du roman fait que ni un auteur, ni une œuvre ne peuvent être pris uniquement en considération ; le lyrisme, le tragique empruntent aux monodies existantes⁶² ». La puissante influence des modèles traditionnels fait que « Crébillon n'est guère original⁶³ » : les types de lettres utilisés sont bien connus du public, tout comme le motif récurrent de la peinture de la passion. Toutefois, S. Cornand montre que les nombreux emprunts de Crébillon ont pour but de « faire table rase afin de bâtir un nouvel univers où la réflexion sur la place des sens dans l'amour va occuper la première place⁶⁴ ».

3.2. Les travaux d'histoire littéraire

D'autre part, les recherches en histoire littéraire abondent. Plusieurs d'entre elles s'intéressent tout particulièrement à l'écriture moraliste de Crébillon fils, c'est-à-dire à la façon dont il a peint les mœurs de son époque. Nous détaillerons successivement les cinq principales

56 *Id.*

57 É. Mossé, *Le Langage de l'implicite dans l'œuvre de Crébillon fils*, Paris, Honoré Champion, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 2009, p. 423.

58 *Ibid.*, p. 422.

59 *Ibid.*, p. 256.

60 *Ibid.*, p. 424.

61 *Ibid.*, p. 13.

62 S. Cornand, « Introduction » aux *Lettres de la Marquise*, dans Claude Crébillon, *Œuvres complètes*, tome 1, *op. cit.*, p. 65.

63 *Ibid.*, p. 49.

64 *Ibid.*, p. 76.

études relevant de ce type d'investigation.

Tout d'abord, Henri Coulet étudie les œuvres de Crébillon sous l'angle des données sociologiques et des mœurs. En effet, le roman de cette époque « se trouve investi d'une tâche nouvelle : peindre l'homme moderne⁶⁵ ». Par conséquent, les productions de Crébillon sont révélatrices des pratiques sociales : elles mettent au premier plan les coutumes et les mentalités associées à l'amour. C'est ainsi que l'hypocrisie présente au sein des relations amoureuses est révélée : « tous ces grands sentiments exprimés avec de grands mots ne sont que des ruses par lesquelles la conscience ennoblit l'appétit sensuel⁶⁶ ». Crébillon dévoile au sein de ses œuvres la vaste imposture que la société diffuse et dont elle est complice.

En ce qui concerne l'étude d'Andrzej Siemek, elle s'intéresse à la présence d'une morale et à la tension entre vice et vertu au sein des œuvres de Crébillon. En effet, celui-ci, « en se tournant vers l'idéal, établit une structure bipolaire qui doit faire ressortir la supériorité de la vertu et de la sincérité sur toute forme du libertinage⁶⁷ ». Toutefois, la morale reste inachevée : le bien et le mal s'entremêlent avec tant de complexité que leur limite est difficile à cerner. C'est ainsi qu'« au lieu d'être projet réalisé, la morale de Crébillon est un processus de construction, de destruction et de reconstruction, qui creuse les lignes de sa prose⁶⁸ ». Siemek met ainsi en évidence l'intention moralisatrice des œuvres de Crébillon, bien que celle-ci soit complexe et prise au cœur d'un jeu de miroirs.

Violaine Géraud, quant à elle, s'intéresse à l'ironie, élément essentiel des œuvres de Crébillon. La très forte présence de cette figure de pensée explique « le problème que pose la réception de l'œuvre crébillonienne, en expliquant que sa compréhension ait été si troublée : parce que le message ironique est contradictoire, son décodage est en effet délicat⁶⁹ ». Alors qu'on a longtemps qualifié Crébillon de libertin, on s'aperçoit, une fois l'ironie repérée, que celle-ci « reprendra à son compte la désinvolture affichée par les libertins pour les piéger et les confronter à leur propre hypocrisie⁷⁰ ». L'ironie, présente tout au long du roman, permet à l'auteur de railler de nombreux aspects de la société.

Jean Sgard étudie également l'enjeu moraliste chez Crébillon. Malgré les milieux que celui-ci dépeint, il « n'a pourtant rien d'un illustrateur de scènes libertines. Son ambition est de comprendre le mal, la dépravation sociale⁷¹ ». Pour cette raison, il s'est penché sur des sujets

65 H. Coulet, *Le Roman jusqu'à la Révolution* [1967], Paris, Armand Colin, 2014, p. 375.

66 *Ibid.*, p. 427.

67 A. Siemek, *La Recherche morale et esthétique dans le roman de Crébillon fils*, Oxford, Voltaire foundation, coll. « Studies on Voltaire and the eighteenth century », 1981, p. 117.

68 *Ibid.*, p. 205.

69 V. Géraud, *La Lettre et l'esprit de Crébillon fils*, Paris, SEDES, coll. « Les livres et les hommes », 1995, p. 5.

70 *Ibid.*, p. 177.

71 J. Sgard, *Crébillon fils : le libertin moraliste*, op. cit., p. 8.

licencieux, mais « il ne fait pas de doute que pour lui, l'hypocrisie, le mensonge, ou le cynisme, la coquetterie et le libertinage froid sont des vices⁷² ». C'est donc dans un but de moraliste, et non pour s'adonner à l'apologie d'un vice, que Crébillon s'est intéressé à ces sujets.

Enfin, Michel Delon met en exergue l'évolution des sensibilités de l'époque, perceptible au sein des *Lettres de la Marquise*. Dans les mœurs, la pratique de l'« examen des mouvements du cœur les plus ténus, dans les distinctions les plus subtiles⁷³ » s'est fortement développée. Cette fine analyse de la vie intérieure est l'objet principal du roman de Crébillon. En dépit des événements qui se produisent autour des personnages, l'intérêt des *Lettres de la Marquise* réside dans l'expression de l'amour pour le Comte, et dans la description minutieuse des fluctuations émotionnelles de l'épistolière. Par conséquent, les éléments qui auraient pu constituer des péripéties passent au second plan : « le duel, les rencontres en public, les rendez-vous secrets qui matérialisent le don physique de soi [...] sont escamotés au profit du seul examen de conscience⁷⁴ ».

3.3. Les études thématiques

Plusieurs études thématiques qui commentent la mise en scène des sentiments et des affects de l'épistolière ont également vu le jour.

D'une part, pour Colette Cazenobe, le libertinage mis en scène par Crébillon est étroitement lié à la pratique de la politique. Elle affirme que, pour le libertin, « faire de la politique, ne sera pour lui que chercher à tourner la liberté des autres à son profit, et pratiquer le libertinage, qu'à les amener à renoncer à leur liberté propre⁷⁵ ». L'enjeu est toujours la soumission de l'autre à l'aide de ruses et de stratégies. Qu'il s'agisse de femmes ou de politique, « il s'agit toujours de tromper, d'intimider ou de séduire⁷⁶ », les deux domaines ayant la particularité d'amener les autres à agir dans son sens.

D'autre part, Pierre Hartmann étudie les liens entre le sentiment amoureux et ses moyens d'expression. Dans le roman de Crébillon, un décalage s'instaure entre la passion et son langage : « les *Lettres de la marquise* sont un témoignage sur la *dégradation* de la passion

72 *Ibid.*, p. 120.

73 M. Delon, « Postface », dans Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, Paris, Desjonquères, 2010, p. 226.

74 *Ibid.*, p. 228.

75 C. Cazenobe, *Crébillon fils ou La politique dans le boudoir*, avant-propos de Henri Coulet, Paris, Honoré Champion, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 1997, p. 34.

76 *Id.*

amoureuse au contact du langage de la galanterie et de la nouvelle réalité morale surgie depuis la Régence⁷⁷ ». Tirillée entre l'expression de l'amour-passion et le contexte libertin, l'œuvre devient une « peinture anachronique de l'amour tragique⁷⁸ », oscillant entre des motifs tirés d'une longue tradition littéraire et les nouveaux modèles relationnels véhiculés par la société. Les sentiments passionnés, qui n'ont plus vraiment cours, épousent tant bien que mal les contours de la galanterie.

Thierry Viart s'intéresse quant à lui à la convention de l'amour-goût dans la production de Crébillon. Il montre que par ses représentations du désir et des intrigues amoureuses, l'auteur « entend mener une enquête intransigeante sur les mouvements du cœur et de la vanité⁷⁹ ». Crébillon se refuse à l'apologie d'un amour-passion qui caractérisait le siècle précédent ; il tente au contraire d'en dénoncer l'hypocrisie. Pour lui, en effet, « la vérité du cœur n'est pas celle de l'émotion des sens ou de la vanité⁸⁰ ». La thèse que toutes ses œuvres s'emploient à valider est basée sur cette différence fondamentale qu'il établit entre « les sens et le sentiment⁸¹ » ; il met ainsi en évidence la prééminence de l'amour-goût.

Enfin, Yves Citton s'attache à mettre en évidence la fidélité de la Marquise à des idéaux, qu'elle a développés au sein de sa liaison avec le Comte. Le désir le plus cher de cette épistolière est d'« être aimée pour être abandonnée en position de Portugaise⁸² ». Elle pourra ainsi s'adonner à « la déploration d'êtres absents⁸³ » et devenir toute semblable aux héroïnes tragiques qu'elle affectionne. Tout au long du roman, la Marquise se conforme à cet idéal et « parvient, à travers les pratiques de fidélité qu'elle déploie pour établir sa vérité (écrire des lettres), à donner sens à sa propre existence⁸⁴ ».

3.4. Les investigations stylistiques

L'étude réalisée par Bernadette Fort, qui apparaît comme un travail pionnier, s'attache à examiner les manifestations de l'ambiguïté dans le style de Crébillon. Elle s'intéresse pour cela à l'usage du lexique mais également à la construction de la phrase, qui est « longue,

77 P. Hartmann, *Le Contrat et la séduction, Essai sur la subjectivité amoureuse dans le roman des Lumières*, Paris, Honoré Champion, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 1998, 1^{ère} partie, « Crébillon ou la séduction perverse », p. 46.

78 *Ibid.*, p. 96.

79 T. Viart, *La Convention de l'amour-goût chez Claude Crébillon : genèse et perspectives*, Oxford, Voltaire foundation, coll. « Studies on Voltaire and the eighteenth century », 1999, p. 171.

80 *Ibid.*, p. 175.

81 *Ibid.*, p. 182.

82 Y. Citton, « L'idiotie amoureuse : tressage du récit et passion des fantômes dans les *Lettres de la Marquise* », *Méthode ! 18. Agrégation de Lettres 2011*, Billière, Vallongues, 2010, p. 165.

83 *Ibid.*, p. 168.

84 *Ibid.*, p. 170.

sinueuse, entrecoupée, parce que c'est avant tout une phrase réflexive, une phrase d'analyse, et qu'elle suit fidèlement les méandres de la pensée de l'auteur ou du personnage⁸⁵ ». Les constructions syntaxiques choisies par Crébillon sont ainsi étroitement liées aux mouvements intérieurs qu'elles doivent retranscrire. De plus, le recours à un style ambigu, voire obscur, est également dû au fait que « l'auteur et ses personnages se servent du langage non pas tant pour exprimer que pour cacher⁸⁶ ». Au début des *Lettres de la Marquise*, l'épistolière tente de dissimuler son amour pour le Comte, mais c'est ensuite toute une partie de ses sentiments qu'elle tente de cacher, entretenant ainsi le jeu des masques propre à la séduction.

Carole Dornier, quant à elle, s'intéresse à « la présence de la généralisation dans le récit⁸⁷ » et montre que celle-ci s'inscrit dans un discours de maîtrise et dans une logique de toute-puissance. Les romans de Crébillon se trouvent imprégnés d'éléments d'induction et de déduction, les énoncés généraux occupant une place privilégiée au sein des situations de séduction. En effet, « le discours général de savoir [...] constitue [...] un instrument privilégié de manipulation et de maîtrise⁸⁸ » ; il permet notamment au séducteur de perfectionner sa technique de persuasion, mais également à la victime de s'en défendre. Ainsi, le recours à des énoncés généraux prend place dans « cette recherche de l'autorité et de la maîtrise⁸⁹ » qui occupe les différents partis.

Violaine Géraud étudie la construction syntaxique crébillonienne, en particulier les concessives employées par la Marquise. Ces tournures de phrases, qui comportent toujours deux versants, sont récurrentes dans le roman. Elles révèlent la division intérieure du personnage : « le style [...] rend compte d'êtres humains tous en permanence déchirés entre leur volonté et leur désir⁹⁰ ». Les concessives de la Marquise laissent ainsi transparaître ses véritables sentiments, qu'elle échoue à garder secrets ou qu'elle choisit de laisser subtilement deviner.

Enfin, Geneviève Salvan réalise une étude sur l'usage du point d'exclamation dans les *Lettres de la Marquise*. Elle tend à montrer que « sous l'unité formelle du point d'exclamation, s'exprime la variété des sentiments⁹¹ ». Le point d'exclamation est ici utilisé dans la reprise de propos du correspondant ou bien de l'épistolière elle-même, lors de prises de positions

85 B. Fort, *Le Langage de l'ambiguïté dans l'oeuvre de Crébillon fils*, Paris, Klincksieck, coll. « Les Instances du récit », 1978, p. 89.

86 *Ibid.*, p. 87.

87 C. Dornier, *Le Discours de maîtrise du libertin. Étude sur l'oeuvre de Crébillon fils*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », 1994, p. 10.

88 *Ibid.*, p. 12.

89 *Ibid.*, p. 11.

90 V. Géraud, « Les concessives de la Marquise », *L'Information grammaticale*, n° 127, octobre 2010, p. 35.

91 G. Salvan, « Uniformité du fond et variété des sentiments dans les *Lettres de la marquise de *** au comte de R**** : l'usage du point d'exclamation », *L'Information grammaticale*, n° 127, octobre 2010, p. 38.

polémiques ou suite à des variations tonales. Il constitue donc une ponctuation particulièrement utile à l'expression de la passion.

4. Angle d'approche, problématique et plan

4.1. Au carrefour de la rhétorique et de la stylistique

Notre étude se situera dans le sillage méthodologique tracé par les approches stylistiques que nous venons d'évoquer. Loin de se prétendre exhaustif, notre examen de procédés de style consistera à « partir d'une problématique d'interprétation⁹² » que nous nous attacherons à « illustrer, [à] prolonger par l'analyse des procédés linguistiques et stylistiques⁹³ ». En effet, il ne s'agira pas d'énumérer isolément des procédés stylistiques sans en apporter une interprétation, « l'étude de style n'[étant] pas une fin en soi, mais le départ des analyses littéraires⁹⁴ ». Cette étude se voudra d'une part simultanément descriptive et interprétative, « interprétative pour pouvoir significativement décrire, et descriptive, pour pouvoir rigoureusement dessiner les axes d'une esthétique verbale⁹⁵ ». D'autre part, elle sera effectuée en toute conscience du « voisinage [qu']entretiennent la rhétorique et la stylistique⁹⁶ » ; c'est donc « dans le vaste champ des ressources argumentatives du discours⁹⁷ » qu'elle sera à envisager.

4.2. L'analyse des stratégies d'accusation

Il est surprenant de constater que les formes et les enjeux de l'accusation n'ont guère retenu l'attention des critiques, bien qu'il s'agisse d'un aspect prégnant dans l'œuvre. En effet, le roman est empli de récriminations plus ou moins virulentes adressées à l'amant, accusé d'être un inconstant incapable d'aimer. Ces reproches jalonnent l'œuvre entière, commençant dès le début de l'échange épistolaire, avant même la naissance de la liaison. La Marquise accuse en effet son correspondant de ne tenter de la séduire que par désir de libertinage. Ce

92 A. Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, coll. « Lettres Belin Sup », 1993, p. 281.

93 *Id.*

94 J. Gardes-Tamine, *La Stylistique*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus. Littérature », 1994, p. 6.

95 G. Molinié, *La Stylistique*, Paris, PUF, coll. « Premier cycle », 1993, p. 208.

96 *Ibid.*, p. 3.

97 G. Salvan, « Argumentation et séduction. Étude de quelques connecteurs argumentatifs dans un dialogue de Crébillon fils », *L'Information grammaticale*, n° 68, janvier 1996, p. 25.

soupçon est corroboré par l'intérêt que le Comte semble porter à d'autres femmes, ainsi que par son manque de discrétion concernant son rapprochement avec l'épistolière. Pour ces raisons, celle-ci refuse d'abord la relation (jusqu'à la lettre XV). Lorsque la liaison est entamée, les mêmes accusations sont au cœur du refus de la consommation physique (qui advient à la lettre XXIX) et restent récurrentes par la suite. Ces suspicions sont alimentées par la rumeur du mariage du Comte (lettre LII) et semblent confirmées par l'épisode de l'abandon (lettre LVII). Malgré la reprise de la relation (lettre LXIII), l'épistolière continue régulièrement d'accuser son correspondant de ne plus l'aimer. Cela atteint son paroxysme lorsque les amants sont séparés à cause de la mutation du Marquis : tardant à recevoir des lettres, l'héroïne se croit à nouveau abandonnée (lettre LXVII). Si elle se méfie constamment de son amant et analyse toujours avec minutie ses attitudes, c'est parce que leur histoire « est celle d'une perpétuelle crise de confiance⁹⁸ ». Cette situation est causée par l'inégalité présente dans les relations entre hommes et femmes. En effet, l'homme occupe « une posture dominante, et la satisfaction de ses désirs diminuant son attachement, la femme séduite n'aura d'autres perspectives que le maintien d'un lien de plus en plus artificiel⁹⁹ ». De plus, en cas d'ébruitement de la liaison, « si l'homme a tout au plus à craindre le ridicule [...] la femme risque la mort sociale¹⁰⁰ ». Il est donc beaucoup plus dangereux pour la femme d'entreprendre une liaison, car l'homme peut lui causer de plus grands torts.

Outre les accusations de libertinage, le reproche prend sa source dans le décalage entre les deux conceptions de l'amour qu'incarnent la Marquise et le Comte. L'héroïne tend à un idéal, mais l'amant se contente d'une liaison à moindres proportions. Cette différence est particulièrement visible lorsque le Comte se trouve à Paris et que ses lettres paraissent manquer de sincérité aux yeux de la Marquise, qui l'accuse de trop bien écrire pour être réellement sujet à la passion (lettres XXXI, XXXII et XXXVI). Si l'épistolière est systématiquement déçue par l'attitude de son amant, c'est parce que « dans l'expérience amoureuse, la femme atteint à un sentiment de l'existence fondé sur une idée de totalité¹⁰¹ ». À l'inverse, le Comte est « incapable de ressentir ces débordements amoureux, en raison d'une nature froide, mais aussi d'un souci de maîtrise de soi¹⁰² ». Ce décalage entre l'amour absolu auquel aspire l'héroïne et celui que lui apporte son amant est l'une des principales sources de dissension ; de cette atmosphère constamment polémique naît le pathétique. La Marquise ne peut se contenter d'une liaison conventionnelle : elle désire vivre une passion égale à celle des

98 S. Carrell, *Le Soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire*, op. cit., p. 75.

99 D. Hölzle et S. Legrain, *Crébillon fils, Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, op. cit., p. 54.

100 *Ibid.*, p. 53.

101 *Ibid.*, p. 55.

102 *Id.*

amants mythiques. Toujours confrontée à l'insuffisante passion du Comte, l'épistolière s'adonne à des plaintes plus ou moins virulentes pour dénoncer ce qu'elle considère comme une injustice. Le terme de *plainte* est ici autant à considérer dans le sens de « gémissement, lamentation¹⁰³ » que sous l'acception d'« action qu'on fait en Justice pour avoir réparation d'un affront, d'un outrage, pour une poursuite criminelle¹⁰⁴ ». Plaintes, reproches et récriminations imprègnent en profondeur la rhétorique judiciaire déployée au sein du roman.

S'il y a rhétorique, c'est qu'il y a « contestation¹⁰⁵ ». Par nature, cet « art de persuader par le discours¹⁰⁶ » naît des divergences entre les personnes : il « se place d'emblée dans l'univers polémique du discours¹⁰⁷ ». Ainsi, c'est bien parce que la Marquise et le Comte n'ont pas la même façon d'envisager leur liaison que l'argumentation s'avère nécessaire. La rhétorique endosse alors le rôle de « *négociation de la distance entre des hommes à propos d'une question, d'un problème*¹⁰⁸ ». Comme il s'agit ici d'accusations, c'est la rhétorique judiciaire qui est employée. Orientée vers le passé, celle-ci s'attache à établir des faits avant de « les qualifier puis de les juger¹⁰⁹ ». Pour la Marquise, il s'agit de mettre en évidence les fautes, voire les crimes qu'elle reproche au Comte d'avoir commis à son égard. Le juge, c'est elle, mais elle doit persuader son amant de la légitimité de ses accusations. L'épistolière va placer son jugement non par rapport à de véritables lois, mais envers celles qui sont « non écrites, qui expriment le droit universellement reconnu¹¹⁰ ». En tant qu'amante, elle va revendiquer son droit à un amour réciproque, à la hauteur de celui qu'elle donne, ainsi qu'aux preuves concrètes qui y sont associées. Cette réclamation acquiert un caractère légitime dans le sens où il est communément admis que les véritables amants correspondent à la description qu'en fait l'épistolière. En ne se comportant pas comme on l'attendrait de lui, le Comte a commis une « violation de la loi morale universelle¹¹¹ » qui mérite réparation. On l'aura compris, les constantes accusations adressées au Comte prennent leur source dans le sentiment d'une injustice. La Marquise, elle, sait véritablement aimer, comme elle l'affirme dans la lettre XXI : « Ah ! Comte, vous savez mal aimer, et mon cœur, quoique plus neuf que

103 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1718, s.v. « plainte ».

104 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690, s.v. « plainte ».

105 J. Gardes-Tamine, *La Rhétorique*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus. Littérature », 2011, p. 22.

106 G. Declercq, *L'Art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Éd. Universitaires, 1993, p. 17.

107 *Ibid.*, p. 21.

108 M. Meyer, *Questions de rhétorique : langage, raison et séduction*, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche », 1993, p. 22.

109 M. Pougeoise, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Armand Colin, 2001, p. 155.

110 G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche », 1992, p. 182.

111 *Ibid.*, p. 199.

le vôtre, vous donnerait bien des leçons¹¹² ». Il s'agira donc pour elle, à travers ses accusations, de montrer au Comte que sa façon d'aimer est imparfaite, en s'appuyant sur des faits mais également en le mettant en comparaison avec un idéal qu'elle incarne elle-même et qui représente le modèle à suivre.

4.3. Annonce du plan

Afin d'étudier les stratégies stylistiques employées par l'épistolière au service de l'accusation, nous procéderons en trois temps. Tout d'abord, au niveau lexical, les substantifs abstraits au pluriel permettent de désigner les manifestations concrètes d'un sentiment : ils sont employés pour caractériser les comportements répréhensibles du Comte. Deuxièmement, d'un point de vue sémantico-logique, les questions orientées s'avèrent extrêmement efficaces pour contraindre l'adhésion du destinataire et lui faire reconnaître ses torts. Enfin, sur le plan énonciatif, la fréquente utilisation de vérités générales permet de formuler des reproches de manière implicite et d'invoquer des valeurs qui disqualifient la manière d'aimer du Comte.

NOTE PRÉLIMINAIRE

Afin de ne pas surcharger les notes de bas de page, les références des extraits cités seront données entre parenthèses directement après ceux-ci : elles mentionneront le numéro de la lettre puis celui de la page. Elles renverront systématiquement à l'édition suivante : *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** [1732], éd. J. Dagen, postface de Michel Delon, Paris, Desjonquères, 2010.

112 Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, *op. cit.*, p. 92.

CHAPITRE 1 : LES SUBSTANTIFS ABSTRAITS AU PLURIEL

Les *Lettres de la Marquise* sont abondamment jalonnées de substantifs abstraits au pluriel. L'emploi de ces substantifs au pluriel produit un effet de concrétisation qui lie inextricablement le concept abstrait à des signes tangibles. Ils s'avèrent donc particulièrement utiles à l'analyse psychologique qui se diffuse au fil des lettres. Le comportement du Comte étant soigneusement examiné et interprété par la Marquise, les nombreux substantifs abstraits au pluriel servent à désigner les attitudes qu'elle juge répréhensibles. Comme on ne saurait « dissocier les sentiments de leurs manifestations tangibles¹¹³ », l'usage de ces substantifs permet à la Marquise d'étayer ses accusations. Typiques du style que l'on a longtemps appelé *précieux*, les substantifs abstraits au pluriel sont apparus dans une dynamique de promotion de nouvelles formes d'expression et d'une nouvelle sensibilité. En effet, les *précieux*, qui « s'intéressent avant tout aux qualités des êtres et des choses ont favorisé ce style riche en mots abstraits¹¹⁴ » et se sont attachés à « cré[er] autour d'eux un monde de qualités qu'ils ont cherché à analyser pour en dégager les valeurs essentielles¹¹⁵ ». Restons cependant prudents à l'égard de la notion de *préciosité* : de récents travaux ont en effet montré qu'il est nécessaire de restituer tout l'aspect polémique et caricatural qui accompagna « la dynamique conflictuelle de son élaboration¹¹⁶ » et qu'il convient désormais de la reconsidérer sous le terme de *galanterie*¹¹⁷.

Les accusations proférées par la Marquise se fondent sur trois récriminations principales. Tout d'abord, l'amant est accusé d'inconstance, soit parce que ses sentiments fluctuent et ne peuvent résister au temps, soit parce que son intérêt est aiguisé par d'autres femmes. Deuxièmement, le Comte est présenté comme un être incapable, par nature, de ressentir un véritable sentiment amoureux, ce qui en fait un homme froid, voire cruel, animé seulement par des sentiments liés à l'*ego*. Troisièmement, le comportement du Comte se caractérise parfois par une grande indélicatesse, bien que cela paraisse souvent involontaire de

113 C. Lignereux, « L'emploi des substantifs abstraits au pluriel dans les lettres de Mme de Sévigné à Mme de Grignan », dans Cl. Badiou-Monferran, Fr. Calas, J. Piat et Chr. Reggiani (dir.), *La Langue, le style, le sens. Études offertes à Anne-Marie Garagnon*, Paris, L'Improviste, 2005, p. 160.

114 R. Lathuillère, *La Préciosité. Étude historique et linguistique*, Genève, Droz, 1966, p. 395.

115 *Id.*

116 D. Denis, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », 2001, p. 341.

117 Voir D. Denis, « Réflexions sur le "style galant" : une théorisation floue », *Littératures classiques*, n° 28, 1996, p. 147-158, ainsi que « Classicisme, préciosité et galanterie », dans J.-Ch. Darmon et M. Delon (dir.), *Histoire de la France littéraire*, tome II : *Classicismes. XVIII^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 2006, p. 117-130.

sa part. Ces trois principaux reproches sont, comme nous l'avons dit, émaillés de substantifs abstraits au pluriel qui servent à en désigner les signes tangibles, parfois mis en regard avec ceux dont la Marquise fait preuve. Toutefois, ces signes sont arbitrairement décrits et nommés par l'épistolière : ils passent donc par sa subjectivité. Pour donner l'impression qu'ils sont parfaitement conformes à la réalité, et pour faire oublier qu'il s'agit d'une interprétation de sa part, la Marquise a très souvent recours à la stratégie linguistique consistant à employer des « présupposés à support syntaxique¹¹⁸ ». Rappelons que sont présupposées « *toutes les informations qui, sans être ouvertement posées [...] sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites*¹¹⁹ ». Ici, les présupposés employés par l'épistolière sont les « expressions définies¹²⁰ ». En faisant précéder les substantifs abstraits au pluriel de ces expressions définies, l'épistolière donne l'impression de décrire des particularités appartenant déjà au Comte. Celles-ci apparaissent donc comme incontestables, ce qui légitime ses reproches et présente le Comte comme un coupable.

Notre étude des substantifs abstraits au pluriel, sur lesquels reposent ces trois types de reproches, s'effectuera en trois temps, suivant la classification proposée par R. Lathuillère – classification sans doute moins rigide qu'il n'y paraît, puisque les différentes nuances des emplois « se rencontrent et s'unissent parfois inextricablement¹²¹ ». Premièrement, nous analyserons les substantifs à caractère « augmentatif et hyperbolique¹²² », qui produisent un effet d'insistance et de dilatation. Ensuite, nous examinerons le « pluriel de différenciation¹²³ », qui permet de « différencier les diverses manifestations, les espèces ou les nuances d'une qualité ou d'une action¹²⁴ ». Enfin, nous étudierons le « pluriel d'imprécision¹²⁵ », qui permet d'atténuer et de flouter, grâce à l'usage du pluriel, des éléments qui pourraient heurter la bienséance.

118 C. Kerbrat-Orecchioni, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, coll. « U Linguistique », 1986, p. 38.

119 *Ibid.*, p. 25.

120 *Id.*

121 R. Lathuillère, *La Préciosité. Étude historique et linguistique*, *op.cit.*, p. 390.

122 *Ibid.*, p. 389.

123 *Id.*

124 *Ibid.*, p. 390.

125 *Ibid.*, p. 393.

1. Le pluriel hyperbolique

Le premier usage des substantifs abstraits au pluriel que nous examinerons est l'emploi que R. Lathuillère nomme « augmentatif et hyperbolique ». Celui-ci permet d'insister sur la multiplicité de certains signes tangibles et de produire un effet d'accentuation. Cela intensifie non seulement les signes concrets, mais également le sentiment qui y est associé. Nous analyserons successivement les occurrences selon la nature du reproche adressé à l'amant.

1. 1. Les reproches d'inconstance

Premièrement, la Marquise adresse des reproches au Comte, c'est-à-dire des « espece[s] d'injure[s] qu'on fait à quelqu'un, en luy représentant en face ses défauts¹²⁶ », « ce qu'on objecte à une personne, ce qu'on luy remet devant les yeux¹²⁷ ». L'objet de ces reproches est son caractère inconstant. Au cours de la liaison, les sentiments du Comte semblent s'amoinrir, voire disparaître, ce qui l'oblige à feindre auprès de la Marquise :

En vain vous vous efforcez quelquefois à me cacher votre refroidissement ; il perce au travers de tous les soins que vous vous donnez pour vous contraindre, ou plutôt c'est cette même contrainte qui me prouve que votre amour n'est plus qu'artifice. (lettre XVIII, p. 87)

Le « soin » étant ici à envisager dans le sens d'« application d'esprit à faire quelque chose¹²⁸ », de « diligence qu'on apporte à faire reüssir une chose¹²⁹ », l'utilisation de ce substantif au pluriel désigne les efforts concrets réalisés par le Comte pour maintenir l'illusion. La Marquise faisant seulement référence à un certain type d'efforts, ceux-ci sont précisés et restreints par la relative déterminative « que vous vous donnez pour vous contraindre », un type de relative qui s'avère « nécessaire à l'identification référentielle de l'antécédent¹³⁰ ». Le substantif abstrait au pluriel est précédé d'un « syntagme déterminant¹³¹ », c'est-à-dire d'un syntagme où le déterminant « peut être lui-même la tête d'un syntagme (groupe déterminant) dont les autres éléments, préposés (prédéterminants) ou postposés (postdéterminants ou identificateurs), sont des modifieurs¹³² ». Le groupe déterminant qui précède « soins » est

126 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « reproche ».

127 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « reproche ».

128 *Ibid.*, s.v. « soin ».

129 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « soin ».

130 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, 4^{ème} édition, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2009, p. 804.

131 *Ibid.*, p. 280.

132 *Ibid.*, p. 304.

constitué du prédéterminant « tous » et du déterminant défini « les ». Le prédéterminant fait partie des « éléments annexes, facultatifs¹³³ » qui peuvent s'adjoindre au déterminant. Si celui-ci a été ajouté, c'est pour véhiculer une idée d'exhaustivité, laquelle participe de l'hyperbole présente au sein du substantif abstrait au pluriel. En effet, les groupes déterminants définis « ajoutent l'indication quantitative de la totalité à la saisie (numérale ou massive) d'ensemble opérée par le défini¹³⁴ ». Par ailleurs, « l'article défini présuppose l'existence et l'unicité : il n'y a pas d'autre(s) référent(s) accessible(s) qui vérifie(nt) la description de la réalité désignée par le GN¹³⁵ ». En utilisant un article défini, la Marquise n'offre pas au Comte la possibilité de nier l'existence de ces « soins » : leur existence est présupposée. Ainsi, à travers le seul syntagme déterminant, l'épistolière réussit, d'une part, à attribuer certains comportements au Comte comme s'ils étaient irrécusables ; d'autre part, à ajouter une idée de totalité, qui permet au reproche d'englober l'intégralité des « soins » évoqués. La Marquise incrimine donc la totalité des efforts fournis par le Comte pour lui cacher son désintérêt : pour elle, toutes ces feintes sont révélatrices de son inconstance et sont répréhensibles.

L'épistolière soupçonne même le Comte de tenter volontairement de s'attirer son inimitié, celui-ci étant lassé de leur liaison :

[...] tout de moi vous embarrasse, vous supportez à regret mon amour ; vous voudriez ma haine, ingrat ! Vous employez tous vos soins à la mériter, mais vous n'avez accoutumé mon cœur qu'à vous aimer, et malgré vos mépris, je sens qu'il ne vous refusera jamais que ces mouvements d'aversion auxquels vous voudriez le contraindre. (lettre XXI, p. 91-92)

Le terme de « soins » revêt ici le même sens que précédemment. Le syntagme déterminant qui précède le substantif abstrait est à nouveau un groupe déterminant défini formé de « tous » et cette fois-ci d'un déterminant possessif. Ce type de déterminant « représente la synthèse de deux éléments généralement disjoints du GN : l'article défini et un complément du nom introduit par *de*¹³⁶ ». Il peut donc exprimer les mêmes relations sémantiques que ces deux derniers. En outre, l'usage du prédéterminant « tous », qui insiste sur l'idée de totalité, permet d'incriminer l'intégralité des « soins » du Comte. Celui-ci est donc présenté comme utilisant toute son énergie dans l'unique but de s'attirer la haine de la Marquise. Cette attitude s'avère tout à fait paradoxale, les « soins » étant habituellement employés à gagner l'amour de la femme et non sa « haine ». Le Comte est ainsi érigé en amant hypocrite ayant recours à des stratégies détournées pour interrompre une liaison dont il ne veut plus. Le substantif abstrait au pluriel et son groupe déterminant, dépositaires de

133 *Ibid.*, p. 281.

134 *Ibid.*, p. 291.

135 *Ibid.*, p. 283.

136 *Ibid.*, p. 290.

l'hyperbole et de l'idée de la multiplicité, insistent sur les efforts mis en œuvre par le Comte pour réussir dans son entreprise. Le second substantif abstrait au pluriel, « mépris », signifie « rebut, desdain, témoignage du peu d'estime qu'on fait d'une chose¹³⁷ ». Les « mépris » qu'évoque la Marquise sont donc des actes qui révèlent l'indifférence du Comte à son égard. Le substantif abstrait est précédé par le déterminant possessif « vos », qui exprime une relation de « caractérisation pour les noms de propriété¹³⁸ ». Par l'usage de ce déterminant, la Marquise présuppose l'existence de ces attitudes et le fait qu'elles soient correctement caractérisées. En outre, nous pouvons déduire que les « mépris » font partie des « soins » déployés par le Comte pour s'attirer l'inimitié de la Marquise. Les « soins » et les « mépris » entretiennent donc « un rapport d'inclusion¹³⁹ » que l'on pourrait assimiler à une « synecdoque "conceptuelle" [où] la relation est liée à la hiérarchie qu'on établit dans les classifications, exprimées par l'opposition hyponyme-hyperonyme¹⁴⁰ ».

Par ailleurs, le Comte tente de prendre la Marquise en faute vis-à-vis de lui, ce qui lui fournirait un prétexte pour être inconstant :

Je ne sais quand finiront vos fantaisies, ou quand cessera mon indulgence pour elles. Je commence à être lasse de l'une, et je ne me sens pas disposée à être longtemps la dupe de l'autre. Depuis que nous nous aimons, ou, pour mieux dire, depuis que je vous aime, vous ne m'aviez point tourmentée au point où vous le faites il y a quatre jours ; et jamais il ne vous est venu dans la tête des idées si déraisonnables !

Que vous importe que j'aie aimé quelqu'un avant vous ? [...] Avouez la vérité, vous ne cherchez qu'une raison pour justifier l'infidélité que vous méditez. (lettre XL, p. 129-130)

La « fantaisie » renvoie à « ce qui est opposé à la raison¹⁴¹ », plus précisément à « caprice, boutade, folie¹⁴² ». Le choix de ce terme pour désigner les demandes du Comte permet de mettre en évidence toute leur incongruité. Par l'usage du déterminant possessif, porteur du présupposé, la Marquise qualifie de manière péremptoire ce qu'elle perçoit comme des « fantaisies », imposant ainsi son interprétation de ces actes. Pour elle, en effet, la curiosité du Comte envers ses amours passés est anormale et déplacée. De telles interrogations de sa part ne peuvent être motivées que par un motif secret, sans quoi elles n'auraient aucune raison d'être. Or, si l'amant découvrait qu'elle n'a pas aimé que lui, cela pourrait lui fournir un prétexte pour aimer quelqu'un d'autre à son tour, dans le présent cette fois-ci. Il s'agirait donc de l'un des multiples stratagèmes du Comte pour s'extraire d'une relation exclusive qui ne lui convient plus.

137 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « mespris ».

138 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 290.

139 *Ibid.*, p. 954.

140 C. Fromilhague, *Les Figures de style* [1995], Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2005, p. 56.

141 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « fantaisie ».

142 P. Richelet, *Dictionnaire françois*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680, s.v. « fantaisie ».

Les sentiments du Comte semblent en effet fluctuer, même en dehors du désir d'infidélité :

Il me semble que je souffrirais moins de me voir une rivale, et d'attribuer vos refroidissements à votre passion pour elle, que de vous éprouver si différent de ce que vous devriez être, lorsqu'aucun objet ne me combat dans votre cœur. (lettre XLV, p. 147)

Les « refroidissements » dont se plaint la Marquise signifient « diminution d'amitié, d'amour, de zèle¹⁴³ ». La métaphore du froid est fréquemment utilisée pour désigner l'amenuisement de l'amour ou son absence, puisqu'à l'inverse, la métaphore de la chaleur, et en particulier celle de la flamme¹⁴⁴, est toujours associée à un puissant amour. La métaphore de l'amour en tant que foyer, et par opposition, celle de son absence en tant que froid, est donc extrêmement courante. À l'époque, elle est si répandue qu'on peut la considérer comme une métaphore dont « l'image initiale s'efface progressivement dans les esprits¹⁴⁵ » et dont « l'emploi de plus en plus fréquent [...] produirait, à la façon d'une pièce de monnaie passant de main en main, et usée par le frottement, l'usure du sens¹⁴⁶ ». Ici, les « refroidissements » du Comte ne constituent pas en eux-mêmes le cœur de l'accusation : c'est surtout leur cause qui fait souffrir l'épistolière. S'il est bien reproché à l'amant de moins aimer la Marquise, le problème principal est cependant que ses sentiments diminuent sans pour autant s'être portés ailleurs. La Marquise traduit cela par un système corrélatif, qui permet d'exprimer « une variation d'intensité [...] mesurée par rapport à un point de repère qui lui sert en quelque sorte d'étalon¹⁴⁷ ». Le système corrélatif utilisé est plus précisément un système comparatif, où « la subordonnée circonstancielle entre en relation avec la principale pour formuler des comparaisons soit globales, soit graduées¹⁴⁸ ». Il s'agit ici d'une comparaison graduée dont la « conjonction dépen[d] d'un terme de la principale¹⁴⁹ ». En effet, le déterminant « moins de », un « déterminant complexe à valeur quantificatrice¹⁵⁰ », précède la « proposition comparative, introduite par *que*¹⁵¹ ». Dans notre occurrence, le point de repère servant d'étalon est le suivant : « vous éprouver si différent de ce que vous devriez être, lorsqu'aucun objet ne me

143 *Ibid.*, s.v. « refroidissement ».

144 A. Sancier-Chateau rappelle qu'au XVII^{ème} siècle, la métaphore de la flamme est à compter parmi celles, « héritées de la poésie lyrique du XVI^e siècle, elle-même imprégnée par la tradition pétrarquiste, [qui] sont privilégiées » et ancrées dans la langue. Elles sont à nouveau diffusées par le courant *précieux*, qui « adopte spontanément des images connues et intelligibles » (*Introduction à la langue du XVII^e siècle*, tome 1 : *Vocabulaire*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1995, p. 57-58 et 59).

145 P. Dumonceaux, *Langue et sensibilité au XVII^e siècle. L'évolution du vocabulaire affectif*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 1975, p. 6.

146 *Ibid.*, p. 7.

147 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 863.

148 *Id.*

149 *Ibid.*, p. 865.

150 *Id.*

151 *Id.*

combat dans votre cœur ». Ce point de repère renvoie à la situation réelle, tandis que « de me voir une rivale, et d'attribuer vos refroidissements à votre passion pour elle » correspond à « une réalité différente, mais présentant des éléments communs autorisant une comparaison¹⁵² ». Il s'agit d'une situation hypothétique dont la Marquise suppose qu'elle lui serait moins douloureuse à vivre. Le reproche adressé au Comte est donc de moins aimer l'épistolière sans qu'aucun élément extérieur n'en soit la cause. En effet, cela signifie que l'amointrissement de son amour ne trouve sa source que dans l'indifférence progressive qu'il lui porte, ce qui est bien plus humiliant pour elle.

1.2. Les griefs dûs aux indélicatesses du Comte

Deuxièmement, le Comte commet souvent des indélicatesses envers la Marquise. Celle-ci lui expose alors les griefs causés, c'est-à-dire les « dommage[s] que l'on reçoit, lezion[s] que l'on souffre en quelque chose¹⁵³ », qui signifient également « la plainte que l'on fait pour le dommage receu¹⁵⁴ ». L'emploi métaphorique du terme *grief*, appartenant spécifiquement au domaine juridique, nous paraît adéquat au vu de la scénographie de type judiciaire qui se met souvent en place dans les *Lettres de la Marquise*, où l'on trouve une victime, un coupable, et où des crimes ont été commis. Avant même que la liaison amoureuse n'ait débuté, le Comte s'adonne déjà à des vantardises auprès d'autres personnes, ce qui indispose fortement la Marquise :

Vous m'avez encore exposée au [*sic*] plaisanteries de Madame de G***, qui hier me félicita à demi sur le bonheur que j'avais d'être aimée de vous, et de n'être pas insensible à votre passion. [...] Vous me ferez plaisir de détourner les idées que de pareilles impostures doivent donner de moi ; il me serait fâcheux que, n'étant pour rien dans vos extravagances, on me crût capable de les partager ; et je crois que votre probité souffrirait de me faire jouer ce personnage. (lettre VII, p. 62-63)

La colère de l'épistolière s'exprime fortement à travers les substantifs abstraits au pluriel, très péjoratifs, qui qualifient les actes du Comte. L'« imposture » signifie en effet « Tromperie. Calomnie, chose qu'on impose à quelqu'un¹⁵⁵ ». L'emploi hyperbolique du substantif abstrait permet de multiplier et d'accroître les fautes commises par le Comte, dévoilant à quel point la Marquise se sent trahie et outragée. L'antéposition de l'adjectif « pareilles », une « position marquée signalant l'addition d'une valeur supplémentaire¹⁵⁶ », redouble cet effet. Si les

152 *Ibid.*, p. 863.

153 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « grief ».

154 *Id.*

155 P. Richelet, *Dictionnaire françois*, op. cit., s.v. « imposture ».

156 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 631.

indiscrétions du Comte indisposent autant la Marquise, c'est parce qu'en tant que femme, elle doit étroitement surveiller sa réputation et conserver une apparence irréprochable de vertu. Elle qualifie ainsi d'« impostures » les dires du Comte, leur donnant une apparence de mensonge, bien qu'ils soit effectivement corrects. Avoir révélé ces faits à de tierces personnes est une importante erreur de la part du Comte, car cela pourrait compromettre sa correspondante. Le second substantif abstrait au pluriel de cet extrait s'avère également très péjoratif. L'« extravagance » signifie en effet « bizarrerie, folie¹⁵⁷ », mais aussi « discours vuide de bon sens, impertinence, sotise¹⁵⁸ ». Ces « extravagances » renvoient à l'amour que le Comte porte à la Marquise ainsi qu'à la cour qu'il lui fait. La Marquise les qualifie ainsi afin de leur donner une apparence d'absurdité, ce qui permet de décrédibiliser l'hypothèse d'une réciprocité de sa part. Le substantif est précédé du déterminant possessif « vos », qui, comme nous l'avons vu, implique que la caractérisation des attitudes mentionnées est pertinente. D'autre part, l'usage du possessif dans cette occurrence peut aussi servir à insister sur le fait que les « extravagances » ne sont que du côté du Comte et ne sont pas partagées par la Marquise. Le choix de ce substantif permet à l'épistolière d'exprimer toute son indignation, montrant ainsi à son correspondant à quel point ces actes s'avèrent déplacés et inacceptables. Les substantifs abstraits au pluriel cristallisent ainsi l'indignation ressentie par la Marquise face à des comportements extrêmement indélicats de la part du prétendant.

Un grief similaire est exprimé ici :

Vous ne désirez jamais plus ardemment que lorsqu'il est presque impossible de vous satisfaire, et quand dans des lieux dont nous sommes sûrs, je me livre à votre tendresse, je vous trouve sans emportement et sans ardeur. C'est une remarque que vos folies m'ont fait faire malgré moi [...]. (lettre XXIX, p. 108-109)

Les « folies » dont parle la Marquise sont des manifestations d'« imprudence » et de « temerité¹⁵⁹ », mais aussi d'« extravagance », de « faute de jugement¹⁶⁰ ». Elles désignent les comportements déraisonnables, voire dangereux, de la part du Comte. En effet, pour éviter le scandale, la liaison doit absolument rester secrète. Il n'est donc pas du tout raisonnable de la part de l'amant de souhaiter des rapprochements physiques lorsqu'ils risquent d'être découverts, c'est pourquoi la Marquise désigne ces désirs comme des « folies ». L'emploi hyperbolique du substantif abstrait au pluriel témoigne ainsi de toute l'inquiétude de la Marquise face aux comportements irréfléchis et inadapés de l'amant.

Le comportement inadéquat du Comte est particulièrement visible lorsqu'il tente de

157 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « extravagance ».

158 P. Richelet, *Dictionnaire françois*, op. cit., s.v. « extravagance ».

159 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « folie ».

160 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « folie ».

reconquérir l'épistolière après l'avoir quittée :

Je connais votre air triste, ces soupirs affectueux que vous tirez du fond du cœur, ces petits mots si joliment dits, ces lettres si élégamment écrites, ces beaux yeux noyés dans les larmes, ce visage abattu, tout cela ne peut plus me toucher ; et je crois pourtant, que c'est tout ce que vous savez faire. Vous perdriez encore l'esprit, que je ne m'en apercevrais pas. Ainsi, vous jugez bien que toutes ces gentilleses ne peuvent vous être d'aucune utilité. (lettre LX, p. 192)

Le terme « gentillesse » signifie « grace, agrément [...] traits agreables¹⁶¹ » et caractérise « ce qui est gentil, agreable, soit en beauté, soit en delicatesse¹⁶² ». Le déterminant démonstratif « ces » est utilisé en emploi anaphorique : il « identifie un référent déjà évoqué au moyen d'une description identique ou différente (un hyperonyme, par exemple, ou un terme évaluatif)¹⁶³ ». Les « gentilleses » résument et englobent tous les comportements du Comte précédemment énumérés par la Marquise. Il s'agit à la fois d'une forme d'hyperonyme, puisque le substantif peut qualifier chacun des éléments énumérés, mais également d'un terme évaluatif, car il est porteur d'un jugement. En effet, ce substantif désigne des comportements du Comte qui font partie de la galanterie et que l'on s'attend effectivement à trouver chez un amant qui cherche à reconquérir une femme. Toutes ces attitudes pourraient sembler appropriées et aptes à attendrir la Marquise en d'autres circonstances. Cependant, les tours qu'utilise le Comte sont désormais inutiles auprès d'une Marquise qui n'en est plus dupe. Celle-ci ne perçoit plus ces « gentilleses » dans leur sens mélioratif, car elle les sait savamment calculées et orchestrées par un galant expérimenté. L'ironie, figure « du double langage¹⁶⁴ » qui « sous-tend un mouvement de disqualification, ou au moins de moquerie¹⁶⁵ » se loge alors dans le substantif abstrait pour décrédibiliser les actes du Comte. Le choix de ce substantif sert un double but : qualifier de manière pertinente des attitudes galantes qui fonctionnent en d'autres circonstances, et ironiser sur leur inutilité envers elle à ce moment précis, lectrice lucide et avertie des stratagèmes du Comte. En agissant d'une manière qui lui est déjà connue, le Comte révèle qu'il pense la Marquise toujours dupe de ses subterfuges et qu'il sous-estime ses capacités d'observation, ce qui n'est pas du tout flatteur pour elle. De plus, il ne fait preuve d'aucune imagination dans des circonstances où les ruses habituelles ne peuvent et ne doivent suffire à une maîtresse abandonnée. Par ailleurs, si le prédéterminant « toutes » est utilisé pour désigner la totalité des tours mentionnés par la Marquise, il permet également d'ajouter l'idée de multiplicité, ce qui décrédibilise davantage les tentatives du

161 *Ibid.*, s.v. « gentillesse ».

162 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « gentillesse ».

163 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 287.

164 C. Fromilhague, *Les Figures de style*, op. cit., p. 112.

165 *Id.*

Comte et renforce l'hyperbole.

Dans des circonstances similaires, la Marquise raille l'attitude du Comte afin de souligner l'absurdité de son attitude :

Vous croyez m'aimer aujourd'hui, vous avez même des jalousies. Avez-vous oublié combien votre liberté vous était chère ? Ne vous souvenez-vous donc plus que vous m'avez sacrifiée au plaisir d'en jouir encore ? (lettre LXI, p. 196)

La jalousie étant une « passion qui procède de la crainte qu'un autre n'obtienne la possession d'une personne qu'on aime d'amour, ou de la douleur de s'en voir préférer un autre¹⁶⁶ », il est surprenant d'en percevoir des manifestations chez le Comte, qui a précédemment abandonné la Marquise. La présence du verbe modal « croyez » montre que la Marquise refuse de considérer comme réel l'amour dont son ancien amant semble à nouveau faire preuve. Elle le pense incapable d'aimer et ne lui attribue que les manifestations feintes d'un amour feint – ou du moins d'un amour dont il se persuade selon son bon vouloir. La première proposition contient donc déjà la raillerie, mais celle-ci atteint son apogée dans la seconde proposition. L'adverbe « même », qui précède le substantif abstrait, produit un effet de gradation qui permet de traduire l'aspect inattendu des « jalousies » du Comte. Il met en exergue leur caractère inadapté à la situation, la surprise et l'indignation de la Marquise. Les « jalousies » sont perçues par celle-ci comme des attitudes qui cristallisent le comportement incongru, incohérent et surtout déplacé du Comte. Celui-ci fait preuve d'indélicatesse en se permettant des jalousies envers l'épistolière, dans des circonstances qui ne l'y autorisent plus.

2. Le pluriel de différenciation

Deuxièmement, les attitudes du Comte sont souvent détaillées par des substantifs abstraits utilisés en « pluriel de différenciation », un pluriel qui sert à préciser les manifestations d'un sentiment et qui s'avère « particulièrement utile aux distinctions et aux analyses psychologiques et morales¹⁶⁷ ». On le trouve au sein de structures binaires ou cumulatives. Ces structures peuvent être constituées uniquement de substantifs abstraits au pluriel, ou n'en contenir qu'un seul, les autres demeurant au singulier.

166 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « jalousie ».

167 C. Lignereux, « L'emploi des substantifs abstraits au pluriel dans les lettres de Mme de Sévigné à Mme de Grignan », dans Cl. Badiou-Monferran, Fr. Calas, J. Piat et Chr. Reggiani (dir.), *La Langue, le style, le sens. Études offertes à Anne-Marie Garagnon*, op. cit., p. 160.

2.1. Les plaintes motivées par l'infidélité du Comte

L'inconstance du Comte amène celui-ci à se désintéresser de la Marquise, mais également à se tourner vers d'autres femmes, deux aspects qui sont très souvent soulignés. La Marquise émet alors des plaintes, c'est-à-dire des « paroles qui témoignent le peu de satisfaction qu'on a de quelqu'un, ou le tort qu'on a reçu¹⁶⁸ », et qui constituent « ce qu'on dit, ce qu'on écrit pour marquer le sujet qu'on a de se plaindre de quelqu'un¹⁶⁹ ». Nous commenterons dans le même temps les deux structures binaires des occurrences suivantes, qui sont similaires :

L'amour est toujours clairvoyant quand il est au point que je sens le mien. Accoutumée à être aimée, réfléchissant avec plaisir sur tout ce qui me prouvait votre tendresse ; comment avez-vous pu penser que je ne m'apercevrais pas de votre négligence et de vos mépris ? sera-ce en m'accusant de bizarrerie que vous dissiperez mes soupçons ? Pouvez-vous me nier que vous n'avez point passé avec elle les deux jours que vous m'avez refusés ? En répondant même hier à mes reproches, vous ne regardiez que ma rivale [...]. (lettre XXIV, p. 97-98)

Avez-vous pu croire que j'aimasse le Prince de *** ? Et quand il aurait été vrai que vos procédés m'eussent guérie, me connaissez-vous assez peu pour me croire capable d'aller chercher dans un commerce nouveau une continuation de déshonneur ? J'aurais trop bien justifié votre inconstance et vos mépris. (lettre LXIII, p. 203)

Dans les deux cas, c'est le second substantif abstrait, « mépris », qui est au pluriel et qui contient le sens le plus péjoratif. Ces « signifiés d'intensité variable¹⁷⁰ » forment une « gradation¹⁷¹ » : la structure binaire met ainsi en place un effet d'accentuation sur le deuxième terme. Le premier terme demeure plus abstrait, plus général. Il contient une accusation plus globale, dont le second substantif incarne des manifestations concrètes. Le « mépris » signifie « jugement, opinion et action d'une personne qui ne fait point de cas d'une chose¹⁷² », mais peut aussi avoir le sens de « sentiment bas et injurieux qu'on a d'une personne, d'une chose, et par lequel nous le jugeons indigne d'estime, d'esgards, ni d'attention¹⁷³ ». Dans la première structure binaire, les deux substantifs abstraits véhiculent tous deux l'idée de désintérêt. En effet, la « négligence » signifie le « peu de soin qu'on a de quelque chose ou de quelque personne¹⁷⁴ ». Le « mépris » est également à comprendre dans le sens similaire de désintérêt. En effet, le Comte n'accorde que peu d'attention à la Marquise, car même en sa présence, il se consacre à une autre femme. L'épistolière utilise donc le terme de « négligence » pour

168 P. Richelet, *Dictionnaire françois*, op. cit., s.v. « plainte ».

169 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « plainte ».

170 C. Fromilhague, *Les Figures de style*, op. cit., p. 34.

171 *Id.*

172 P. Richelet, *Dictionnaire françois*, op. cit., s.v. « mépris ».

173 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « mespris ».

174 P. Richelet, *Dictionnaire françois*, op. cit., s.v. « négligence ».

évoquer l'omission dont il fait preuve envers elle, un sémantisme que l'on retrouve dans le substantif « mépris ». Cependant, le second sens de ce substantif permet d'apporter une nuance bien plus péjorative, en caractérisant des attitudes que la Marquise perçoit comme chargées de sentiments négatifs envers elle. Ainsi, les deux substantifs renvoient à un même comportement de l'amant, le second substantif apportant une nuance qui en détaille un autre aspect. Le procédé est similaire dans la seconde structure binaire, où l'« inconstance » signifie « legereté trop grande, facilité à changer d'opinion, de resolution, de passion, de conduite, de sentiment¹⁷⁵ ». Les sentiments du Comte fluctuent, c'est pourquoi il s'intéresse à d'autres femmes. Les « mépris » envers la Marquise sont une des manifestations de cette « inconstance » : ils révèlent l'indifférence de l'amant, dont l'intérêt est porté ailleurs. Nous pouvons également déduire la présence du sens plus péjoratif des « mépris ». En effet, la Marquise qualifie de « continuation de déshonneur » le « commerce nouveau » qu'elle aurait pu avoir avec le Prince de ***, puisqu'étant femme, l'adultère est socialement perçu comme une indignité. Elle explique que si elle s'était adonnée à cette liaison, cela aurait « justifié » les « mépris » du Comte, qui sont à comprendre ici dans le sens de sentiments dévalorisants. Ceux-ci existaient donc déjà sans être légitimes. Ainsi, l'inconstance du Comte consiste à s'intéresser à d'autres femmes mais également à dédaigner la Marquise, sur laquelle il porte un regard dépréciatif.

2.2. Les accusations de cruauté

La Marquise adresse également au Comte des accusations, c'est-à-dire des « reproche[s], [...] imputation[s] qu'on fait à quelqu'un, de quelque deffaut que ce soit¹⁷⁶ ». Ces accusations sont dirigées envers son caractère cruel et insensible. Le Comte est accusé d'être incapable de ressentir de l'amour et de ne s'adonner à des liaisons que pour satisfaire son *ego* :

Vous ne connaissez ni l'amour, ni l'amante. Vous faites l'un, parce que c'est le bel air, et vous ne voyez l'autre, que pour jouir de la vue d'un objet dont vous êtes le maître, et que vous avez le plaisir de rendre la victime de vos caprices et de vos froideurs. (lettre XLV, p. 146-147)

Un « caprice » est une « fantaisie bourruë, sorte de folie¹⁷⁷ », un « déreglement d'esprit¹⁷⁸ » : on l'utilise pour désigner des attitudes où « au lieu de se conduire par la raison, on se laisse emporter à l'humeur dominante où on se trouve¹⁷⁹ ». Les « caprices » dont parle la Marquise

175 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « inconstance ».

176 *Ibid.*, s.v. « accusation ».

177 P. Richelet, *Dictionnaire françois*, op. cit., s.v. « caprice ».

178 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « caprice ».

179 *Id.*

sont des actes qui prennent leur source dans les humeurs du Comte et qui s'expriment sans contrôle de la raison. Il s'agit donc d'attitudes qui peuvent s'avérer injustes et sembler inexplicables aux yeux de l'amante. Le Comte ne tente en aucun cas d'exercer un contrôle sur ses caprices, puisqu'il prend précisément plaisir à créer de la souffrance chez sa maîtresse. Une seconde manifestation de ce caractère cruel et manipulateur est également citée : ce sont les « froideurs ». La métaphore que l'on trouve dans ce substantif est à considérer au même titre que celle, que nous avons précédemment évoquée, contenue dans les « refroidissements ». La « froideur » est la « qualité de ce qui est froid; et se dit tant au propre, qu'au figuré, de la *froidueur* [...] qui se rencontre dans l'amitié, quand il y a quelque brouillerie¹⁸⁰ », elle signifie « espece d'aversion, grande indifférence¹⁸¹ ». Les « froideurs » caractérisent donc des attitudes à la fois indifférentes mais également porteuses de sentiments négatifs. Les deux substantifs de la structure binaire construisent ainsi l'image d'un amant volontairement tyrannique envers sa maîtresse, qui laisse s'exprimer librement ses humeurs, et dont le seul plaisir est de s'adonner à des jeux de manipulation où il domine toujours.

Le caractère cruel et manipulateur du Comte est également détaillé en structure cumulative :

Occupé sans cesse à me tourmenter, vous essayez tour à tour les absences, les mépris, la fausse jalousie ; rien ne vous touche, et lorsque par le moindre de vos soins, vous pourriez me rendre heureuse, que par les miens je mérite tous vos empressements, que je languis, en attendant cet heureux moment qui doit vous offrir à mes yeux, je ne trouve dans les vôtres que la plus cruelle indifférence ; et si vous êtes attentif à quelque chose, c'est à me faire verser des larmes. (lettre XLV, p. 147)

Dans cette structure cumulative, on trouve deux substantifs abstraits au pluriel, le troisième étant au singulier. L'article défini est ici employé pour les trois substantifs en emploi « générique, c'est-à-dire [qu'il] concern[e] l'ensemble d'une classe ou d'une sous-classe d'individus¹⁸² ». Cependant, pour les deux articles au pluriel, la « généricité [est] moins complète qu'avec le singulier¹⁸³ ». La « jalousie », qui compte parmi les « noms dits *massifs*¹⁸⁴ », est donc à considérer avec une valeur plus générale que les deux autres substantifs. Quoiqu'il en soit, l'énumération acquiert une forme de généralisation qui permet à la Marquise d'incriminer des comportements très concrets du Comte mais également de les insérer dans une perspective plus large. L'« absence » signifie « éloignement d'un lieu, ou

180 *Ibid.*, s.v. « froideur ».

181 P. Richelet, *Dictionnaire françois*, op. cit., s.v. « froideur ».

182 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 283.

183 *Ibid.*, p. 284.

184 *Ibid.*, p. 283.

d'une personne¹⁸⁵ », « retraite, éloignement de la présence des autres¹⁸⁶ » ; les « mépris » peuvent être compris dans les deux sens que nous avons déjà mentionnés. Il y a donc un effet de gradation au sein de cette structure cumulative. Tout d'abord, le Comte est accusé d'éviter volontairement la Marquise, une idée qui se retrouve également dans le substantif « mépris », et à laquelle s'ajoute son sens plus péjoratif de « sentiment bas et injurieux qu'on a d'une personne¹⁸⁷ ». Ces deux substantifs révèlent progressivement les sentiments négatifs du Comte envers la Marquise et la cruauté avec laquelle il se comporte. Le dernier substantif abstrait, quant à lui, permet de montrer à quel point le Comte est un personnage manipulateur et hypocrite, qui choisit ce comportement de manière calculée. En effet, si la jalousie est une « passion qui procède de la crainte qu'un autre n'obtienne la possession d'une personne qu'on aime d'amour¹⁸⁸ », elle est « fausse », comme nous l'indique l'adjectif épithète. Si le Comte feint ce sentiment, c'est pour exercer son despotisme sur la Marquise. Ainsi, cette structure cumulative permet de détailler des comportements du Comte représentatifs de ce trait de sa personnalité, tout en traduisant l'indignation croissante de la Marquise.

3. Le pluriel d'imprécision

Enfin, le « pluriel d'imprécision » permet d'« apporter comme une nuance d'adoucissement à l'expression ; il dilue et disperse dans la multiplicité ce que le singulier resserre et précise dans l'unité et présente par conséquent d'une façon trop brutale et trop crue¹⁸⁹ ». Ainsi, ce pluriel est utilisé lorsque les manifestations concrètes désignées peuvent heurter les bienséances, incommoder le destinataire, ou encore s'avérer embarrassant pour l'énonciateur.

3.1. Le regret des soins passés

Les sentiments du Comte se sont rapidement affaiblis au fil de la liaison, ce qui l'a contraint à recourir aux ressources de l'intellect pour continuer à agir normalement :

185 P. Richelet, *Dictionnaire français, op. cit.*, s.v. « absence ».

186 A. Furetière, *Dictionnaire Universel, op. cit.*, s.v. « absence ».

187 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française, op. cit.*, s.v. « mespris ».

188 *Ibid.*, s.v. « jalousie ».

189 R. Lathuillère, *La Préciosité. Étude historique et linguistique, op. cit.*, p. 393.

Ce temps dura peu, vos désirs s'affaiblirent ; comme c'était la seule chose qui vous eût attaché à moi, je vous vis beaucoup moins attentif qu'auparavant ; ma passion n'avait plus pour vous les mêmes charmes, vous aviez besoin de réflexion pour me donner ces mêmes soins que j'avais dus à votre cœur [...]. (lettre LXI, p. 195-196)

Cet extrait ne correspond pas tout à fait à une accusation, mais se fait plutôt l'expression élégiaque d'un regret, c'est-à-dire d'une « affliction, [d'un] chagrin qu'on a d'avoir [...] perdu quelque chose¹⁹⁰ ». Il pourrait être rapproché de la lamentation, qui, « en rhétorique, [...] consiste à regretter vivement quelque chose et à fixer ce sentiment dans une formule [...] ou dans une forme particulière¹⁹¹ ». Ce terme semble cependant quelque peu excessif dans la mesure où il signifie « plainte accompagnée de gémissements et de cris¹⁹² » et où il est habituellement associé au deuil. Dans notre extrait, la Marquise revient douloureusement sur le changement du Comte et évoque la fin d'une période désormais perdue, en utilisant pour cela le passé simple. Ce temps du récit opère une « nette délimitation du procès¹⁹³ » : « coupé de la situation d'énonciation, [il] rejette l'énoncé dans un passé révolu nettement délimité¹⁹⁴ ». La période durant laquelle le Comte était sincère appartient uniquement au passé (« ce temps dura peu »), ce qui cause les regrets de la Marquise. Les deux autres verbes conjugués au passé simple (« s'affaiblirent, « je vous vis ») servent à « introduire un repère temporel nouveau dans un récit au passé, sans s'appuyer nécessairement sur une indication chronologique explicite¹⁹⁵ » : ils représentent « les événements importants, les faits de premier plan¹⁹⁶ » qui ont modifié la situation, c'est-à-dire la nature des « soins » prodigués par le Comte. Le substantif « soin », qui au singulier désigne « dans une acception large, la sollicitude que l'on manifeste à quelqu'un¹⁹⁷ » traduit, lorsqu'il est au pluriel, « les marques d'attention que l'on prodigue par affection, amitié ou intérêt¹⁹⁸ » et « se dit spécialement des attentions amoureuses, des assiduités dont on fait preuve auprès de l'être aimé¹⁹⁹ ». La Marquise utilise ce substantif en « pluriel d'imprécision » afin de ne pas détailler la nature de ces « soins », et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, évoquer précisément chacun des « soins » autrefois reçus du Comte serait douloureux à une épistolière qui n'en bénéficie plus. Deuxièmement, la « tendance à la synthèse²⁰⁰ » qu'apporte le « pluriel d'imprécision » permet d'englober la

190 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « regret ».

191 B. Dupriez, *Gradus. Les Procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1984, p. 273.

192 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « lamentation ».

193 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 538.

194 *Id.*

195 *Id.*

196 *Id.*

197 A. Sancier-Chateau, *Introduction à la langue du XVII^e siècle*, tome 1 : *Vocabulaire*, op. cit., p. 47.

198 *Id.*

199 *Ibid.*, p. 47-48.

200 C. Lignereux, « L'emploi des substantifs abstraits au pluriel dans les lettres de Mme de Sévigné à Mme de

totalité des comportements correspondant sans avoir besoin de les énumérer. Cela permet également de ne pas citer ceux qui pourraient aller à l'encontre de la bienséance. Le déterminant démonstratif « ces » est ici employé en « emploi cataphorique²⁰¹ » : il est suivi d'une « expansion du N (il appelle ce complément nécessaire au lieu de rappeler un élément antérieur, et c'est en ce sens qu'il est cataphorique), sous forme de relative²⁰² ». La relative, qui est déterminative, est la suivante : « que j'avais dus à votre cœur ». La Marquise rappelle donc qu'autrefois, le Comte lui prodiguait des soins sincères, comme le montre l'emploi de la métonymie « lexicalisée [...] [de] l'organe du cœur comme source d'amour, de générosité, etc²⁰³ ». Dans ce type de métonymie, « un référent abstrait est représenté à travers l'objet qui l'emblématise dans une culture donnée²⁰⁴ », le « cœur » étant ici l'objet qui incarne les sentiments. La Marquise insiste sur l'existence passée de soins sincères grâce à « l'identificateu[r]²⁰⁵ » « mêmes » qui se trouve « postpos[é]²⁰⁶ » au déterminant. Cela lui permet de mettre en exergue le changement qui s'est produit chez le Comte. En effet, si ces soins prenaient leur source dans d'authentiques sentiments, ils sont ensuite devenus le fruit d'une contrainte, d'une posture intellectualisée. Lassé par la liaison, le Comte a « besoin de réflexion » pour générer ces soins, ce qui s'avère tout à fait paradoxal, car de telles marques d'attention sont habituellement engendrées par des sentiments. La Marquise dresse ainsi le portrait d'un Comte dont l'amour diminue au point qu'il doive contrefaire, à l'aide de l'intellect, des signes normalement indissociables d'émotions sincères.

3.2. Les sarcasmes discréditant les transports du Comte

Parmi les substantifs abstraits utilisés au « pluriel d'imprécision », nous accorderons une importance particulière au terme « transports », qui apparaît toujours dans cet emploi du pluriel. Le « transport » caractérise « la violente émotion de l'âme qui met l'être hors de lui-même ; qu'il s'agisse de la joie, de la colère, de l'amour²⁰⁷ » ; on le « dit figur. des passions pour en marquer l'excès, la violence, la vivacité²⁰⁸ ». Au pluriel, il « rend compte des signes

Grignan », dans Cl. Badiou-Monferran, Fr. Calas, J. Piat et Chr. Reggiani (dir.), *La Langue, le style, le sens. Études offertes à Anne-Marie Garagnon*, op. cit., p. 161.

201 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 287.

202 *Id.*

203 C. Fromilhague, *Les Figures de style*, op. cit., p. 66.

204 *Ibid.*, p. 65.

205 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 304.

206 *Id.*

207 A. Sancier-Chateau, *Introduction à la langue du XVII^e siècle*, tome 1 : *Vocabulaire*, op. cit., p. 39.

208 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « transport ».

concrets du sentiment²⁰⁹ », en montre les « manifestations extérieures²¹⁰ ». Ces signes physiques, lorsqu'ils relèvent du sentiment amoureux, peuvent être de nature plus ou moins grivoise, et renvoyer autant à des manifestations légères qu'à une ardeur sexuelle ou encore à l'acte lui-même. Le « pluriel d'imprécision » est alors nécessaire pour apporter un effet de floutage sur ces manifestations concrètes, préservant ainsi la bienséance. La Marquise accorde un intérêt tout particulier aux « transports » du Comte, car ils sont les révélateurs privilégiés de ses sentiments. Minutieusement analysés, ceux-ci sont fréquemment mis en regard avec ceux de l'épistolière, qui tente de prouver que le Comte est par nature un être bien moins sensible qu'elle. Pour les dévaluer, elle a recours au sarcasme, « figure de rhétorique²¹¹ » qui se traduit par de la « raillerie amère et insultante²¹² », par de l'« ironie forte et piquante, par laquelle un Orateur insulte à son ennemy, et le maltraite cruellement de paroles²¹³ ». L'épistolière accuse ainsi le Comte d'être incapable de ressentir de l'amour et d'être habité uniquement par des sentiments liés à l'*ego* :

Je vous ai vu des transports, qui m'ont paru sincères ; mais je crains que la vanité seule ne les ait fait naître ! Vous vous êtes vu un rival, et vous ne m'avez crue digne d'être aimée, que lorsque vous avez perdu tout espoir de me ramener. (lettre LXIII, p. 200)

Ainsi, les « transports » désignent les manifestations concrètes des passions qui animaient le Comte. Dans le contexte de la réconciliation entre les amants, ces passions devraient relever de l'amour et des émotions qui s'y rapportent. Cependant, et avant même que l'origine des « transports » ne soit mise en doute, leur sincérité est d'ores et déjà nuancée. D'une part, dans la première proposition, la Marquise témoigne de l'existence des « transports » du Comte par l'utilisation du verbe perceptif « voir » au passé composé. L'usage de ce verbe souligne le fait qu'il s'agisse d'une impression sensible passant par une subjectivité. D'autre part, le « prono[m] personne[l]²¹⁴ » « me » (ici élidé devant l'initiale vocalique), une des « formes disjointes²¹⁵ » du pronom personnel de la première personne, contribue à rappeler que le discours est orienté en fonction du locuteur. En effet, celui-ci fait partie des « déictiques[, qui] désignent une personne causalement reliée à leur propre énonciation²¹⁶ ». Par l'utilisation de ce pronom, ici en « form[e] complémen[t]²¹⁷ », la Marquise insiste à nouveau sur le fait que la perception qu'elle a eue des « transports » du Comte n'est qu'une interprétation de sa part. De

209 A. Sancier-Chateau, *Introduction à la langue du XVII^e siècle, tome 1 : Vocabulaire, op. cit.*, p. 39.

210 *Id.*

211 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française, op. cit.*, s.v. « sarcasme ».

212 *Id.*

213 A. Furetière, *Dictionnaire Universel, op. cit.*, s.v. « sarcasme ».

214 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français, op. cit.*, p. 362.

215 *Ibid.*, p. 368.

216 *Ibid.*, p. 363.

217 *Ibid.*, p. 369.

plus, le verbe d'état « paraître » (ici au passé composé) « affect[e] la prédication attributive d'une modalité épistémique qui la situe dans le domaine de l'apparence²¹⁸ ». L'adjectif attribut « sincères » est donc à considérer sous l'angle « évaluatif²¹⁹ » de la modalisation, c'est-à-dire d'une « modalisatio[n] selon le vrai, le faux ou l'incertain²²⁰ ». Le doute subsiste alors quant à l'authenticité des « transports » du Comte, car ceux-ci ne sont pas objectivement désignés comme « sincères », même si la Marquise admet qu'elle les a perçus comme tels. Étant devenue très méfiante envers le Comte, elle peine à lui attribuer catégoriquement des sentiments authentiques. Toutefois, jusqu'à l'adversatif « mais », qui introduit le reproche, l'affirmation paraît véhiculer un contenu plutôt valorisant pour l'amant, qui semble avoir fait preuve de réelles émotions. Cependant, l'analyse qu'effectue la Marquise sur l'origine de ces « transports » tend à prouver que, si ceux-ci ont bel et bien existé, ils n'ont pas été causés par une émotion amoureuse. L'hypothèse de l'épistolière s'exprime dans la seconde proposition : « je crains que la vanité seule ne les ait fait naître », une proposition « complétif[e] introduit[e] par *que*²²¹ » faisant partie des « compléments directs du verbe²²² ». Il convient également de préciser que le « ne » est ici « "explétif" [et] n'a pas de valeur proprement négative²²³ » ; il dénote seulement un « niveau de langue recherché²²⁴ ». Dans la subordonnée complétive, l'épistolière met en exergue ce qu'elle pense être la véritable cause des « transports » du Comte, grâce à une « périphrase verbale à valeur factitive²²⁵ », c'est-à-dire une phrase « enchâssée dans le dispositif [N₀ + *faire* [–]] où le référent du sujet N₀ représente la cause ou l'agent du procès décrit par la phrase originale²²⁶ ». Dans cette périphrase, le verbe « faire » (ici au subjonctif passé) s'interprète comme un « opérateur diathétique (un quasi-auxiliaire de diathèse) qui permet d'augmenter une phrase de départ d'un actant initial représentant l'instance qui est cause du reste du procès²²⁷ ». L'usage de cette « construction dite causative (ou factitive)²²⁸ » permet d'insister sur la véritable cause des « transports » du Comte : la « vanité ». La Marquise dévoile ainsi ses véritables motivations et son hypocrisie. De plus, le substantif « vanité » est suivi de l'« adjectif à valeur adverbiale²²⁹ » « seule », qui

218 *Ibid.*, p. 425.

219 *Ibid.*, p. 976.

220 *Id.*

221 *Ibid.*, p. 823.

222 *Ibid.*, p. 824.

223 *Ibid.*, p. 709.

224 *Id.*

225 *Ibid.*, p. 413.

226 *Ibid.*, p. 411.

227 *Ibid.*, p. 412.

228 *Ibid.*, p. 411.

229 *Ibid.*, p. 655.

est « un marqueur argumentatif d'exclusivité²³⁰ » et signifie ici « seulement ». Par conséquent, cela exclut que d'autres sentiments que la « vanité » aient pu se mêler aux « transports » du Comte. Ce dernier est alors à nouveau érigé en être incapable de ressentir de l'amour, en séducteur uniquement soucieux de sa réussite et de sa réputation.

Son incapacité à aimer est également dénoncée ici :

Vous n'étiez pas fait pour aimer. Toujours maître de vous, vous n'êtes jamais que spectateur des transports que vous faites naître. Je vous vois pensif et rêveur dans des moments qui ne sont faits que pour éteindre la raison, et où sans cesse vous me rappelez à la mienne. (lettre XLV, p. 146)

Le Comte génère des « transports » chez sa maîtresse, comme l'indique la « construction [...] factitive²³¹ » qui se trouve au sein de la relative déterminative « que vous faites naître ». Cependant, il ne les partage pas. En effet, la « négation exceptive [...] formulée à l'aide de *ne...que*²³² », qui se trouve dans la proposition « vous n'êtes jamais que spectateur des transports que vous faites naître », est équivalente « à *seulement, uniquement* [et] exclut de son champ tout terme autre que celui qui suit *que*²³³ ». Elle affecte ici l'« attribut du sujet²³⁴ », c'est-à-dire « le deuxième constituant d'un groupe verbal (GV -> V + X) dont le verbe introducteur est le verbe *être* ou un verbe d'état susceptible de lui être substitué²³⁵ » et qui « s'interprète comme un prédicat qui exprime une caractéristique (propriété, état ou catégorisation) du sujet²³⁶ ». Cet attribut du sujet, introduit par le verbe « être » à la P4, correspond au substantif « spectateur ». Lorsque la négation exceptive porte sur ce constituant, « l'exception implique le plus souvent une échelle sur laquelle l'attribut occupe une place inférieure²³⁷ ». En effet, le substantif « spectateur », qui « se dit [...] fig. de celui qui n'agit point, qui n'a point de part dans une affaire, et qui a seulement attention à ce qui s'y passe²³⁸ » fait également référence à la métaphore du théâtre. En tant que « spectateur », le Comte est posté à un degré inférieur à celui des « acteurs », c'est-à-dire à ceux qui prennent part à l'action, comme sa maîtresse prend part aux « transports ». De plus, cet état est systématique, comme l'indique l'emploi de l'adverbe de temps « jamais », qui a ici la signification de « tousjours²³⁹ ». Il y a donc reprise d'un terme ayant le même sémantisme,

230 *Id.*

231 *Ibid.*, p. 411.

232 *Ibid.*, p. 700.

233 *Id.*

234 *Id.*

235 *Ibid.*, p. 419.

236 *Id.*

237 *Ibid.*, p. 700.

238 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, *op. cit.*, s.v. « spectateur ».

239 *Ibid.*, s.v. « jamais ».

puisque l'adverbe « toujours » est également présent dans le « groupe adjectival²⁴⁰ » apposé « Toujours maître de vous ». L'adverbe « modalis[e] le rapport de caractérisation entre l'adjectif et le nom²⁴¹ » ; la permanence de cet état chez le Comte est ainsi doublement mise en évidence.

Lorsque la Marquise attribue des transports amoureux au Comte, ceux-ci, même portés à leur paroxysme, sont toujours présentés comme insuffisants par rapport à ceux de l'épistolière :

Ah, que ne puis-je sans crime répondre à vos empressements ! Vos plus tendres transports ne suffiraient pas aux miens, et je vous ferais bientôt rougir d'avoir osé croire que ma passion est moins violente que la vôtre. Moi, sans désirs ! m'en croyez-vous exempte ? voyez-vous tout mon désordre ? (lettre XXVII, p. 104)

Les « transports » désignent ici des manifestations amoureuses à caractère sexuel, que le Comte réclame par ses « empressements » et que la Marquise refuse à cause de sa condition de femme. L'adjectif « tendre » signifie ici « sensible, amoureux²⁴² ». De véritables manifestations de la passion amoureuse sont donc reconnues comme possibles de la part du Comte, mais leur puissance est présentée comme largement inférieure à celles que connaît la Marquise. En effet, l'adjectif est accompagné d'un « superlatif relatif [...] dit de supériorité²⁴³ » qui fait en sorte que « le référent du nom qualifié par l'adjectif est présenté comme possédant [...] le plus haut degré [...] de la propriété²⁴⁴ », ce superlatif étant lui-même précédé du déterminant possessif « vos ». Ce que la Marquise évoque, ce sont donc les manifestations les plus intenses de l'amour et du désir du Comte. L'expression du haut degré est redoublée par l'antéposition du superlatif, une position qui, comme nous l'avons vu, « signal[e] l'addition d'une valeur supplémentaire²⁴⁵ ». Or, ces signes d'émotions portés à leur paroxysme ne peuvent égaler ceux de la Marquise, comme le montre l'usage de « la négation totale, qui [...] s'exprime au moyen de *pas* ou *point* associés à *ne*²⁴⁶ », laquelle encadre le verbe « suffire » (ici employé au conditionnel). Ce verbe signifie « avoir assez de force pour satisfaire pleinement à son employ²⁴⁷ », « pouvoir subvenir, pouvoir satisfaire à quelque chose²⁴⁸ ». Étant un verbe à construction « transitive indirecte²⁴⁹ », il est suivi d'un « complément d'objet

240 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 626.

241 *Id.*

242 P. Richelet, *Dictionnaire français*, op. cit., s.v. « tendre ».

243 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 624.

244 *Ibid.*, p. 622.

245 *Ibid.*, p. 631.

246 *Ibid.*, p. 698.

247 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit. s.v. « suffire ».

248 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « suffire ».

249 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 394.

indirect²⁵⁰ » introduit par la préposition « à », qui est ici fusionnée avec l'article défini et se présente sous la forme « aux ». Celle-ci précède le « prono[m] possessi[f]²⁵¹ » « miens » qui reprend la « substance notionnelle²⁵² » du nom « transports » en les attribuant cette fois à la Marquise. L'expression de la comparaison s'effectue donc par le biais du verbe transitif indirect qui permet de mettre en regard les différentes manifestations passionnelles des deux amants.

La Marquise affirme à nouveau la différence entre ses « transports » et ceux du Comte :

Ce n'est pas assez du désordre de la journée, des songes heureux me séduisent. Quelles illusions ! Quelles nuits ! Quels emportements ! Et si votre seule idée répand tant de trouble dans mes sens, quels plaisirs ne me donnerait pas votre présence ! [...] Ne croyez pas jouir, comme moi, des mêmes transports ; je ne dois de si grands plaisirs qu'à l'excès de ma passion. Vous languissez dans les plus tendres plaisirs, et je brûle lorsque même je ne jouis que de votre idée. Que ne pouvez-vous pas égaler mes transports ! (lettre XLIX, p. 167)

L'« identificateur²⁵³ » « mêmes » renvoie aux manifestations de la passion précédemment évoquées par la Marquise. Le Comte ne connaît pas ces « transports », comme le montre la « négation totale²⁵⁴ » présente dans « Ne croyez pas jouir, comme moi, des mêmes transports ». L'opposition est exprimée par la « comparaison²⁵⁵ » « comme moi », qui souligne précisément le fait que ces « transports » ne soient que du côté de la Marquise. En effet, celle-ci, contrairement au Comte, connaît d'intenses émotions et même un « excès de [...] passion ». L'opposition s'exprime également dans la phrase suivante, où la première proposition décrit l'attitude de l'amant (et débute par le pronom personnel « vous »), tandis que la seconde dévoile toute l'ampleur de la passion de la Marquise (commençant cette fois-ci par le pronom personnel « je ») qui en affirme la supériorité. Le verbe « languir » « se dit [...] fig. de l'ennuy²⁵⁶ » et peut renvoyer également au sens figuré que l'on trouve dans « *La nature languit*, [...] pour dire, que La nature est alors sans vigueur et comme engourdie²⁵⁷ ». Le Comte vit donc ses plaisirs dans une certaine apathie qui ne lui permet pas de ressentir les débordements passionnels auxquels la Marquise est sujette. Le « plaisir » signifie la « joie que sent l'ame, ou le corps, estant excités par quelque objet agreable²⁵⁸ », mais il est également à comprendre dans le sens de « volupté et [de] déreglement des passions²⁵⁹ ». Par ailleurs,

250 *Ibid.*, p. 402.

251 *Ibid.*, p. 374.

252 *Id.*

253 *Ibid.*, p. 304.

254 *Ibid.*, p. 698.

255 C. Fromilhague, *Les Figures de style*, op. cit., p. 74.

256 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « languir ».

257 *Id.*

258 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « plaisir ».

259 *Id.*

l'adjectif « tendre » signifie ici « délicat, foible²⁶⁰ », ce qui souligne la fragilité de ces plaisirs. De plus, le « superlatif relatif [...] de supériorité²⁶¹ » indique le plus haut degré de faiblesse de ceux-ci. Il y a donc une très grande différence entre l'engourdissement émotionnel dans lequel se trouve le Comte, et l'intensité passionnelle dans laquelle vit la Marquise. Comme l'indique la « négation exceptive²⁶² » présente dans « je brûle lorsque même je ne jouis que de votre idée », l'épistolière ressent une intense passion à la seule pensée de son amant. L'« idée » signifie la « représentation qui se fait à l'esprit de quelque chose qui a passé autrefois par les sens²⁶³ », ce qui la place en opposition avec les « plaisirs » du Comte. C'est ainsi que chez la femme, « aux plaisirs fugaces et égoïstes de l'homme correspond une jouissance sans cesse renouvelée par le travail du souvenir et exacerbé par le don de soi²⁶⁴ ». Cela montre la supériorité de la passion féminine qui, par le seul pouvoir de l'imagination, atteint des « transports » bien plus intenses que ceux de l'amant. La Marquise déplore cette différence dans la dernière phrase de l'extrait, qui débute par l'adverbe interrogatif « que » ayant ici le sens de « pourquoi ». L'expression de la comparaison s'effectue par le biais du verbe « égaler », un verbe à construction « transitive directe²⁶⁵ », c'est-à-dire ayant un complément « directement lié au verbe²⁶⁶ », ce complément étant le groupe nominal « mes transports ». Une fois de plus, l'épistolière regrette l'incapacité du Comte à faire preuve de manifestations passionnelles de la même intensité que les siennes. Les transports, révélateurs privilégiés des sentiments, soulignent ainsi la différence fondamentale entre les deux manières d'aimer du Comte et de la Marquise.

Ainsi, les substantifs abstraits au pluriel se font les outils privilégiés de l'épistolière pour décrypter de la manière la plus rigoureuse possible les comportements de son amant et élaborer ses accusations. Les analyses qu'elle tire des manifestations concrètes observées lui révèlent un homme inconstant, d'une nature froide et insensible, ainsi que d'une grande indécatesse. Il n'est donc pas surprenant que la Marquise déplore l'inégalité d'intensité passionnelle de leurs deux manières d'aimer, inégalité qui constitue l'éternelle source de

260 P. Richelet, *Dictionnaire français*, op. cit., s.v. « tendre ».

261 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 624.

262 *Ibid.*, p. 700.

263 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « idée ».

264 D. Hölzle et S. Legrain, *Crébillon fils, Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, op. cit., p. 55.

265 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 394.

266 *Id.*

conflit. Par ailleurs, il est intéressant de noter que, des trois emplois du pluriel déterminés par Lathuillère, c'est le pluriel « augmentatif et hyperbolique » qui est le plus utilisé dans les *Lettres de la Marquise*. En effet, ce pluriel correspond parfaitement au style exacerbé de l'épistolière, qui, par l'expression d'un amour démesuré, tend à « transcender la relation commune qui l'unit au Comte pour en faire un modèle de passion susceptible d'égaliser et même de surpasser par son intensité les modèles narratifs de Guilleragues, de Boursault et de Ferrand²⁶⁷ ». Ce style se teinte fréquemment d'ironie et de raillerie, que nous avons rencontrées à plusieurs reprises au cours de cette analyse, et qui apparaissent comme symptomatiques d'une société mondaine où le persiflage deviendra bientôt « un véritable phénomène²⁶⁸ ».

267 D. Hölzle et S. Legrain, *Crébillon fils, Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, *op. cit.*, p. 97.

268 É. Bourguinat, *Le Siècle du persiflage : 1734-1789*, Paris, PUF, coll. « Perspectives littéraires », 1998, p. 5.

CHAPITRE 2 : LES QUESTIONS ORIENTÉES

Lorsqu'elle profère ses accusations envers le Comte, la Marquise tend à lui prouver la légitimité de ses plaintes et à lui faire admettre ses torts. Pour ce faire, les questions rhétoriques, procédé de style qui recèle une grande « force argumentative²⁶⁹ », lui sont tout particulièrement utiles. Ce type de question se présente sous la forme d'une « structure interrogative [qui] reçoit en contexte une valeur autre que celle de question²⁷⁰ » : elle constitue ainsi un « "trop[e] illocutoir[e]", où l'on assiste à la substitution d'un acte à l'autre : une structure formelle qui normalement véhicule une valeur illocutoire x reçoit en contexte une valeur y, cette valeur dérivée venant parasiter, et même expulser, la valeur propre²⁷¹ ». La visée de la question rhétorique n'est donc pas, conformément à sa structure, « d'obtenir de L₂ un apport d'information²⁷² » ; elle constitue au contraire, et ce dans la majorité des cas, une « assertion indirecte²⁷³ » – bien qu'elle puisse parfois relever d'une autre valeur. La question rhétorique a souvent été définie comme « n'appel[ant] pas de réponse²⁷⁴ » : en l'utilisant, l'orateur « défi[e] ceux à qui [il] parle de pouvoir nier ou même répondre²⁷⁵ », car il « interroge son adversaire sur une chose certaine, et à laquelle il n'y a rien à répondre²⁷⁶ ». Des spécialistes tels que Catherine Kerbrat-Orecchioni, Stéphane Macé et Anne Régent-Susini établissent cependant une distinction entre les questions dites « véritablement rhétoriques²⁷⁷ », où la réponse est « non requise²⁷⁸ », et les questions orientées, qui « appelle[nt] – fût-ce en la contraignant fortement – une réponse²⁷⁹ ». Pour Catherine Kerbrat-Orecchioni, la question purement rhétorique ne doit « ni plus ni moins être traitée comme une assertion²⁸⁰ », tandis que pour Anne Régent-Susini, elle « correspond moins à une substitution de l'interrogation à

269 J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod, coll. « Lettres supérieures », 1993, p. 162.

270 C. Kerbrat-Orecchioni, *La Question*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991, p. 25.

271 *Ibid.*, p. 105.

272 *Ibid.*, p. 14.

273 *Ibid.*, p. 25.

274 J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, *op. cit.* p. 162.

275 P. Fontanier, *Les Figures du discours* [1830], préface de Gérard Genette, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977, p. 368.

276 Le Gras, *La Rethorique françoise, ou les Preceptes de l'Ancienne et Vraye Eloquence : Accommodez à l'usage des conversations & de la Société civile : Du Barreau : Et de la Chaire*, Paris, 1671, p. 199.

277 C. Kerbrat-Orecchioni, *La Question*, *op. cit.*, p. 102.

278 S. Macé, « Les énoncés interrogatifs dans le *Carême du Louvre* », *La Réserve* [En ligne], Livraison juin-juillet 2015, mis à jour le : 12/11/2015, URL : <http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr:8080/revues/reserve/revues/reserve/114-les-enonces-interrogatifs-dans-le-careme-du-louvre>.

279 A. Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », p. 382.

280 C. Kerbrat-Orecchioni, *La Question*, *op. cit.*, p. 100.

l'assertion, qu'à une substitution de l'interrogation à l'exclamation²⁸¹ », et joue ainsi le rôle de « pu[r] intensificateu[r] de *pathos*²⁸² ». Les questions orientées, quant à elles, « accomplissent des actes intermédiaires²⁸³ » : elles entremêlent dans « des proportions variables une demande, et un apport d'information²⁸⁴ ». En effet, si elles font peser une « forte contrainte²⁸⁵ » sur la réponse, l'interlocuteur conserve « malgré tout [...] la liberté de contrarier cette attente²⁸⁶ ». Pour notre étude, nous reprendrons la distinction opérée par Catherine Kerbrat-Orecchioni, Anne Régent-Susini et Stéphane Macé, c'est-à-dire que nous considérerons les questions dites *véritablement rhétoriques* comme n'appelant pas de réponse, et les questions *orientées* comme requérant une réponse bien précise de la part de l'interlocuteur.

Les *Lettres de la Marquise* ne comportent que très rarement des questions dites *véritablement rhétoriques* ; elles foisonnent en revanche de questions orientées. Celles-ci permettent à la Marquise de rendre ses accusations plus efficaces. D'une part, l'emploi de structures interrogatives au sein de ses discours permet de leur apporter « une variété agréable, [...] divertiss[a]nt l'esprit et saisiss[a]nt l'imagination beaucoup plus vivement que des façons de parler moins animées²⁸⁷ ». D'autre part, « l'acte d'interroger comporte une prétention à obliger le destinataire à répondre²⁸⁸ » ; il est par conséquent « prévisible que la question ait l'air de "forcer" l'interlocuteur et, dans la mesure où la réponse aux questions est évidente, de le forcer à aller dans le sens fixé par celui qui parle, à participer à son mouvement argumentatif²⁸⁹ ». La Marquise fait ainsi valider au Comte – du moins, dans le « monde "idéal"²⁹⁰ » propre à l'énonciation – les étapes de son raisonnement, et de ce fait lui impose habilement ses arguments et ses conclusions.

Dans un premier temps, nous étudierons les questions orientées se présentant sous la forme d'interrogations totales. Ensuite, nous nous intéresserons aux questions orientées ayant une structure d'interrogation partielle. Enfin, nous nous pencherons sur les occurrences correspondant à ce que Anne Régent-Susini nomme « le regroupement en série²⁹¹ ».

281 A. Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, op.cit., p. 377.

282 *Ibid.*, p. 377.

283 C. Kerbrat-Orecchioni, *La Question*, op. cit., p. 102.

284 *Id.*

285 S. Macé, « Les énoncés interrogatifs dans le *Carême du Louvre* », art. cit.

286 C. Kerbrat-Orecchioni, *La Question*, op. cit., p. 100.

287 É. de Mauvillon, *Traité général du stile, avec un traité particulier du stile épistolaire*, Amsterdam, P. Mortier, 1751, p. 372.

288 O. Ducrot, *Le Dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Propositions », 1984, p. 89.

289 *Ibid.*, p. 89-90.

290 *Ibid.* p. 79.

291 A. Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, op.cit., p. 387.

1. Les interrogations totales

Les interrogations totales « porte[nt] sur l'ensemble du matériau (ou du contenu propositionnel) de la phrase et appelle[nt] une réponse globale *oui* ou *non*²⁹² ». Lorsqu'elles sont orientées, ces interrogations « impliquent le contraire de ce qu'exprime leur forme grammaticale : quand elles sont affirmatives, elles nient, quand elles sont négatives, elles affirment²⁹³ ». Nous examinerons tout d'abord les cas d'interrogations totales positives, c'est-à-dire appelant une réponse négative ; ensuite, nous étudierons les interro-négatives, appelant par conséquent une réponse positive ; enfin, nous nous intéresserons aux cas où des interpositives et des interro-négatives se succèdent directement.

1.1. Les interpositives

Les « interpositives²⁹⁴ » sont les questions orientées les plus fréquentes au sein des discours d'accusation de la Marquise. Elles peuvent être au service de plusieurs types d'accusation.

1.1.1. Les accusations visant les erreurs de jugement du Comte

Lorsqu'elles sont introduites par un verbe d'opinion, ce sont les erreurs d'évaluation du Comte qui sont ciblées : les interpositives contiennent alors « l'idée d'une prescription négative²⁹⁵ ». En effet, elles « évoqu[ent] une possibilité dont on sait qu'elle conduit à un résultat faux²⁹⁶ » : il s'agit alors d'influer « sur l'appréciation que pourrait en avoir son interlocuteur²⁹⁷ » afin de le détromper. Ainsi, les interpositives introduites par un verbe d'opinion tendent à rectifier ou à prévenir les erreurs d'interprétation du Comte : elles correspondent à ce qu'Andrée Borillo nomme les « injonction[s] négative[s] avec les verbes d'opinion et la notion de vérité²⁹⁸ ». Parmi ces verbes d'opinion utilisés par la Marquise, on

292 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 669.

293 *Ibid.*, p. 682.

294 Nous reprenons cette terminologie utilisée par A. Borillo dans l'article « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV*, n °25, 1981.

295 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *art. cit.*, p. 11.

296 *Id.*

297 *Id.*

298 *Ibid.*, p. 12.

trouve notamment les verbes « croire²⁹⁹ » et « s'imaginer³⁰⁰ » :

Moi, sans désirs ! m'en croyez-vous exempte ? (lettre XXVII, p. 104)

Croyez-vous m'avoir gardé toute la discrétion que vous me devez, quand vous n'aurez dit à personne les termes où nous en sommes ensemble ? (lettre XXIX, p. 109)

Vous imaginez-vous désirer seul ? Croyez-vous que je ne me fasse pas violence ; mais puisque je résiste à ces mêmes désirs, pourquoi n'en feriez pas vous autant ? Vous devriez rougir d'avoir moins de force que moi. (lettre XXIX, p. 110)

Dans le premier extrait, la liaison n'a pas encore été consommée ; la Marquise tente de faire comprendre au Comte que ce n'est pas parce qu'elle ne s'abandonne pas à ses désirs physiques qu'elle n'en éprouve pas. Par la question orientée qu'elle utilise, elle entreprend de le détromper et de rejeter ses accusations. Dans l'exclamative qui précède l'interrogative, la Marquise reprend « en écho le discours du Comte pour en nier la pertinence³⁰¹ », discours que l'on voit se dessiner très nettement avec le groupe prépositionnel suivant : « sans désirs », dont le substantif est repris par le pronom « en » dans la question orientée. Les deux derniers extraits se situent tous deux dans la lettre XXIX, dans laquelle la Marquise accuse le Comte de manifester trop ostensiblement sa passion, et en particulier ses désirs, lors de leurs rencontres en public. Dans le premier de ces deux extraits, elle attire son attention sur son indiscretion et énonce son reproche, la forme de l'interrogation produisant « un énoncé bien moins tranché et moins directif que l'assertion négative³⁰² » correspondante, et par conséquent plus efficace sur le destinataire. Le dernier extrait comporte deux questions orientées successives visant à prouver au Comte que l'épistolière se trouve dans la même situation que lui, bien qu'elle reste quant à elle maîtresse de ses désirs. La Marquise met tout d'abord en exergue l'absurdité de l'opinion que son amant pourrait avoir : elle utilise dans la première question le verbe *s'imaginer*, dont le sens est « croire à tort³⁰³ », et qui, « étant un contre-factif, [...] oriente la question dans un sens négatif³⁰⁴ ». L'usage de ce verbe renforce ainsi l'idée d'une proposition fautive et contraint d'autant plus la réponse. En montrant qu'elle ressent également de puissants transports, l'épistolière prouve qu'il est possible de les maîtriser et condamne le comportement du Comte. Par ailleurs, notons que l'utilisation des questions orientées permet à la Marquise de ne pas énoncer clairement son désir – une affirmation trop assumée de celui-ci pouvant porter atteinte à son image de femme vertueuse – mais de le faire

299 *Ibid.*, p. 11.

300 *Ibid.*, p. 11.

301 G. Salvan, « Uniformité du fond et variété des sentiments dans les *Lettres de la marquise de *** au comte de R**** : l'usage du point d'exclamation », *art. cit.*, p. 41.

302 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *art. cit.*, p. 11.

303 *Ibid.*, p. 13.

304 C. Kerbrat-Orecchioni, *La Question*, *op. cit.*, p. 101.

simplement deviner par opposition au jugement attribué au Comte. Enfin, dans la dernière question orientée de cet extrait, le verbe d'opinion est suivi d'une subordonnée « complétiv[e] introduit[e] par *que*³⁰⁵ » dont le verbe est conjugué au subjonctif présent. Cet usage du subjonctif permet de renforcer l'idée de fausseté de la proposition énoncée : en effet, « en phrase interrogative, le subjonctif marque la suspension de l'assertion dans la complétive : il se justifie pleinement dans les interrogations dénégatives à valeur argumentative, qui contestent le contenu de la complétive³⁰⁶ ».

Cette construction et cet emploi du subjonctif se retrouvent également après le verbe d'opinion le plus utilisé au sein de ce type de questions orientées, soit le verbe *penser* :

Comptez-vous donc pour rien la peine que je prends de vous écrire ? Pensez-vous qu'il soit bien à moi de le faire ? (lettre III, p. 54)

La complétive dont le verbe est conjugué au subjonctif comprend une construction impersonnelle : son verbe est « précéd[é] d'un pronom *il* impersonnel³⁰⁷ », c'est-à-dire qu'il ne possède « aucune des propriétés interprétatives des sujets ordinaires [...] [et] ne s'interprète ni comme l'agent ni comme le siège du procès exprimé³⁰⁸ ». Dans la construction impersonnelle de notre extrait, c'est le verbe *être* qui « fonctionn[e] comme pivo[t] verba[l]³⁰⁹ » au sein de la « locutio[n] verbal[e] impersonnell[e]³¹⁰ », conjuguée ici au subjonctif. Cette construction est suivie d'un « complémen[t] prépositionne[l]³¹¹ » constitué de la préposition « à » et du pronom personnel de la première personne du singulier, sous sa forme disjointe « moi ». Selon Andrée Borillo, cette construction verbale « être à + (moi + vous + etc)³¹² » fait partie de celles qui produisent un « effet d'injonction négative par le biais des verbes normatifs et la notion d'approprié³¹³ ». Plus précisément, elle traduit la « notion de pertinence³¹⁴ ». La Marquise rappelle ainsi au Comte que c'est à lui d'écrire à celle qu'il souhaite conquérir, et non l'inverse. Elle rétablit donc, par le biais de la question orientée, une norme sociale à laquelle le Comte ne s'est pas conformé. De plus, elle lui prouve par la même occasion son intérêt pour lui et rejette ses accusations d'indifférence, en montrant qu'elle connaît parfaitement la norme mais ne s'y est pas soumise : si elle a écrit, c'est bien qu'elle a été touchée par son aveu.

305 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 824.

306 N. Fournier, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, coll. « Belin Sup-Lettres », 1998, p. 351.

307 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 746.

308 *Id.*

309 *Id.*

310 *Ibid.*, p. 747.

311 *Ibid.*, p. 370.

312 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *art. cit.*, p. 9.

313 *Ibid.*, p. 8.

314 *Ibid.*, p. 9.

D'autres constructions similaires avec le verbe *penser* sont présentes au sein des accusations. Toutefois, le subjonctif au sein de la complétive se voit conjugué à l'imparfait :

Pensez-vous que, quand même la vertu ne s'opposerait pas à vos désirs, je pusse fermer les yeux sur les malheurs qui suivraient une pareille infortune ? (lettre XVII, p. 83)

Mais quand il serait vrai qu'elle me fût inférieure autant que vous vouliez me le faire croire, pensez-vous que j'en fusse plus persuadée de votre indifférence pour elle, et votre caprice ne suffirait-il pas pour me faire tout appréhender ? (lettre XXIV, p. 97)

Peut-être serais-je plus heureuse que je ne le crois ; mais pensez-vous que ma délicatesse pût se contenter d'une constance forcée, qui ferait votre supplice et le mien ? (lettre XVII, p. 83-84)

Pensez-vous, qu'après tant de raisons de vous détester, je voulusse, par un aveuglement impardonnable, mettre entre vos mains mon cœur, mon honneur, mon repos ? et que je pusse me fier à l'amour que vous me jurez, lorsque tout me prouve que les sentiments que vous m'avez montrés, sont bien plutôt de l'habitude où vous êtes de les feindre, que d'une passion véritable ? (lettre XII, p. 73-74)

Cet emploi du subjonctif imparfait correspond à un « emplo[i] de non-concordance³¹⁵ », c'est-à-dire qu'il « n'est pas appelé par un verbe recteur au passé, mais s'emploie ici pour sa valeur propre à la fois non assertive et toncale (non actuelle)³¹⁶ ». En effet, le procès des complétives se situe ici « dans un futur hypothétique³¹⁷ ». Dans les trois premiers extraits, on trouve en effet « un syntagme construisant la situation fictive dans laquelle on envisage le procès au subjonctif³¹⁸ ». Le premier et le deuxième extrait comportent tous deux une proposition subordonnée circonstancielle « concessive hypothétique³¹⁹ ». Ce type de subordonnée, introduite par « quand », « porte sur l'ensemble de la principale qu'[il] peut ainsi précéder, suivre ou couper³²⁰ ». Il constitue « l'expression de la cause inefficace³²¹ », c'est-à-dire que le « rapport d'implication³²² » normalement attendu entre l'élément de la principale et celui de la concessive est ici « nié en tant que tel dans la concession³²³ ». Dans ces deux extraits, la Marquise imagine des situations *a priori* plus favorables, pour l'un, à la consommation de la liaison, pour l'autre, à l'établissement de l'innocence du Comte. Toutefois, ces améliorations ne modifieraient pas son opinion : les imaginer et les formuler permet de montrer l'impossibilité fondamentale qu'il y a à la convaincre, et d'accentuer la culpabilité du Comte.

315 N. Fourmier, *Grammaire du français classique*, op. cit., 1998, p. 388.

316 *Id.*

317 *Id.*

318 *Ibid.*, p. 389.

319 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français* [1994], Paris, Librairie Générale Française, coll. « Guides de la langue française », 1997, p. 125.

320 *Ibid.*, p. 124.

321 *Id.*

322 *Id.*

323 *Id.*

L'usage du subjonctif imparfait permet de renforcer le caractère fictif du procès de la complétive. Le procédé est semblable dans la dernière occurrence : la proposition précédant l'interrogative émet également une hypothèse, introduite par l'adverbe « peut-être ». Enfin, le dernier extrait est constitué de deux propositions subordonnées complétives qui se succèdent au sein de la même phrase. Ces deux complétives sont coordonnées par la conjonction de coordination « et », c'est-à-dire qu'elles constituent « deux unités de même niveau [...] assurant la même fonction syntaxique³²⁴ ». La conjonction « et » intervient toutefois après un point d'interrogation, soit une ponctuation forte : elle revêt ici une fonction de relance du discours qui crée un effet proche de l'hyperbate, c'est-à-dire qu'il « produit un allongement de la phrase³²⁵ » ainsi qu'une « rupture de la cohésion syntaxique³²⁶ ». Cet effet d'hyperbate révèle le débordement émotionnel de l'épistolière et son indignation croissante. Les deux propositions complétives coordonnées sont précédées d'un complément circonstanciel « temporel³²⁷ » introduit par la préposition « après », qui regroupe les faits reprochés, désignés et résumés par le groupe nominal « tant de raisons de vous détester ». L'imparfait du subjonctif « oriente l'interprétation vers l'idée d'une hypothèse non réalisable ou à tout le moins dénuée de toute pertinence³²⁸ ». Ainsi, ces questions orientées à valeur d'injonction négative constituent « une mise en garde contre le risque d'erreur³²⁹ » : elles tendent à les prévenir et à les corriger en dénonçant un jugement considéré comme faux.

1.1.2. Les attaques ciblant des faits

D'autres questions orientées sont, quant à elles, tournées vers des faits. Nous les étudierons en fonction du temps verbal de leur verbe recteur. Tout d'abord, plusieurs questions orientées comprennent des verbes au conditionnel dans son emploi modal, c'est-à-dire celui à l'aide duquel il « présente le procès avec une surcharge d'hypothèse³³⁰ ». On trouve notamment des systèmes hypothétiques lorsque la Marquise, après avoir rencontré une des anciennes conquêtes du Comte, accuse ce dernier d'être un libertin cruel qui se plaît à abandonner les femmes :

324 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 874.

325 C. Fromilhague, *Les Figures de style*, op. cit., p. 36.

326 *Id.*

327 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 262.

328 N. Fournier, *Grammaire du français classique*, op. cit., 1998, p. 390.

329 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », art. cit., p. 11.

330 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 557.

Vous m'avez offert hier de détruire mes soupçons, vous avez deviné dans mon silence les justes reproches que j'avais à vous faire. Vous seriez-vous avoué coupable, si vous ne l'aviez pas été ; et votre empressement à vous justifier, aurait-il été si grand si vous n'aviez senti votre crime ? (lettre XII, p. 74)

Dans cet extrait, deux questions orientées coordonnées par la conjonction « et » se succèdent au sein de la même phrase. Ces deux structures interrogatives ont une construction identique : la proposition principale est suivie d'une proposition subordonnée circonstancielle « de situation³³¹ » introduite par la conjonction « si » en « emplo[i] hypothétiqu[e]³³² ». Dans ces deux occurrences, le verbe de la subordonnée est conjugué au plus-que-parfait, tandis que celui de la principale est conjugué au conditionnel passé. Ainsi, chacun de ces systèmes hypothétiques « exprime l'irréel du passé³³³ », c'est-à-dire que « l'hypothèse port[e] sur un fait passé qui s'est révélé faux³³⁴ ». Par conséquent, « les chances de réalisation de P et de Q sont présentées toutes les deux comme annihilées³³⁵ » : l'irréel du passé « affecte un procès situé dans un passé révolu³³⁶ ». La condition « P » ne peut donc être réalisée, ni sa conséquence « Q ». Pour la Marquise, le Comte est donc coupable de ce dont elle l'accuse : ni la condition portant sur son innocence (« si vous ne l'aviez pas été » ; « si vous n'aviez senti votre crime ») ni sa conséquence (ne pas s'être « avoué coupable » ; n'avoir pas eu un « si grand empressement » à se « justifier ») n'ont été réalisées. L'épistolière considère donc le Comte comme un libertin cruel et rejette ses tentatives de justification, la preuve étant faite à ses yeux par la non-réalisation des conséquences Q des conditions P de son innocence. On trouve également d'autres systèmes hypothétiques, au fonctionnement légèrement différent :

Avez-vous pu concevoir le dessein de feindre de me donner une rivale, et si vous m'aimiez autant que je vous aime, auriez-vous pu, je ne dis pas lui adresser le moindre discours, mais seulement contraindre vos yeux à la regarder ? (lettre XXVI, p. 101)

Vous êtes, dites-vous, avec des dames charmantes ; si vous ne pensiez qu'à moi, vous en seriez-vous aperçu ? Les hommes que je vois tous les jours, me paraissent si laids ! (billet, p. 166)

En général, « dans un système principale-subordonnée avec *si*, le conditionnel présent s'emploie en corrélation avec l'imparfait, le conditionnel passé avec le plus-que-parfait³³⁷ ». Toutefois, les temps verbaux des systèmes hypothétiques peuvent aussi correspondre à ceux du schéma suivant : « - *si* + imparfait, - conditionnel (présent, passé)³³⁸ », c'est-à-dire que le

331 *Ibid.*, p. 847.

332 *Ibid.*, p. 852.

333 *Ibid.*, p. 548.

334 *Ibid.*, p. 854.

335 *Id.*

336 *Ibid.*, p. 558.

337 *Ibid.*, p. 557.

338 N. Fournier, *Grammaire du français classique*, op. cit., 1998, p. 367.

conditionnel passé peut également figurer dans une principale précédée d'une subordonnée dont le verbe est à l'imparfait, comme c'est le cas dans ces deux extraits. Leur subordonnée correspond à une valeur d'irréel du présent, c'est-à-dire que « l'imparfait employé après *si*³³⁹ » exprime « un fait [...] impossible dans le présent³⁴⁰ », un fait qui est « conçu comme simplement contraire à l'actualité présente de l'énonciateur³⁴¹ ». En revanche, la principale correspond bien à l'irréel du passé : « elle envisage un procès qui aurait pu être accompli dans le passé, mais que le cours des événements a démenti³⁴² ». Pour la Marquise, le fait véhiculé par l'imparfait est impossible dans le présent mais également dans une temporalité plus large, englobant celui du procès de la principale. Ces faits non-accomplis sont précisément la preuve, aux yeux de l'épistolière, de l'impossibilité de la condition. Outre ces emplois du conditionnel au sein de systèmes hypothétiques, on trouve celui-ci dans son emploi modal d' « atténuation³⁴³ » :

Avec tant d'amour, mérité-je tant d'indifférence ? Une ligne, un mot, devraient-ils tant vous coûter ? (lettre LII, p. 176)

Mais qui m'assure que vous n'avez pas eu envie de changer ? vous me dites que non : devrait-ce être assez pour me le faire croire ? Encore troublée du péril que j'ai couru, craignant sans cesse, mon cœur frappé dément en secret vos serments et ma crédulité. (lettre XXVI, p. 101-102)

Dans ces cas-là, « la distance prise par l'énonciateur permet de faire passer poliment une requête en la présentant comme hors de son actualité (alors même qu'elle concerne le présent)³⁴⁴ ». Il s'agit ici de reproches, que la Marquise peut exposer au Comte tout en y adjoignant les formes nécessaires à la politesse. Par ailleurs, le verbe *devoir*, qu'Andrée Borillo classe parmi les « verbes prescriptifs ou normatifs³⁴⁵ », produit, au sein des questions rhétoriques, un « effet d'injonction négative³⁴⁶ ». Il véhicule une « notion de principe moral³⁴⁷ » qui, alliée ici au conditionnel, montre au Comte ce qui devrait être : la Marquise lui prescrit un certain comportement, conforme à ce qu'elle considère comme étant la norme. Dans le premier extrait, l'épistolière, qui se croit abandonnée par son amant suite à une rumeur de mariage le concernant, lui reproche son silence. La question orientée tend à montrer à quel point celui-ci est intolérable : en mentionnant l'absence de communication, même minimale,

339 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 545.

340 *Id.*

341 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 275.

342 *Ibid.*, p. 285.

343 *Ibid.*, p. 276.

344 *Id.*

345 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », art. cit., p. 8.

346 *Id.*

347 *Ibid.*, p. 9.

la Marquise exprime toute son indignation. En effet, les déterminants indéfinis qui précèdent les substantifs « ligne » et « mot » sont ici numéraux, c'est-à-dire qu'ils « spécifient la quantité dénotée par le GN³⁴⁸ » ; ils évoquent ici la quantité minimale de chaque nom. De plus, les deux groupes nominaux juxtaposés produisent un effet de gradation, allant d'« une ligne », soit d'un constituant minime d'une lettre, à « un mot », soit à un élément encore plus infime. Cette gradation renforce l'accusation de l'épistolière en montrant que même la communication la plus réduite n'a pas été réalisée. Dans le second extrait, le Comte et la Marquise se sont réconciliés après de nombreux soupçons d'infidélité de la part de celle-ci. Le déterminant démonstratif « ce » est ici utilisé dans son « emplo[i] anaphoriqu[e]³⁴⁹ », c'est-à-dire qu'il « identifie un référent déjà évoqué au moyen d'une description identique ou différente³⁵⁰ ». Ce référent correspond ici à la proposition juxtaposée à la question orientée : « vous me dites que non ». C'est donc le fait que le Comte affirme à la Marquise qu'il n'a pas été infidèle qui est insuffisant pour que celle-ci le croie. Ses dires ne sont pas dignes de foi ; elle lui montre ainsi que d'autres signes de son honnêteté doivent être manifestés.

La Marquise utilise également le présent au sein de ses accusations ciblant des faits :

Vous me mandez que vous vous portez bien ; voilà la seule chose flatteuse que vous m'avez dite ; mais me témoignez-vous seulement la moindre inquiétude sur ma santé ? Me plaignez-vous d'être si longtemps éloignée de vous ? (lettre XXXVI, p. 121-122)

Dans cet extrait, le présent est employé dans sa valeur de « présent actuel³⁵¹ », c'est-à-dire que « le procès s'intègre au moment de l'énonciation mais le dépasse³⁵² ». Ce présent correspond au moment de la rédaction de la lettre, comme nous l'indique le verbe *mander*, qui signifie « écrire à quelqu'un, ou luy envoyer un message pour luy faire sçavoir quelque chose³⁵³ ». La première question orientée se trouve au sein de la troisième proposition de la phrase, introduite par l'adversatif « mais ». En effet, il y a une opposition entre ce que le Comte a écrit, dont nous avons connaissance grâce au discours rapporté dans la complétive « que vous vous portez bien » qui suit le verbe « mandez », et ce qu'il n'a précisément pas écrit et que la Marquise souhaitait trouver dans sa lettre. De plus, cette question orientée comporte des « éléments de quantification³⁵⁴ » évoquant « la quantité minimum³⁵⁵ ». On y trouve en effet un

348 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 297.

349 *Ibid.*, p. 287.

350 *Ibid.*, p. 287.

351 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 265.

352 *Id.*

353 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s. v. « mander ».

354 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », art. cit., p. 29.

355 *Id.*

« superlatif d'adjectif³⁵⁶ » : « la moindre », ainsi qu'un « term[e] de restriction³⁵⁷ » : « seulement ». Ce type de phrase « suggèr[e] la négation de la quantité exprimée par le superlatif et par là-même la négation de l'existence de la chose à laquelle s'applique la quantité³⁵⁸ ». Par la présence de deux éléments véhiculant l'idée d'une quantité minimum, l'effet de négation d'existence est accentué. Les questions orientées de cet extrait portent toutes deux sur l'absence d'un élément qui aurait dû se trouver dans la lettre du Comte. Le verbe *témoigner*, qui revêt ici le sens de « s'ouvrir, faire connoître son sentiment³⁵⁹ » se construit ici avec deux compléments : « un objet direct et un objet indirect appelé objet second selon le modèle V – N₁ – Prép - N₂³⁶⁰ ». Le complément d'objet direct, ou « objet premier³⁶¹ », est constitué par le groupe nominal « la moindre inquiétude sur ma santé », tandis que le complément d'objet indirect, ou « objet second³⁶² », correspond à la forme conjointe du pronom personnel « me ». Ce pronom endosse la fonction de complément d'objet direct dans la seconde question orientée, soit après le verbe à construction transitive directe *plaindre*. Dans les deux cas, il renvoie à l'épistolière. Les accusations portent ainsi sur des actes que le Comte aurait dû accomplir vis-à-vis de la Marquise, mais qui n'ont pas été réalisés. Les verbes conjugués au présent dans les questions orientées suivantes correspondent également à la valeur de présent actuel :

Avec tant d'amour, mérité-je tant d'indifférence ? Une ligne, un mot, devraient-ils tant vous coûter ? (lettre LII, p. 176)

Y a-t-il quelque chose au monde de moins raisonnable que votre jalousie ? (lettre LVI, p. 185)

En effet, elles portent sur un fait proche du moment de l'énonciation et le dépassant légèrement. Dans le premier extrait, le fait ciblé est l'absence de nouvelles de la part du Comte alors que la rumeur de son mariage se propage. On trouve un parallélisme de construction entre le « complément circonstanciel adjoint³⁶³ » introduit par la préposition « avec » et la proposition principale : toutes deux comprennent l'adverbe « tant », qui exprime « le haut degré³⁶⁴ » et précède chacun des substantifs. Ce parallélisme de construction met en exergue le fort effet d'antithèse entre les deux substantifs : si l'« amour » désigne la « passion de l'ame

356 *Id.*

357 *Ibid.*, p. 31.

358 *Ibid.*, p. 29.

359 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, *op. cit.*, s. v. « tesmoigner ».

360 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, *op. cit.*, p. 405.

361 *Ibid.*, p. 394.

362 *Id.*

363 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, *op. cit.*, p. 445.

364 *Ibid.*, p. 27.

qui nous fait aimer quelque personne, ou quelque chose³⁶⁵ », l'« indifférence » renvoie au contraire à « la disposition de l'esprit de celui qui n'a point d'amitié, qui ne veut prendre aucun party, ni faire aucun choix³⁶⁶ ». Ainsi, le complément circonstanciel de manière qui introduit l'interpropositif se teinte d'une nuance concessive par « l'opposition argumentative entre le syntagme ainsi formé et la proposition principale³⁶⁷ », et se rapproche des concessives introduites par la locution « alors que ». Par l'effet d'opposition qu'elle crée, cette question orientée met en exergue l'ingratitude du Comte. En effet, le verbe *mériter* signifie « faire une action bonne, ou mauvaise, à qui on doit donner une récompense, ou un châtiment³⁶⁸ ». Ayant toujours été une amante passionnée, il paraît évident à la Marquise que l'indifférence du Comte n'a pas été « méritée » : ce dernier est par conséquent un ingrat. Dans le second extrait, la question orientée relève de ce qu'Andrée Borillo appelle l'« expression des hypothèses irrecevables³⁶⁹ », un type de question qui constitue « [un] appe[l] à un jugement négatif concernant des situations considérées comme invraisemblables, impossibles, inexistantes³⁷⁰ ». Plus précisément, l'expression « il y a » relève de « l'ordre de l'existentiel³⁷¹ » ; s'y adjoignent deux « opérateurs³⁷² », « quelque chose » et « au monde ». La Marquise nie ainsi l'existence d'un élément « moins raisonnable » que la jalousie du Comte, ce qui lui permet de présenter celle-ci comme le sentiment le plus insensé qui soit. Le présent utilisé ici correspond au présent actuel, car c'est dans ce contexte, à ce moment précis que la jalousie du Comte n'a pas d'égal dans sa déraison. On retrouve la même valeur du présent dans l'extrait suivant :

Est-ce m'aimer véritablement, que d'exiger de moi mon déshonneur ? Perfide que vous êtes ! Que vous me rendriez malheureuse si vous jouissiez de ma faiblesse ! (lettre XVII, p. 83)

Cette question orientée est introduite par le présentatif « c'est » dans son « emplo[i] fig[é]³⁷³ », sous sa forme inversée « est-ce ». Le présentatif est employé ici dans sa valeur d'emphase, « par extraction d'un constituant³⁷⁴ » ; il est « associé [...] à *que*³⁷⁵ » et extrait le complément d'objet direct, soit le groupe infinitif « m'aimer véritablement ». Par cette question orientée, la Marquise expose l'inadéquation fondamentale entre le contenu de l'élément extrait par la structure emphatique et celui de la proposition subordonnée relative qui suit le pronom

365 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, *op. cit.*, s. v. « amour ».

366 *Ibid.*, s. v. « indifférence ».

367 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, *op. cit.*, p. 821.

368 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, *op. cit.*, s. v. « mesrière ».

369 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *art. cit.*, p. 16.

370 *Ibid.*, p. 17.

371 *Id.*

372 *Id.*

373 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, *op. cit.*, p. 671.

374 *Ibid.*, p. 761.

375 *Id.*

« que » : si le Comte exige la consommation de la liaison, ses sentiments ne relèvent pas d'un amour sincère. Par ailleurs, la question orientée comprend un « adverbe de manière utilisé avec une valeur intensive³⁷⁶ » : « véritablement ». Celui-ci « accentue le caractère douteux de la valeur positive de la proposition et par conséquent renforce la suggestion de sa valeur négative³⁷⁷ ». En effet, « sachant qu'un maximum est rarement atteint, interroger sur ce maximum reviendrait par l'insistance que cela traduit, à communiquer d'une manière plus explicite encore l'idée d'un point de vue négatif³⁷⁸ ». Ainsi, par cette question orientée, la Marquise prouve que la demande du Comte ne peut être compatible avec un amour authentique.

On trouve également des verbes conjugués aux temps du passé dans les questions orientées : il peut s'agir du passé composé mais aussi du plus-que-parfait. Dans les extraits suivants, l'épistolière exploite pleinement le mécanisme du passé composé consistant à envisager le passé depuis un présent qui en intègre les conséquences :

J'aurais tous les agréments que vous m'avez donnés, je serais seule avec vous dans tout l'univers, que je ne serais pas encore rassurée sur votre inconstance. Vous-souvient-il de ce jour où je pensai vous perdre sur quelques agaceries que vous fit la Princesse de ***, et que votre vanité vous fit attribuer follement à l'amour qu'elle avait pour vous. Ai-je ignoré que vous ne revîntes à moi, que lorsque vous eûtes perdu toute espérance de lui plaire. (lettre XXIV, p. 98)

J'avais hier un air froid et contraint, est-ce ma faute, et ne serait-ce pas à vous à dissiper les nuages qui m'obscurcissent l'âme ? Vous fûtes froid vous-même toute la journée, vous ne saviez que me dire, et vos yeux en me regardant, n'exprimaient qu'un ennui et un dédain qu'il paraissait que vous ne vouliez pas cacher. Vous en ai-je fait un crime ? (lettre XLV, p. 146)

Sans vouloir entrer ici dans un détail qui vous déplairait, je ne vous reproche pas de m'avoir abandonnée ; mais ai-je mérité votre mépris ? Je suis malade, vous le savez, et je ne vous vois pas. (lettre LVIII, p. 189-190)

En effet, avec le passé composé, « le procès est vu depuis le présent de l'énonciateur, dans la mesure où l'événement touche ce présent : l'événement passé se prolonge par ses conséquences dans le présent de l'énonciateur³⁷⁹ ». Les questions orientées des deux premiers extraits se situent dans des passages de la lettre où l'on trouve également les temps du récit : l'imparfait et le passé simple. La Marquise rappelle ainsi des faits passés : ceux correspondant aux verbes conjugués au passé composé présentent toujours un lien avec la situation actuelle. Dans le premier extrait, elle remémore au Comte un épisode d'inconstance de sa part afin de lui démontrer qu'il lui est impossible de se fier à lui. La question orientée prouve à son amant

376 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *art. cit.*, p. 10.

377 *Id.*

378 *Id.*

379 *Id.*

qu'elle n'a pas été dupe et qu'elle a parfaitement saisi en quoi a consisté sa manœuvre lors de l'épisode avec la Princesse de ***. Revenir sur cet événement passé, dans une des rares lettres du roman où la Marquise décide de rompre, permet à celle-ci de corroborer ses hypothèses concernant le libertinage du Comte et de légitimer davantage sa décision : elle a trop longtemps connu et toléré les écarts de son amant. Dans le deuxième extrait, la Marquise a manifestement subi des reproches de la part du Comte à propos de son comportement lors de leur rencontre de la veille. La question orientée permet à l'épistolière de se défendre mais également de rejeter l'accusation sur son amant, qui s'est comporté de façon similaire. Elle met ainsi en évidence le fait que non seulement il l'accuse d'avoir agi d'une certaine manière, mais qu'en plus elle aurait tout à fait pu lui reprocher la même chose, ce qu'elle n'a pourtant pas fait. Elle souligne ainsi le caractère doublement injuste et illégitime de l'accusation du Comte. Enfin, dans le troisième extrait, la Marquise emploie à nouveau le verbe *mériter*, qui a pour complément d'objet direct le groupe nominal « votre mépris ». Le « mépris » étant un sentiment extrêmement négatif, l'épistolière ne le juge pas « mérité » : elle n'a rien commis qui appelle en châtiment un tel dédain. En utilisant ce verbe, elle tente d'amener le Comte à prendre conscience de son ingratitude. Le passé composé renvoie à un temps passé durant lequel la Marquise n'a rien accompli de reprehensible, soit toute la durée de la liaison. L'épistolière met ainsi l'accent sur les conséquences de ce temps passé qui se situent dans le présent et qui font d'elle une amante irréprochable. De ce fait, le comportement du Comte paraît profondément injuste. Le verbe *mériter* est à nouveau employé dans une question orientée, bien qu'il soit cette fois-ci conjugué au plus-que-parfait :

Quel autre plaisir vous fournirait votre inconstance, que celui de faire mourir de douleur la personne du monde qui vous aime le plus tendrement ? en serait-ce un pour vous ? Hier pourtant vous aviez la cruauté de me faire entendre que vous pourriez cesser de m'aimer, peut-être même l'aviez-vous souhaité ! Avais-je mérité que vous me donnassiez un si cruel chagrin ? (lettre XXXIX, p. 128)

Dans la phrase exclamative qui précède l'interrogative, l'adverbe de temps « hier » situe le procès dans le passé : on y trouve également une occurrence de l'imparfait, temps du récit (« vous aviez »). Ce verbe est suivi du complément d'objet « la cruauté de me faire entendre que vous pourriez cesser de m'aimer », lequel est désigné dans la complétive de la question orientée par le groupe nominal « un si cruel chagrin ». On trouve ainsi dans deux phrases successives l'emploi du nom mais également de l'adjectif correspondant (« cruauté », « cruel ») ; ce double emploi constitue une figure de dérivation, c'est-à-dire qu'il y a « variations morpho-lexicales sur un radical commun³⁸⁰ ». Toutefois, l'adjectif n'a pas le même

380 C. Fromilhague, *Les Figures de style*, op. cit., p. 31.

sens que le nom, car il sert ici à désigner les « choses douloureuses³⁸¹ » et insiste donc sur les tourments de la Marquise. Il est précédé de l'adverbe d'intensité « si », qui le met d'autant plus en exergue. Dans cet extrait, le plus-que-parfait exprime l'« accompli : le procès est achevé au point de référence passé³⁸² ». Il renvoie donc à un temps passé qui n'a plus cours au moment de l'énonciation : nous pouvons considérer soit qu'il s'agit d'un temps englobant l'ensemble de la liaison jusqu'au moment des faits, soit qu'il s'agit du moment au cours duquel la Marquise et le Comte se sont côtoyés la veille. Dans le premier cas, la Marquise tendrait à prouver au Comte qu'elle n'a jamais rien accompli qui justifierait de tels propos, ce qui soulignerait l'ingratitude de celui-ci. Dans le second cas, la question orientée lui permettrait de montrer à quel point le Comte est un amant cruel, qui se plaît à la tourmenter et à lui infliger des souffrances selon son bon vouloir.

1.2. Les interro-négatives

La question orientée interro-négative appelle, quant à elle, une réponse positive. En effet, étant « négative par son contenu notionnel, allant à l'étroit par sa forme interrogative, la phrase est finalement positivante par la conjugaison des deux vecteurs³⁸³ ». Cette forme est définie par Anne Régent-Susini comme véhiculant une « contrainte maximale³⁸⁴ » : elle « vis[e] le plus souvent à faire valider par l'interlocuteur le contenu d'un énoncé qu'il aurait pu être tenté de *mettre en question*³⁸⁵ ». Cette contrainte pesant sur l'interro-négative explique certainement pourquoi elle est bien moins représentée dans les *Lettres de la Marquise* que son équivalent positif : trop fréquente, elle pourrait nuire au potentiel argumentatif des accusations indisposant le destinataire.

La majorité des interro-négatives que l'on trouve dans les passages d'accusation comportent un verbe conjugué au conditionnel présent. Le verbe *devoir* y est récurrent :

Ne devriez-vous pas être content de la bonté avec laquelle j'écoute des choses que je ne voudrais jamais entendre d'un autre ? Comptez-vous donc pour rien la peine que je prends de vous écrire ? (lettre III, p. 54)

Il me semble que je vous hais depuis que vous me tourmentez : ne devriez-vous pas, content de mon amour, ne point exiger de moi ce que je ne dois pas vous donner ? (lettre XVII, p. 84)

381 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s. v. « cruel ».

382 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 547.

383 G. Moignet, « Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative » [1966], repris dans *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksiek, coll. « Bibliothèque française et romane », 1974, p. 103-104.

384 A. Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, op. cit., p. 386.

385 *Id.*

Dans l'état où je suis, ne devriez-vous pas me consoler ? (lettre LII, p. 176)

Dans ces extraits, le conditionnel est utilisé dans son emploi modal d' « atténuation³⁸⁶ », un emploi que nous avons déjà rencontré dans notre partie consacrée aux interpositives. On le trouve à nouveau avec le verbe *devoir*, qui exprime la « notion de principe moral³⁸⁷ ». Ces questions orientées ont donc pour but de rappeler au destinataire une norme morale socialement admise et de prescrire un comportement précis au Comte. Dans les deux premiers extraits, la Marquise lui montre qu'il serait normal pour lui de se satisfaire de ce qu'elle accepte de lui donner, non d'exiger davantage. Dans le premier cas, il s'agit d'accepter la relation ; dans le second, de consommer la liaison. On trouve ainsi le même adjectif « content » dans ces deux questions orientées, respectivement attribut du sujet et épithète. Cet adjectif, qui signifie « qui a son contentement, satisfait³⁸⁸ », est utilisé pour désigner ce qui devrait correspondre à l'état émotionnel du Comte, et qui par conséquent n'est pas. Dans le dernier extrait, la Marquise expose à son amant ce qu'il est supposé faire dans une situation semblable – l'épistolière croyant qu'il s'apprête à en épouser une autre – et met à nouveau en exergue précisément ce qu'il ne fait pas.

Le conditionnel est également utilisé dans cet extrait :

Juste ciel ! quel déplorable état que celui où j'ai vu cette infortunée ! et que ne devrais-je pas craindre de votre inconstance, si je venais à vous aimer ? Vous l'avez sacrifiée à la fantaisie d'être aimé de moi, ne me sacrifieriez-vous pas pour retourner à elle ? Vous me diriez vainement que ce n'est pas à moi à craindre une pareille infortune. (lettre XII, p. 73)

Nous pouvons considérer que ce verbe au conditionnel est employé en système hypothétique. En effet, il peut être mis en relation avec la subordonnée hypothétique qui se trouve dans la question précédente – et qui correspond, quant à elle, à une question dite *véritablement rhétorique*. C'est uniquement dans l'hypothèse où la Marquise accepterait la relation avec le Comte que celui-ci pourrait l'abandonner au profit d'une autre. La condition n'est donc pas répétée dans la question orientée ; seules ses conséquences sont mentionnées. Par ailleurs, la question orientée et la proposition affirmative qui la précède présentent un parallélisme de construction en chiasme qui mime les aller-retours du Comte entre les deux femmes et souligne son caractère volage. En effet, les deux propositions ont pour verbe recteur *sacrifier*, respectivement au passé composé et au conditionnel : cette reprise avec « variatio[n] de mode³⁸⁹ » constitue un polyptote. Dans la proposition affirmative, l'ancienne conquête du Comte, représentée par le pronom personnel « la » (élide devant l'initiale vocalique du verbe),

386 *Ibid.*, p. 276.

387 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *art. cit.*, p. 9.

388 P. Richelet, *Dictionnaire français*, *op. cit.*, s. v. « content ».

389 C. Fromilhague, *Les Figures de style*, *op. cit.*, p. 30.

occupe la fonction de complément d'objet direct, tandis que c'est la Marquise qui occupe cette fonction dans la question orientée, sous la forme du pronom personnel « me ». Les formes disjointes des pronoms personnels, « moi » et « elle », occupent quant à elles les fonctions de complément d'objet indirect.

Enfin, on trouve une seule occurrence du présent au sein de ce type de questions orientées :

Lorsque vous remplissez toutes les heures de ma vie, ne puis-je exiger de vous quelques-unes de la vôtre ? (lettre XXXII, p. 114)

Cet extrait se situe dans la lettre XXXII, dans laquelle la Marquise déplore l'absence du Comte, qui se trouve à Paris et ne semble pas autant affecté qu'elle par l'éloignement : il retarde en effet leurs retrouvailles. Le présent est employé ici dans sa valeur d'actuel. L'interrogation orientée débute par une subordonnée circonstancielle temporelle, introduite par la conjonction composée « lorsque ». Cette subordonnée temporelle se teinte toutefois d'une nuance causale : elle pourrait correspondre au type de rapport causal établi « entre deux faits dont l'un est supposé connu et l'autre explicitement posé³⁹⁰ ». On pourrait ainsi rapprocher la conjonction « lorsque » de locutions conjonctives introduisant les causales, telles que « étant donné que », « dès lors que ». Ce rapprochement paraît d'autant plus pertinent dans la mesure où l'on considère que « les causales sont un sous-ensemble des temporelles³⁹¹ », la cause correspondant à « un fait antérieur ou quasi simultané qui donne la raison d'un autre fait³⁹² ». L'usage de cette circonstancielle temporelle causale permet de mettre en place un effet d'opposition entre le complément d'objet de la subordonnée et celui de la principale : le substantif « heures » est précédé du groupe déterminant « toutes les », tandis que dans la principale, c'est le déterminant quantitatif indéfini « quelques » qui est employé. Celui-ci exprimant « l'aspect évaluatif de la basse fréquente³⁹³ », il s'oppose au prédéterminant « toutes » qui « m[et] en jeu l'idée d'une sommation exhaustive³⁹⁴ ». Cet effet de décalage met en exergue le sentiment d'injustice de la Marquise, qui, malgré son implication dans la relation, n'obtient que peu de la part de son amant. Notons que le verbe *pouvoir* fait partie des verbes qui, selon Andrée Borillo, véhiculent une « notion de principe moral³⁹⁵ ». La Marquise tend ainsi à rappeler au Comte qu'elle est parfaitement en droit d'« exiger » de lui un minimum de son temps, selon un principe moral communément admis dans le cadre des

390 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français, op. cit.*, p. 82.

391 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français, op. cit.*, p. 848.

392 *Id.*

393 *Ibid.*, p. 298.

394 *Ibid.*, p. 291.

395 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *art. cit.*, p. 9.

relations amoureuses.

1.3. Les cas d'interpositives et d'interro-négatives étroitement rapprochées

On trouve plusieurs cas où des questions orientées interpositives et interro-négatives se suivent de très près. L'interro-négative est toujours située après l'interpositive : le mouvement argumentatif va ainsi de la question la moins contraignante à celle qui l'est le plus. Dans ces deux extraits, les questions interpositives et interro-négatives sont comprises dans la même phrase :

J'avais hier un air froid et contraint, est-ce ma faute, et ne serait-ce pas à vous à dissiper les nuages qui m'obscurcissent l'âme ? Vous fûtes froid vous-même toute la journée, vous ne saviez que me dire, et vos yeux en me regardant, n'exprimaient qu'un ennui et un dédain qu'il paraissait que vous ne vouliez pas cacher. (lettre XLV, p. 146)

Mais quand il serait vrai qu'elle me fût inférieure autant que vous vouliez me le faire croire, pensez-vous que j'en fusse plus persuadée de votre indifférence pour elle, et votre caprice ne suffirait-il pas pour me faire tout appréhender ? (lettre XXIV, p. 97)

Les deux interrogatives sont coordonnées par la conjonction « et ». Dans les deux cas, le verbe de la première interrogative est conjugué au présent ; celui de la seconde au conditionnel présent. Dans le premier extrait, la construction verbale « être à + (moi + vous + etc)³⁹⁶ » véhicule la « notion de pertinence³⁹⁷ » et rappelle au destinataire une norme à laquelle il convient de se conformer. Le conditionnel est employé dans sa valeur modale d'atténuation, permettant l'expression de reproches qui conservent malgré tout une apparence de politesse. Dans le deuxième extrait – dont nous avons déjà étudié l'interpositive dans notre première sous-partie – l'usage du conditionnel est lié à l'emploi de la concessive hypothétique (« quand il serait vrai qu'elle me fût inférieure autant que vous vouliez me le faire croire »).

On trouve également le conditionnel en système hypothétique dans l'interpositive :

Vous m'embrassiez hier avec tant d'emportement, et il paraissait tant de fureur dans vos yeux, qu'il était impossible de ne pas s'apercevoir de ce que nous avons tant d'intérêt de cacher. [...] Ah ! j'en frémis ; si vous m'aimiez, m'exposeriez-vous à de tels dangers ? N'avons-nous pas assez de moments dans la journée ? (lettre XXIX, p. 108)

La subordonnée hypothétique comprend un verbe à l'imparfait ; celui de la principale est conjugué au conditionnel présent : c'est donc l'irréel du présent qui est exprimé. Le Comte mettant en danger la réputation de la Marquise, la conséquence P (« m'exposeriez-vous à de tels dangers ? ») de la condition Q (« si vous m'aimiez ») n'étant pas réalisée, sa condition ne l'est pas non plus. La seconde question orientée, dont le verbe est conjugué au présent, dans sa

396 *Id.*

397 *Id.*

valeur d'actuel, poursuit cette argumentation en montrant que les amants disposent de suffisamment d'occasions pour se manifester leurs transports. Par conséquent, il ne paraît pas logique que le Comte en recherche d'autres dans des circonstances qui pourraient compromettre la discrétion de leur liaison. Ces tentatives corroborent donc l'hypothèse qu'il n'aime pas véritablement la Marquise et qu'il soit un libertin cherchant uniquement à accroître sa réputation.

Le présent actuel est également employé dans ces deux questions orientées :

Non, je ne vous pardonne pas, je suis seule, vous le savez, et vous ne venez point chez moi ; que vos excuses sont faibles ! Peuvent-elles balancer le chagrin de ne vous point voir ? Les bienséances, les affaires ; si j'étais déraisonnable, je dirais que le devoir même, que tout doit céder. Ne mérité-je donc plus que vous me fassiez un sacrifice ? Ingrat ! (lettre XLVII, p. 154)

En effet, ce sont des faits proches du moment de l'énonciation qui sont ciblés. Dans l'interpropositif, il s'agit du fait que les excuses du Comte ne peuvent compenser son absence. Dans l'interro-négative, c'est un changement dans l'attitude du Comte qui est ciblé, comme l'indique l'adverbe de négation « plus » qui marque la fin d'un procès et une rupture avec le passé. Pour prouver le caractère injuste du refus du Comte, l'épistolière utilise dans la seconde question orientée le verbe *mériter* ; la question est d'ailleurs suivie de l'interjection « ingrat ! », extrêmement chargée négativement puisqu'elle désigne « celui qui n'a point de reconnaissance des bienfaits qu'il a reçus, des bons offices qu'on luy a rendus³⁹⁸ ».

Dans les extraits suivants, le conditionnel est majoritairement employé dans sa valeur d'atténuation :

Pourquoi mon mari n'est-il point jaloux ? La nécessité de tromper ses soins vous arracherait peut-être à votre indolence. Vos désirs croîtraient par la peine que vous auriez à les satisfaire ; votre passion plus vive et plus ingénieuse, tâcherait de surmonter les obstacles que sa bizarrerie ferait naître ; je vous verrais moins souvent, mais plus tendre et plus attentif à me plaire. Que je suis folle, bon Dieu, de me souhaiter tant de maux ! Il faut que je vous aime bien éperdument pour vouloir acheter votre cœur à ce prix-là. Toute votre tendresse pourrait-elle me dédommager des tourments que celle de mon mari me ferait souffrir ? et ne vaudrait-il pas mieux pour moi, que profitant de votre indifférence, je me dégageasse d'une passion qui vous ennuie, et qui me devient odieuse ? (lettre XLV, p. 147)

Ah que vous m'aimez faiblement ! Devriez-vous me laisser dans la tristesse de ma solitude ? ne devriez-vous pas vous-même sentir toute l'horreur de la vôtre ? (lettre XXXI, p. 112-113)

Dans le passage qui précède les deux questions orientées du premier extrait, le conditionnel exprime « l'imaginaire³⁹⁹ », c'est-à-dire qu'il « met en scène un monde possible, en suspendant la contradiction que lui oppose le monde réel⁴⁰⁰ ». La Marquise imagine en effet une situation

398 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « ingrat ».

399 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 560.

400 *Id.*

différente, dans laquelle son mari serait jaloux. La première question orientée situe le procès dans le cadre de cet imaginaire. Elle montre l'échec de ce monde fantasmé : la situation serait tout de même trop douloureuse pour la Marquise. Dans la seconde question orientée, le conditionnel a valeur d'atténuation. La Marquise présente en effet l'hypothèse qu'une rupture lui serait plus bénéfique, puisque même après avoir imaginé une situation *a priori* plus favorable à sa relation amoureuse, elle sait qu'elle ne serait pas heureuse. Elle utilise le conditionnel afin de ménager son destinataire. Malgré sa certitude de ne pouvoir être heureuse avec le Comte, elle se révèle incapable de rompre à la fin de la lettre, et admet sa faiblesse malgré sa lucidité. Dans les occurrences du second extrait, l'alliance du conditionnel et du verbe *devoir* permet d'exprimer des reproches atténués en rappelant une norme à laquelle le Comte ne s'est pas conformé.

2. Les interrogations partielles

Les interrogations partielles « porte[nt] sur une partie de la phrase, sur un de ses constituants, qu'elle[s] appelle[nt] en réponse⁴⁰¹ ». Ce constituant « est présenté comme non identifié et donc comme une variable sur laquelle porte la demande d'information formulée au moyen d'un terme interrogatif⁴⁰² ». Lorsqu'il s'agit d'une question orientée, « l'interrogation ne vaut pas demande d'information, mais négation d'une existence, et ce, de manière plus contraignante encore que par le biais d'une simple assertion⁴⁰³ ». En effet, au « constituant non identifié » sur lequel porte l'interrogation ne correspond aucun élément du réel : si la question le mentionne, c'est uniquement pour souligner sa non-existence. Les pronoms interrogatifs, sous leurs formes simples, « véhiculent un minimum d'information sur la nature du référent à identifier : animé, voire humain (*qui*) ou non catégorisé (*que/quoi*)⁴⁰⁴ ». C'est pourquoi nous étudierons tout d'abord les questions orientées qui comportent un pronom interrogatif portant sur un référent « animé⁴⁰⁵ », puis celles qui portent sur un référent « non catégorisé⁴⁰⁶ ».

401 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 669.

402 *Id.*

403 A. Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, op.cit., p. 385.

404 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 384.

405 *Id.*

406 *Id.*

2.1. Avec un pronom interrogatif portant sur un référent « animé »

Dans les *Lettres de la Marquise*, on trouve plusieurs occurrences du pronom interrogatif à forme simple « qui », renvoyant à un référent animé humain :

Je vous crois une discrétion parfaite, mais je n'ai eu jusques ici besoin de celle de personne. Peut-être me sauveriez-vous des reproches du public, mais qui me sauverait de mes remords ? (lettre XVII, p. 83-84)

Mais qui m'assure que vous n'avez pas eu envie de changer ? Vous me dites que non : devrait-ce être assez pour me le faire croire ? Encore troublée du péril que j'ai couru, craignant sans cesse, mon cœur frappé dément en secret vos serments et ma crédulité. (lettre XXVI, p. 101-102)

Vous aimer, vous le dire, vous le persuader, étaient mes uniques soins. Qui pourra me dédommager de les avoir perdus ? Je vous voyais, je ne vous verrai plus. Ah, ingrat ! si vous m'aimiez comme je vous aime, qui aurait jamais pu vous arracher à moi ? (lettre LII, p. 176)

Dans l'état où je suis, à qui pourrai-je avoir recours ? Et si vous m'abandonnez, qui m'aidera à supporter les restes d'une vie si languissante ? (lettre LXVII, p. 216)

Dans toutes ces occurrences, exceptée l'avant-dernière, l'interrogation porte sur le sujet de la phrase. La question orientée niant l'existence de ce constituant, ces interrogations servent à mettre en exergue l'absence de tout être humain pouvant accomplir le procès présenté. La réponse implicite est donc le pronom indéfini « personne », « indicateu[r] de quantification nulle⁴⁰⁷ ». Dans le premier extrait, la question orientée correspond à la deuxième proposition de la phrase, qui présente un parallélisme de construction avec la première proposition, quant à elle affirmative. En effet, le pronom personnel « me » précédant le verbe occupe la fonction de complément d'objet direct dans les deux cas, et la proposition se termine par un complément d'objet second, respectivement « des reproches du public » et « de mes remords ». Dans la première proposition, le sujet est le pronom personnel « vous », qui désigne le Comte. L'opposition est flagrante avec la seconde proposition, où, comme nous l'avons vu, aucun référent ne correspond au constituant non identifié sur lequel porte l'interrogation. Ce parallélisme de construction permet de souligner l'absence de référent dans le cas de la question orientée, ce qui la rend plus efficace au niveau argumentatif. L'opposition est d'ailleurs marquée par l'adversatif « mais ». En outre, la première proposition ne présente qu'une éventualité : elle débute par l'adverbe « peut-être ». La Marquise prouve ainsi au Comte qu'elle ne pourrait céder à ses transports sans subir de blâme, si ce n'est potentiellement de la société, du moins inévitablement de la part de sa propre conscience. Elle

407 *Ibid.*, p. 381.

présente ainsi un argument qui semble imparable pour refuser la consommation de la liaison. Dans le deuxième extrait, la question orientée est suivie d'une phrase qui présente paradoxalement un sujet qui aurait pu correspondre au constituant sur lequel interroge le pronom interrogatif. Le pronom personnel « vous » désigne le Comte ; sur le plan formel, il pourrait constituer une réponse possible. Il suit immédiatement la question orientée afin de souligner la prétention du Comte à être cette personne. La Marquise utilise le verbe *assurer* dans la question orientée : il signifie « rendre témoignage de la vérité⁴⁰⁸ ». Or, dans le discours rapporté introduit par le pronom « vous » (« vous me dites que non ») c'est le verbe de parole *dire* qui est employé ; il signifie « exprimer, énoncer, expliquer, faire entendre par la parole⁴⁰⁹ ». La différence sémantique de ces deux verbes permet à la Marquise d'exprimer ses doutes au sujet des affirmations du Comte : ses paroles ne sont pas dignes de foi, par conséquent, bien qu'il nie l'énoncé de la complétive de la question orientée, la Marquise n'est pas « assurée » qu'il s'agisse de la vérité. Aucun élément du réel ne correspond donc au constituant sur lequel porte la question orientée ; le Comte ne peut pas remplir ce rôle car ses discours sont mensongers. Dans le troisième extrait, la seconde occurrence du pronom « qui » se trouve dans un système hypothétique mobilisant l'imparfait dans la subordonnée et le conditionnel passé dans la principale. L'imparfait exprime donc l'irréel du présent dans une valeur générale, c'est-à-dire qu'il englobe également un temps passé dans lequel s'est produit l'événement énoncé dans la principale, qui correspond quant à lui à l'irréel du passé. La Marquise utilise ce système hypothétique pour prouver que l'amour du Comte est insuffisant d'une manière générale, la preuve en étant faite par la réalisation de la conséquence. Enfin, la première question orientée du troisième extrait, ainsi que les deux se situant dans le quatrième extrait, contiennent un verbe au futur simple dans sa valeur « catégorique⁴¹⁰ », c'est-à-dire que le procès « au futur [est] donné comme certain⁴¹¹ » (« qui pourra », « à qui pourrai-je », « qui m'aidera »). Dans la première question orientée du dernier extrait, le pronom interrogatif est précédé de la préposition « à » et porte sur le complément d'objet indirect. La Marquise énonce avec certitude l'idée d'une solitude absolue à venir, puisque le Comte l'abandonne. Elle montre ainsi qu'elle n'a aucun recours, que personne ne pourra le remplacer, ce qui renforce son accusation : le Comte est d'autant plus coupable qu'il la condamne à une solitude éternelle.

408 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « assurer ».

409 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s. v. « dire ».

410 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 267.

411 *Id.*

2.2. Avec un pronom interrogatif portant sur un référent « non catégorisé »

On trouve également les pronoms interrogatifs *que* et *quoi*, qui portent sur un référent « non catégorisé⁴¹² », c'est-à-dire qu'ils peuvent aussi bien renvoyer à un objet inanimé qu'à un objet animé. Dans ces extraits, ils renvoient toujours à des objets inanimés :

Qu'a-t-elle qui puisse justifier votre infidélité ? elle est belle, jeune, elle a de l'esprit, de la naissance, elle vous aimait, elle vous aime encore. Jusques ici, sa conduite ne l'a point mise au rang de ces femmes méprisables, qui vous lavent, en les quittant, de la honte de les avoir aimées. On n'a à lui reprocher que son amour pour vous, reproche que peut-être on ne lui aurait pas fait, si votre indiscrétion n'eût pas fait éclater sa faiblesse. (lettre XII, p. 73)

Votre cœur vous joue quelquefois le mauvais tour de paraître tel qu'il est : il ne sent rien ; que voulez-vous qu'il exprime ? Vous avez reçu de la nature une insensibilité que l'usage corrige, mais qu'il ne détruira jamais. Vous n'étiez pas fait pour aimer. (lettre XLV, p. 146)

Qu'ai-je fait qui vous oblige à tant de dureté ? Vous craignez encore mon amour. (lettre LVIII, p. 189-190)

De quoi suis-je coupable cependant ? Vous seul avez fait tous mes crimes. (lettre LVIII, p. 189-190)

Dans les trois premiers extraits, le pronom interrogatif « que » (dont la voyelle finale est deux fois élidée devant l'initiale vocalique) porte sur le complément d'objet direct. La réponse implicite est donc le pronom indéfini « rien ». Dans le premier extrait, la Marquise énumère les qualités de l'ancienne conquête du Comte afin de corroborer ce qu'elle énonce dans la question orientée. Notons que le présent utilisé dans la question a une valeur de « de caractérisation⁴¹³ » : il « décri[t] une propriété conférée à un être, une notion ou une chose, pour une durée indéterminée⁴¹⁴ ». Dans le deuxième extrait, le pronom « rien » est utilisé dans la proposition précédant l'interrogative, dans laquelle il est complément d'objet direct du verbe « sentir ». La réponse implicite à la question orientée est donc donnée dans la proposition qui la précède. En effet, elles sont liées par une relation de cause à effet : si le cœur du Comte ne « sent » rien, il n'exprime nécessairement « rien ». Le pronom n'est pas répété : le fait que la question orientée le propose comme réponse implicite permet d'insister sur l'absence de référent. Dans le troisième extrait, le verbe de la question orientée est conjugué au passé composé : l'interrogative porte sur un ou des faits passés. Elle tend à montrer leur absence et par conséquent à mettre en exergue l'injustice et la cruauté du Comte, qui choisit de se comporter avec « dureté » après avoir abandonné la Marquise. De plus, le substantif « dureté » est précédé de l'adverbe « tant » qui exprime le haut degré. L'épistolière est ainsi

412 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 384.

413 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 265.

414 *Id.*

présentée comme une victime innocente face à un bourreau cruel, ce qui est également le cas dans le dernier extrait. Le pronom interrogatif « de quoi » porte sur un « complément prépositionnel essentiel⁴¹⁵ » ; la réponse implicite est « de rien ». Si elle n'est coupable « de rien », la Marquise est donc une innocente victime du Comte et de ses manipulations, comme elle l'explique dans l'affirmative qui suit la question orientée. L'adjectif épithète « seul » crée un effet d'antithèse face au prédéterminant « tous » qui précède le substantif « crimes ». Les « crimes » que la Marquise évoque se situent sur le plan moral : pour une femme, avoir un amant et consommer la liaison est un crime au vu de la vertu et du devoir. En revanche, l'épistolière n'est coupable de rien sur le plan amoureux : si le Comte l'a abandonnée, c'est par inconstance, et non à cause d'une faute de sa part. Par conséquent, il en est d'autant plus ingrat et cruel.

3. Le « regroupement en série »

Enfin, plusieurs questions orientées peuvent se succéder : il s'agit du cas nommé « regroupement en série⁴¹⁶ » par Anne Régent-Susini. Caractéristique de « l'engagement affectif du locuteur⁴¹⁷ », le regroupement de questions orientées « par séries souligne qu'elles n'appellent en aucun cas des réponses, mais constituent tout au contraire les étapes assertives d'une argumentation⁴¹⁸ ». Nous les étudierons selon un continuum allant des séries les plus brèves aux séries les plus longues – lesquelles se voient parfois entrecoupées d'une ou deux phrases assertives ou exclamatives.

Quoi ! vous voudriez me tromper ! Est-ce de vous que j'ai mérité de l'être? Ai-je recherché vos soins, et vos empressements ? N'êtes-vous pas le plus perfide de tous les hommes ? (lettre XII, p. 73)

Dans cet extrait, les deux premières questions orientées sont des interpositives ; la dernière est interro-négative. Les interrogations sont ainsi « de plus en plus contraignantes⁴¹⁹ ». La dernière comprend un verbe au présent « de caractérisation⁴²⁰ », c'est-à-dire qu'il évoque ici une caractéristique propre au Comte dans une temporalité indéterminée. Cette question

415 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 675.

416 A. Régent-Susini, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, op.cit., p. 387.

417 *Ibid.*, p. 388.

418 *Id.*

419 *Id.*

420 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 265.

présente la conclusion tirée par la Marquise après les étapes argumentatives constituées par les deux précédentes questions. En effet, dans la complétive de la première interro-négative, la Marquise emploie le verbe *mériter* au passé composé. La liaison amoureuse n'ayant pas encore débuté, le temps passé auquel il renvoie correspond à celui au cours duquel la Marquise et le Comte se sont rapprochés. N'ayant rien commis de répréhensible durant ce moment, l'épistolière ne peut donc pas « mériter » un tel traitement de la part du Comte. La seconde interpositive comporte également un verbe au passé composé, qui renvoie à la même temporalité. Ces deux questions tendent à prouver le même élément : ce n'est pas la Marquise qui a tenté de séduire le Comte, mais l'inverse. Les actes de celui-ci sont donc inacceptables. Ce raisonnement sous-entend que si la Marquise avait initié elle-même leur rapprochement, elle aurait pu « mériter » cette perfidie, car une femme cherchant à nouer une relation amoureuse serait de petite vertu et donc indigne d'estime et de traitements convenables. Or, elle est innocente à ce propos. La structure emphatique de la première question orientée permet d'insister sur ce point : dans sa relation avec le Comte, la Marquise n'a rien à se reprocher. Les agissements de celui-ci sont donc révélateurs de sa nature de libertin cruel. Le jugement de la Marquise est sans appel : le Comte est qualifié de « perfide », une grave injure désignant quelqu'un « qui manque de foy, qui trahit, qui manque à sa parole⁴²¹ ». Ce substantif est, de plus, précédé d'un superlatif relatif de supériorité, ce qui accentue la gravité de l'accusation.

L'extrait suivant se situe quant à lui lorsque la Marquise se croit abandonnée par le Comte, qui serait sur le point d'épouser Mademoiselle de la S*** :

Ne deviez-vous pas prévoir que vous ne seriez pas toujours à moi, et quand enfin ma passion a si bien répondu à la vôtre, n'avez-vous pas dû vous reprocher la douleur que votre perte me causerait ? Vous aimer, vous le dire, vous le persuader, étaient mes uniques soins. Qui pourra me dédommager de les avoir perdus ? (lettre LII, p. 176)

Les deux premières questions orientées sont deux interro-négatives coordonnées par la conjonction « et ». Les verbes des propositions principales sont respectivement conjugués à l'imparfait (« Ne deviez-vous pas ») et au passé composé (« n'avez-vous pas dû »). Ils situent donc le procès dans le passé. Les deux propositions principales sont suivies par des verbes au conditionnel, respectivement dans la subordonnée complétive et dans la subordonnée relative déterminative, qui exprime ici « l'avenir vu du passé⁴²² ». Notons que le verbe employé est dans les deux cas le verbe *devoir* : la Marquise expose au Comte ce qu'elle estime être la norme, et qu'il n'a pas respectée. N'ayant pas pensé à la souffrance à venir de l'épistolière, le

421 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s. v. « perfide ».

422 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 274.

Comte la prive de son unique raison de vivre, à laquelle personne ne pourra suppléer. En effet, la dernière question orientée est une interrogation partielle portant le constituant sujet, dont elle marque l'absence de référent correspondant. De plus, l'usage du futur catégorique renforce le caractère inéluctable et l'impossibilité d'être « dédommagée », c'est-à-dire de trouver quelqu'un qui puisse « réparer le dommage⁴²³ » causé par le Comte.

L'extrait suivant comporte quant à lui quatre questions orientées :

De quoi pouvez-vous vous plaindre ? Avez-vous eu quelques rivaux que je ne vous aie pas sacrifiés ? Ai-je craint, en le faisant, d'attirer sur moi les regards du public ? Ai-je jamais rien ménagé, quand j'ai dû vous donner des preuves de mon amour ? Vous avez exigé que je ne sortisse pas si souvent, je ne sors plus. (lettre XVIII, p. 86)

La première question orientée, qui correspond à une interrogation partielle, comporte un verbe au présent actuel : elle expose l'idée générale de l'accusation. Elle est suivie de questions totales interpositives qui visent à démontrer sa véracité : celles-ci comportent un verbe au passé composé et rappellent des faits passés qui corroborent l'idée comprise dans la première question. Les trois interpositives se succèdent dans un effet de gradation : la dernière comporte l'adverbe de temps « jamais » suivi du pronom indéfini « rien », qui véhiculent une idée de temporalité absolue et d'exhaustivité. La Marquise prouve ainsi au Comte, en revenant sur des faits antérieurs, qu'elle ne lui a jamais donné de raison de se « plaindre » car elle lui a toujours tout sacrifié.

Le regroupement en série suivant – comprenant quatre interpositives – se situe dans la lettre XXI, dans laquelle la Marquise accuse le Comte de croire qu'elle a aimé le rival contre lequel il vient de se battre en duel :

Se peut-il que vous ne me donniez jamais un sujet de joie, sans qu'il soit accompagné de tout ce qui doit me déplaire. Si j'avais aimé votre ennemi, vous l'aurais-je sacrifié ? Si j'avais voulu changer, votre indifférence ne m'en fournissait-elle pas un prétexte spécieux ? Si je ne vous avais point aimé, aurais-je craint votre courroux, et le mépris que vous auriez conçu pour moi ? (lettre XXI, p. 92)

Dans la première interpositive, le verbe est conjugué au présent. On peut considérer qu'il est employé dans sa valeur de présent actuel, dans le sens où le procès correspond au temps de la liaison avec le Comte. Cependant, on peut également rapprocher cette occurrence de la « valeur itérative⁴²⁴ » du présent, c'est-à-dire qu'elle indique que « le procès au présent doit s'interpréter comme se répétant régulièrement⁴²⁵ ». Nous disposons en effet d'une « indicatio[n] contextuell[e]⁴²⁶ » : l'adverbe de temps « jamais », qui véhicule l'idée d'une

423 P. Richelet, *Dictionnaire français, op. cit.*, s. v. « dédommager ».

424 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français, op. cit.*, p. 265.

425 *Id.*

426 *Id.*

répétition systématique. Par ailleurs, la tournure verbale « se peut-il » fait partie de celles qui expriment « des hypothèses irrecevables⁴²⁷ » relevant de « l'ordre de l'éventuel et du possible⁴²⁸ », c'est-à-dire qu'elles « sont des appels à un jugement négatif concernant des situations considérées comme invraisemblables, impossibles, inexistantes⁴²⁹ ». Cette question orientée concentre l'accusation portée à l'encontre du Comte. Les interrogatives qui suivent détaillent ce qui l'a provoquée, soit l'opinion erronée du Comte. Toutes trois sont constituées de systèmes hypothétiques exprimant l'irréel du passé : les subordonnées hypothétiques révèlent les dires du Comte qui sont incriminés (« si j'avais aimé votre ennemi », « si j'avais voulu changer », « si je ne vous avais point aimé »), tandis que les propositions principales en montrent l'incohérence. Elles rappellent des faits réalisés par la Marquise (« vous l'aurais-je sacrifié », « aurais-je craint »), ou qui auraient pu l'être (« votre indifférence ne m'en fournissait-elle pas un prétexte spécieux »), qui sont incompatibles avec les suppositions du Comte. Les questions orientées interpositives véhiculant l'affirmation négative équivalente à leur énoncé, les conséquences Q des conditions P n'ont pas été réalisées ; par conséquent les conditions exprimées par les subordonnées hypothétiques ne sont pas valables. Les suppositions et la jalousie du Comte n'ont donc aucunement lieu d'être ; elles provoquent la lassitude et l'agacement de la Marquise qui l'en avertit à la fin de la lettre.

Dans ce regroupement en série de cinq questions orientées, c'est le conditionnel qui est majoritairement employé :

Vous condamnerez sans doute mes frayeurs ; mais toute autre à ma place en serait-elle moins susceptible ? Une lettre suffit-elle ? et dans la situation où je suis, serait-ce trop de vous-même pour calmer mes inquiétudes ? Que faites-vous éloigné de moi ? Vous me croyez infidèle, et je crains que vous ne soyez perfide. Devrions-nous avec ces idées-là être tranquilles ? Et pour peu que vous prissiez encore quelque intérêt à mon cœur, ne seriez-vous pas venu me convaincre de mon infidélité, ou jouir avec moi du plaisir de me trouver constante ? (lettre LIII, p. 180)

Cet extrait se situe lorsque la Marquise refuse de croire que le Comte l'aime encore, après qu'il ait démenti la rumeur de son mariage. La proposition affirmative par laquelle débute ce passage constitue une « prolepse argumentative ou oratoire⁴³⁰ », c'est-à-dire qu'elle sert « de prologue à un ensemble argumentatif⁴³¹ » dans lequel « l'auteur ou le locuteur commence par citer une objection qu'on pourrait lui adresser [...] pour la réfuter ensuite⁴³² », réfutation que la Marquise effectue à l'aide des questions orientées. Dans la première, le conditionnel exprime

427 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *art. cit.*, p. 16.

428 *Id.*

429 *Id.*

430 J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, *op. cit.*, p. 72.

431 *Ibid.*, p. 73.

432 *Ibid.*, p. 73.

l'« éventualité⁴³³ », tandis qu'il est utilisé dans son emploi d'atténuation dans les deux suivantes. En revanche, dans la dernière question orientée, le conditionnel est employé en système hypothétique. En effet, l'interrogation débute par une subordonnée « circonstanciell[e] de perspective⁴³⁴ » introduite par la locution conjonctive « pour peu que », laquelle est souvent associée « à *si* dans la famille des conditionnelles⁴³⁵ ». Cette locution « introduit la condition minimale, mais suffisante, pour entraîner la conséquence exprimée dans la principale⁴³⁶ ». Ce type de subordonnée est suivi du subjonctif (« prissiez »), car la « valeur de vérité est suspendue⁴³⁷ ». Le procès exprimé par le conditionnel passé dans la principale pointe un fait qui n'a pas été réalisé par le Comte. La Marquise tend ainsi à lui prouver que, cette conséquence n'ayant pas eu lieu, la condition exprimée dans la circonstancielle n'est pas avérée. Dans la deuxième question orientée, l'épistolière utilise un verbe au présent, *suffire*, qui exprime la « notion de justification⁴³⁸ ». Ce verbe au présent exprime l'actuel : il cible des faits précis, concernant la situation de la Marquise au moment de l'énonciation. Il peut toutefois se rapprocher d'un emploi de présent permanent, dans la mesure où il renvoie à une règle qui peut sembler universelle à la Marquise : dans une situation où l'amante est en proie à de si profondes inquiétudes, une simple missive de l'amant ne peut être suffisante pour calmer ses craintes. Le décalage entre les angoisses de l'épistolière et la réaction de l'amant paraît disproportionné et inacceptable : cette règle semble pouvoir s'appliquer à toutes les situations similaires, qu'elles impliquent la Marquise et le Comte ou encore d'autres couples d'amants.

Enfin, on trouve deux regroupements en série particulièrement riches. Le premier est extrait de la lettre XL, dans laquelle la Marquise accuse le Comte de chercher des raisons de lui en vouloir afin de mettre fin à leur relation :

Que vous importe que j'aie aimé quelqu'un avant vous ? Quel droit aviez-vous sur mon cœur avant que je vous connusse ? Ai-je cru, lorsque j'ai commencé à vous aimer, que vous n'aimiez rien vous-même, jusqu'au moment qui a fait naître votre passion pour moi ? Mais que me fait à moi, si vous m'aimez bien, que vous en ayez aimé d'autres ? j'avoue qu'il m'eût été plus doux d'avoir allumé en vous les premiers désirs ; mais quoique fort jeune alors, il y avait longtemps que vous ne vous souveniez plus de votre première amourette. Me convenait-il de vous en faire un crime ? et si je vous avais marqué une jalousie si extraordinaire, ne m'auriez-vous pas répondu : mais, Madame, pouvais-je deviner que vous m'étiez destinée ; et devais-je renoncer aux conquêtes qui se présentaient de tous côtés pour en mériter mieux une personne que je ne connaissais pas ? Eh bien, Monsieur le Comte, je n'aurais que cela à vous répondre. (lettre XL, p. 130)

433 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 560.

434 *Ibid.*, p. 857.

435 *Ibid.*, p. 859.

436 *Ibid.*, p. 860.

437 *Ibid.*, p. 857.

438 A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », art. cit., p. 9.

La première question orientée de cet extrait est une interrogation partielle introduite par « quel », « déterminant interrogatif⁴³⁹ » qui « f[ait] porter l'interrogation sur les caractéristiques et le degré de détermination du référent du GN⁴⁴⁰ ». La réponse implicite à cette question correspond au « déterminan[t] négati[f]⁴⁴¹ » « aucun » qui indique une « quantification nulle⁴⁴² ». Cette première question orientée comprend une subordonnée circonstancielle de perspective introduite par la locution conjonctive « avant que », qui pose une « limite finale⁴⁴³ » au procès exprimé par l'imparfait et montre l'absence totale de prétention que le Comte pouvait avoir sur le cœur de la Marquise dans cette temporalité antérieure à leur relation. La seconde question orientée insiste à nouveau sur cette temporalité : la complétive comprenant l'imparfait (« n'aimiez rien ») est suivie d'une subordonnée circonstancielle introduite par la locution conjonctive « jusqu'à ce que qui [...] indique la visée d'un repère final du fait principal⁴⁴⁴ », tandis que le verbe principal est conjugué au passé composé et exprime un « aspect accompli et marque l'antériorité par rapport au présent⁴⁴⁵ ». La troisième question orientée comporte quant à elle un verbe au présent *dit permanent* ; il s'agit d'une interrogation partielle introduite par le pronom interrogatif « que » portant sur le complément d'objet direct. Elle inclut un système hypothétique correspondant au schéma suivant « si + présent / présent⁴⁴⁶ » et exprimant le « générique⁴⁴⁷ ». La Marquise exprime ainsi son indifférence totale par rapport aux liaisons passées du Comte : c'est l'amour qu'il lui porte actuellement qui est important à ses yeux, non celui qu'il a porté à d'autres dans un passé désormais révolu. La question orientée se termine par une subordonnée relative qui comprend un verbe au passé composé, exprimant l'accompli. La Marquise place ainsi en opposition le présent et le passé dans la même phrase, afin de montrer que ces événements sont terminés et qu'ils n'ont aucune importance pour elle dans le présent. La personne de la Marquise est particulièrement mise au premier plan : le pronom personnel « me » (élide devant l'initiale vocalique du verbe « aimez ») occupe la fonction de complément d'objet direct dans deux propositions successives ; on le trouve également sous sa forme disjointe. La Marquise, en insistant sur son opinion, souligne son opposition avec celle du Comte. La quatrième question orientée (« me convenait-il ») comporte un verbe à

439 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 303.

440 *Id.*

441 *Ibid.*, p. 302.

442 *Ibid.*, p. 381.

443 *Ibid.*, p. 541.

444 *Ibid.*, p. 858.

445 *Ibid.*, p. 534.

446 *Ibid.*, p. 854.

447 *Id.*

l'imparfait qui renvoie aux débuts de la liaison et montre au Comte qu'il n'aurait pas été normal que la Marquise lui reproche ses relations passées. Une autre question lui est coordonnée par la conjonction « et » : celle-ci comprend trois questions orientées qui se situent à plusieurs niveaux. En effet, un système hypothétique marquant l'irréel du passé met en scène une situation fictive dans laquelle ce serait l'épistolière qui aurait adopté le comportement du Comte (« si je vous avais marqué une jalousie si extraordinaire, ne m'auriez-vous pas répondu : [...] »). La réponse qu'aurait produit l'amant est également imaginée par la Marquise : elle est présentée sous la forme d'un discours direct, ce qui augmente son impact argumentatif en présentant directement au destinataire les propos qu'il aurait pu tenir dans cette situation. Les deux questions orientées de ce discours direct comprennent des verbes conjugués à l'imparfait (« pouvais-je », « devais-je ») : ils renvoient au temps antérieur à la liaison avec la Marquise et mettent en exergue l'ignorance de leur future rencontre, et par là même l'absurdité de s'y réserver. Ainsi, dans cet extrait, la Marquise échange fictivement les rôles pour attribuer à son amant des paroles de défense qui sont en réalité les siennes. Par ce jeu énonciatif qui place le Comte dans une situation identique, elle déploie habilement ses arguments pour amener plus aisément son amant à en reconnaître le bien-fondé. Notons également que dans la subordonnée hypothétique qui précède le discours direct, l'épistolière souligne l'absurdité du comportement du Comte en utilisant l'adjectif « extraordinaire », qui renvoie à ce qui « se prend souvent en mauvaise part, pour ridicule, choquant, bizarre, extravagant⁴⁴⁸ ». L'adverbe d'intensité « si » qui le précède accentue cet effet et présente la jalousie du Comte comme parfaitement déplacée.

Le dernier regroupement en série comporte quant à lui huit questions orientées. Il se situe lors d'un passage durant lequel le Comte doute de l'amour de la Marquise à cause des dires d'une autre femme :

Je pardonne tout aux rivales quand elles ne sont point aimées ; mais je ne vous pardonne point à vous, qui ne devez point douter de ma passion, de vous laisser troubler la raison par les discours d'une vieille jalouse. En ai-je cru votre oncle le Commandeur, lorsqu'il m'a dit que vous étiez indiscret, petit-maître, homme à bonnes fortunes, et cent mille autres choses encore de cette force-là, dont il vous chargeait ? N'aurais-je pas été injuste, de vous juger sur un rapport aussi intéressé ? Mon amour s'en est-il démenti ? En ai-je voulu même croire mes yeux ? Pourquoi ne suivez-vous pas mon exemple ? On vous dit que je vous trompe, et votre esprit reçoit avec plaisir une impression qui m'est si désavantageuse. Si vous m'aimiez, le croiriez-vous ? Vous caché-je mes démarches, en fais-je aucune sans votre aveu, et vos ordres ne règlent-ils pas ma conduite ? (lettre XVIII, p. 85-86)

Excepté dans le cas de la deuxième question, les verbes de ces interpositives sont conjugués au passé composé et renvoient à des procès accomplis. La Marquise invoque des faits

448 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s. v. « extraordinaire ».

prouvant la confiance qu'elle a témoignée au Comte dans des circonstances similaires à celle qui se présente. Elle place ainsi ses actes en opposition avec ceux du Comte, afin de prouver que la seule raison pour laquelle il croit sa rivale, c'est parce qu'il s'est lassé de leur relation. Elle exprime cela dans la cinquième question orientée par un système hypothétique relevant de l'irréel du présent, qui invalide l'hypothèse que le Comte l'aime, à cause de la réalisation de sa conséquence. Les trois questions qui suivent concernent à nouveau des faits, cette fois-ci présents. Ils correspondent à la valeur de présent actuel et montrent à quel point la Marquise accepte le contrôle du Comte au sein de la liaison. Ces rappels permettent de souligner l'absurdité qu'il y a à croire à l'inconstance de la Marquise. De plus, ces trois questions orientées produisent un effet de gradation par le biais de la structure ternaire en énonçant des faits qui révèlent de plus en plus l'influence du Comte sur l'épistolière. Dans la deuxième question orientée, c'est l'irréel du passé qui est exprimé par le biais du conditionnel passé. Elle permet de montrer au Comte l'injustice de son comportement, en le mettant en parallèle avec une situation qui aurait pu advenir si la Marquise avait cru le Commandeur. En inversant fictivement les rôles et en se qualifiant d'« injuste » dans cette hypothèse, l'épistolière présente habilement à son correspondant un tableau peu flatteur de son attitude, apte à lui révéler le caractère infondé et scandaleux de ses soupçons.

Ainsi, les questions orientées scandent les discours d'accusation de la Marquise. Interpositives, elles permettent de cibler les erreurs de jugement du Comte ou de revenir sur des faits précis. Interro-négatives, elles tendent principalement à ériger une norme et à inviter le Comte à s'y conformer. Lorsqu'il s'agit d'interrogations partielles, elles permettent de mettre en évidence l'absence de référent correspondant au constituant sur lequel porte la question ; enfin, lorsqu'elles sont regroupées en série, elles participent d'un ensemble argumentatif révélant le fort investissement affectif du locuteur, dont elles constituent les étapes. Stratégies argumentatives contraignant fortement la réponse de l'interlocuteur, elles constituent des techniques extrêmement élaborées pour rallier le Comte aux arguments de l'épistolière et lui faire admettre ses torts. En outre, la récurrence des systèmes hypothétiques au sein de ces questions orientées paraît significative. Ceux-ci mettent en relation une condition et une conséquence dont le lien de cause à effet est arbitrairement choisi par la Marquise : biaisés, ils tendent à imposer habilement ses valeurs et à étayer ses interprétations des actes du Comte. Ainsi, sous l'apparence d'objectivité et de référence à des valeurs et à des normes

universellement partagées, se révèle une forte subjectivité imposant ses propres conceptions du monde. Ce procédé est semblable à l'utilisation faite par la Marquise des vérités générales, également très efficaces pour atteindre ces objectifs.

CHAPITRE 3 : LES VÉRITÉS GÉNÉRALES

Au XVII^{ème} siècle, « les mondains réfléchissent avec une finesse extrême sur les affaires du sentiment, établissent des cartographies du cœur, s'interrogent sur les infimes nuances d'une affection à l'autre⁴⁴⁹ » ; ils entreprennent de dresser « cette "anatomie du cœur humain" dont La Rochefoucauld se réclamera⁴⁵⁰ ». Répondant à cet engouement, les auteurs que l'on nommera *a posteriori* les « moralistes⁴⁵¹ » s'attachent à « décri[re] les mœurs qui s'offrent à leur observation⁴⁵² » et se consacrent « à l'investigation des nuances, des subtilités, des contradictions morales en l'homme⁴⁵³ ». Ainsi, pour ne citer que ces deux célèbres exemples, les « *Maximes* et les *Caractères* regorgent de formules qui ressemblent à des définitions⁴⁵⁴ » ; l'ouvrage de La Bruyère « se donne à lire comme une encyclopédie des types humains⁴⁵⁵ ». Cette énonciation moraliste traduit une « recherche de la vérité⁴⁵⁶ » sur la nature humaine, une réflexion centrée sur l'homme et « à hauteur d'homme⁴⁵⁷ », valable pour tous. Ce type d'énoncé général se définit « comme recevant une signification et une valeur de vérité, quelles que soient les circonstances de l'énonciation, indépendamment de tout point de référence (temps, lieu, etc...) ⁴⁵⁸ ». Cependant, il « peut être réfuté⁴⁵⁹ », c'est pourquoi il « vise à faire admettre, par le destinataire, la vérité du jugement exprimé⁴⁶⁰ ». Bien que l'usage de ces vérités générales dans les échanges épistolaires soit déconseillé par les théoriciens de l'époque – pour des raisons esthétiques « correspond[ant] au développement de la mode du naturel⁴⁶¹ » – elles y surgissent fréquemment. Dans les lettres d'amour ou d'amitié, « la réflexion morale est un élément stratégique de la relation⁴⁶² ». Dans les *Lettres de la Marquise*,

449 B. Parmentier, *Le Siècle des moralistes. De Montaigne à La Bruyère*, Seuil, coll. « Points Essais », 2000, p. 12.

450 *Id.*.

451 L. Van Delft rappelle en effet que « la notion même de *moraliste* n'a pas pris forme à l'époque classique », et que, si plus tard, certains écrivains « tels Vauvenargues ou Chamfort [...] ont assurément conscience de s'inscrire dans une tradition précise [...] ils ne se montrent guère préoccupés de leur statut dans la République des lettres ». (*Le Moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 1982, p. 35).

452 B. Parmentier, *Le Siècle des moralistes, op. cit.*, p. 21.

453 *Ibid.*, p. 175.

454 *Ibid.*, p. 284.

455 B. Rouhkomovsky, *L'Esthétique de La Bruyère*, Paris, SEDES, coll. « Esthétique », 1997, p. 69.

456 L. Van Delft, *Le Moraliste classique, op. cit.*, p. 106.

457 *Id.*

458 C. Dornier, *Le Discours de maîtrise du libertin, op. cit.*, p. 43.

459 *Id.*

460 *Ibid.*, p. 46.

461 G. Haroche-Bouzinac, « Introduction », *Lettre et réflexion morale. La lettre, miroir de l'âme*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », 1999, p. 11.

462 *Ibid.*, p. 8.

l'épistolière y recourt à des fins argumentatives : en invoquant des principes généraux, elle disqualifie la manière d'aimer du Comte et valorise celle qui lui semble universelle et qu'elle prétend suivre. L'usage d'énoncés généraux lui permet également de « met[tre] à profit la distance procurée par la troisième personne afin de mieux parler de soi⁴⁶³ » et de sa situation, par conséquent d'introduire le reproche de manière biaisée ou encore de voiler sa douleur. De plus, recourir à des valeurs qui se présentent comme universellement partagées confère davantage de poids à ses dires et augmente l'efficacité argumentative de son discours, « le retrait du sujet autorisé par le détour par la troisième personne donn[ant] à la maxime une force offensive⁴⁶⁴ ».

Notre analyse débutera par l'étude des énoncés à la P3. Nous examinerons ensuite les vérités générales formulées à l'aide du présentatif *c'est*. Enfin, nous nous intéresserons aux occurrences du pronom *on*.

1. Les énoncés à la P3

Les énoncés à la P3 se distinguent par l'usage du « présent gnominique⁴⁶⁵ » servant à « l'expression de vérités générales (énoncés définitoires, maximes, sentences...)»⁴⁶⁶ que « le locuteur considère comme valables à toutes les époques⁴⁶⁷ ». Toutefois, dans ce type d'énoncés, « la valeur proprement "générale" est donnée à la phrase non par le temps du verbe, mais par des groupes nominaux à valeur générique⁴⁶⁸ ». Les noms ou groupes nominaux sont donc précédés de déterminants en emploi « générique⁴⁶⁹ », qui « concern[ent] l'ensemble d'une classe ou d'une sous-classe d'individus⁴⁷⁰ ». Nous étudierons tout d'abord les énoncés à la P3 qui comportent un substantif abstrait au pluriel, puis ceux qui contiennent un adjectif « enclosif⁴⁷¹ », et enfin ceux qui se situent au sein de questions orientées.

463 *Ibid.*, p. 15.

464 *Ibid.*, p. 13-14.

465 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 265.

466 *Id.*

467 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 532.

468 *Id.*

469 *Ibid.*, p. 283.

470 *Id.*

471 D. Legallois, « Incidence énonciative des adjectifs *vrai* et *véritable* en antéposition nominale », *Langue française*, n° 136, décembre 2002, p. 46.

1.1. Avec un substantif abstrait au pluriel

L'usage des substantifs abstraits au pluriel au sein d'énoncés à la P3 permet de renvoyer à des manifestations concrètes de sentiments que la Marquise présente formellement comme déconnectées de sa situation, ce qui lui permet de ne pas attribuer explicitement ces manifestations à son amant :

[...] je saurai bien, quand il me plaira, me venger de votre froideur, et même de votre inconstance. Les perfidies des amants ne sont aux jolies femmes que des prétextes pour d'autres passions. (lettre XXXVI, p. 121)

Ainsi, la Marquise peut énoncer ses accusations de manière implicite, « l'énoncé général permet[tant] des inférences concernant le particulier⁴⁷² ». L'épistolière nomme les comportements du Comte en leur conférant un tour général ; c'est à lui de comprendre le reproche et de relier la règle énoncée à sa situation. La Marquise désigne indirectement l'attitude de son amant : elle utilise le substantif abstrait au pluriel *perfidies* dans son emploi « augmentatif et hyperbolique⁴⁷³ » qui opère un effet d'insistance. La *perfidie* signifie « déloyauté, manquement de foy⁴⁷⁴ ». Le substantif étant au pluriel, il renvoie à des manifestations concrètes de cette déloyauté. La Marquise évoque en apparence les manifestations de la *perfidie* des amants en général : le substantif abstrait au pluriel est précédé de l'article défini « les » dans sa « valeur générique⁴⁷⁵ ». Dans cet emploi, « le pluriel [...] renvoie alors à tous les constituants de la classe considérée⁴⁷⁶ ». Ainsi, la Marquise semble produire un énoncé qui concerne « les perfidies des amants » de manière générale. Le substantif *perfidies* est en effet suivi d'un « groupe prépositionnel dit "complément du nom"⁴⁷⁷ », « des amants », qui traduit ici un rapport de « possession⁴⁷⁸ ». Le déterminant « des » correspond à « la forme amalgamée⁴⁷⁹ » de la préposition et de l'article suivants : « de + les⁴⁸⁰ ». L'article défini « les » traduit la généralité ; la Marquise désigne ainsi certains comportements propres aux amants. Toutefois, elle parle en réalité d'actes réalisés par le Comte : il s'agit de la « froideur » et de l'« inconstance » mentionnées dans la phrase précédant l'énoncé général et précédées du déterminant possessif « votre ». L'usage de l'énoncé à la P3 permet à l'épistolière de ne pas formuler directement son reproche et de

472 C. Dornier, *Le Discours de maîtrise du libertin*, op. cit., p. 43.

473 R. Lathuillère, *La Préciosité. Étude historique et linguistique*, op. cit., p. 389.

474 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « perfidie ».

475 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 56.

476 *Id.*

477 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 346.

478 *Ibid.*, p. 347.

479 *Ibid.*, p. 283.

480 *Id.*

terminer sa lettre sur une loi générale qui se veut inquiétante pour le Comte. En effet, le Comte appartient à la catégorie des « amants » ; il est aisé de deviner que la Marquise se considère comme faisant partie de la catégorie des « jolies femmes ». L'épistolière montre la conséquence des « perfidies des amants » sur cette catégorie de personnes, qui saisissent ces occasions pour s'adonner à d'autres liaisons. En utilisant la négation exceptive, l'épistolière exclut toute autre réaction et présente ces femmes comme indifférentes, sur le plan émotionnel, aux trahisons de l'amant. L'usage de cette vérité générale après le rappel de la « froideur » et de l'« inconstance » du Comte permet à la Marquise de montrer qu'elle n'est pas atteinte par ces actes de déloyauté. Elle adopte délibérément un ton provocateur avec cette formule badine, qui a pour but de rappeler au Comte qu'elle pourrait également lui jouer un mauvais tour. En énonçant cette règle générale qui met en jeu les « perfidies » des amants, l'épistolière laisse présager au Comte une possible inconstance de sa part dans le but de se venger. Il ne s'agit toutefois que d'un avertissement à caractère badin, le reste de la lettre étant centré sur le récit de la déclaration d'amour reçue par l'épistolière de la part du Commandeur (qui se trouve être l'oncle du Comte), dont elle se moque allègrement.

En revanche, l'avertissement proféré dans l'extrait suivant revêt un caractère beaucoup plus sérieux :

Ah ! Comte, vous savez mal aimer, et mon cœur, quoique plus neuf que le vôtre, vous donnerait bien des leçons. Il vous apprendrait du moins que la contrainte ne peut rien sur l'amour, et que loin que la négligence et la bizarrerie vous fassent plus aimer, elles répandent entre les amants la froideur et les dégoûts, et qu'elles parviennent enfin à leur rendre leur désunion nécessaire. Voilà ce que vos procédés me font sentir tous les jours. (lettre XXXI, p. 92)

L'épistolière emploie tout d'abord trois substantifs abstraits au singulier : « la contrainte », « la négligence et la bizarrerie », qui synthétisent ce qu'elle reproche à son amant. Ces trois substantifs sont précédés d'un article défini à valeur « générique⁴⁸¹ ». La Marquise semble en apparence évoquer des caractéristiques générales, non des particularités du Comte. Elle montre la conséquence de ces traits de caractère en invoquant une loi générale traduite par le « présent gnomique⁴⁸² » (« elles répandent entre les amants la froideur et les dégoûts » et « parviennent enfin à leur rendre leur désunion nécessaire »). Le substantif abstrait pluriel « dégoûts » est ici utilisé dans son emploi « de différenciation⁴⁸³ » en structure binaire : il est précédé d'un substantif abstrait au singulier, « la froideur », auquel il est lié par la conjonction de coordination « et ». Tous deux sont également précédés d'un article défini en emploi

481 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 283.

482 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 265.

483 R. Lathuillère, *La Préciosité. Étude historique et linguistique*, op.cit., p. 389.

générique. Rappelons, ainsi que nous l'avons vu dans notre premier chapitre, que le pluriel de différenciation permet de « différencier les diverses manifestations, les espèces ou les nuances d'une qualité ou d'une action⁴⁸⁴ ». Dans notre extrait, les deux substantifs qui se succèdent forment une « gradation⁴⁸⁵ » ; ce sont deux « signifiés d'intensité variable⁴⁸⁶ ». En effet, la *froidueur* signifie « espece d'aversion, grande indifferance⁴⁸⁷ » ; le *dégoût* renvoie quant à lui au « déplaisir⁴⁸⁸ ». Il peut toutefois renfermer un sens plus péjoratif, qui est perceptible dans la définition donnée par Richelet de son adjectif, *dégoûtant* : « qui fait soulever le cœur, qui donne du dégoût⁴⁸⁹ ». Il s'agit donc d'une forte répulsion ayant des conséquences physiques. Le substantif abstrait au pluriel permet de renvoyer à ces manifestations concrètes et d'illustrer avec force la lassitude mutuelle des amants. La Marquise présente ainsi au Comte la situation d'amants qui, plus que de ne plus s'intéresser l'un à l'autre, développent une forme de répulsion mutuelle les menant à se séparer. Cette situation est présentée comme une conséquence universelle de l'intervention de « la négligence et la bizarrerie ». En effet, l'adjectif *nécessaire*, qui est employé pour qualifier la séparation finale des amants, peut renvoyer aux « choses dont on a besoin⁴⁹⁰ », mais peut également signifier « ce qui arrive infailliblement⁴⁹¹ ». Ainsi, la vérité générale énoncée par la Marquise a valeur de raisonnement logique : les conséquences de la « négligence et la bizarrerie » au sein d'un couple rendent inévitable la séparation de celui-ci. Par l'utilisation d'énoncés généraux, la Marquise avertit indirectement le Comte sur les conséquences de son comportement. De plus, cela permet à l'épistolière de ne pas endosser, sur le plan énonciatif, les substantifs « froideur » et « dégoûts », qui pourraient s'appliquer à des sentiments susceptibles de surgir en elle. Elle prévient ainsi le Comte avec toutes les précautions nécessaires.

1.2. Avec un adjectif enclosif

Pour disqualifier la manière d'aimer du Comte, la Marquise se sert « des emplois enclosifs de l'épithète modale *vrai* antéposée au nom et de son quasi-synonyme, *véritable*⁴⁹² »,

484 *Ibid.*, p. 390.

485 C. Fromilhague, *Les Figures de style, op. cit.*, p. 34.

486 *Id.*

487 P. Richelet, *Dictionnaire françois, op. cit.*, s.v. « froideur ».

488 *Ibid.*, s.v. « dégoût ».

489 *Ibid.*, s.v. « dégoûtant, dégoûtante ».

490 *Ibid.*, s.v. « nécessaire ».

491 A. Furetière, *Dictionnaire Universel, op. cit.*, s.v. « nécessaire ».

492 D. Legallois, « Incidence énonciative des adjectifs *vrai* et *véritable* en antéposition nominale », *art. cit.*, p. 46.

très utiles au niveau argumentatif, grâce à la « notion de vérité [qui leur est] inhérente⁴⁹³ » :

Vous me dites encore que vous m'aimez, mais c'est avec une froideur... vous ne le sentez pas ! Quoi ! ne serais-je donc jamais sûre de votre cœur ? L'absence, qui pour les vrais amants est un supplice insupportable, n'est-elle pour vous qu'un repos ? (lettre XXXVI, p. 121-122)

Avec quelle froideur m'assurez-vous que vous êtes toujours à moi ? Ah ! qu'une véritable passion a bien un autre langage ! (lettre LIII, p. 179)

Avec ces adjectifs enclosifs, la Marquise insiste sur la vérité des énoncés qu'elle formule en donnant l'impression qu'il s'agit d'une « émanation interdiscursive du savoir collectif et non d'une voix individuelle⁴⁹⁴ ». Elle met ainsi le Comte face à ce qu'elle prétend être une vérité indépendante de son jugement, qui disqualifie sa manière d'aimer en le plaçant en dehors de la catégorie des « vrais amants » et de ceux qui vivent une « véritable passion ». En effet, les adjectifs enclosifs tendent à établir « la confirmation, face à l'anticipation d'une remise en cause du dire, de la vérité (pertinence) d'une énonciation présentée comme originelle⁴⁹⁵ ». La parole de la Marquise se présente donc comme porteuse d'une vérité indiscutable, comprenant des conditions auxquelles le Comte ne souscrit pas. Ces deux extraits tendent à souligner l'absence de passion du Comte, en mettant en regard son attitude et celle qu'il devrait avoir. Dans le premier extrait, cette opposition s'opère par le biais des deux « groupe[s] prépositionnel[s] dit[s] "complément[s] du nom"⁴⁹⁶ » que sont « pour les vrais amants » et « pour vous ». Ceux-ci sont des constituants « nécessaires à l'identification du référent du GN⁴⁹⁷ » et renvoient chacun à un référent distinct ; ainsi la différenciation est-elle opérée entre « les vrais amants » et le Comte (représenté par le pronom personnel « vous »). Ces deux compléments du nom sont respectivement des « modificateurs⁴⁹⁸ » des groupes nominaux « un supplice insupportable » et « un repos », qui endossent tous deux la fonction d'attribut du sujet. Ils sont en effet construits avec « le verbe *être*, qui fonctionne comme une copule, c'est-à-dire comme le marqueur du rapport prédicatif que l'a.s. entretient avec le sujet⁴⁹⁹ ». L'« attribut du sujet⁵⁰⁰ » correspond au « deuxième constituant d'un groupe verbal (GV -> V + X) dont le verbe introducteur est le verbe *être* ou un verbe d'état susceptible de lui être substitué⁵⁰¹ ». Il « s'interprète comme un prédicat qui exprime une caractéristique (propriété,

493 *Ibid.*, p. 57.

494 *Id.*

495 *Ibid.*, p. 46.

496 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 346.

497 *Ibid.*, p. 342.

498 *Id.*

499 *Ibid.*, p. 423.

500 *Ibid.*, p. 700.

501 *Ibid.*, p. 419.

état ou catégorisation) du sujet⁵⁰² ». Les deux attributs du sujet « un supplice insupportable » et « un repos » expriment ainsi une caractéristique du sujet « l'absence », un groupe nominal qui comprend l'article défini *l'* en emploi générique ainsi que le substantif abstrait au singulier *absence*. C'est donc dans son acception générale que « l'absence » est qualifiée par les attributs du sujet, respectivement selon « les vrais amants » et selon le Comte. Cette différenciation opérée par les attributs du sujet crée un fort effet d'opposition entre les deux manières de vivre « l'absence ». En effet, le premier attribut du sujet contient le substantif « supplice », un terme qui « se dit fig. de tout ce qui cause de la douleur, de la peine tant au corps, qu'à l'esprit⁵⁰³ », et « se dit hyperboliquement de toute autre peine ou douleur qu'on souffre dans la vie⁵⁰⁴ ». Ce substantif, qui véhicule l'idée d'une forte souffrance, est de plus suivi de l'adjectif « insupportable », qui signifie « qu'on ne peut souffrir, qui est difficile à supporter⁵⁰⁵ », et qui se « dit aussi par exagération de ce qui est pénible ou incommode⁵⁰⁶ ». La proximité de ces deux termes crée un effet d'« hyperbole⁵⁰⁷ », « procédé emphatique⁵⁰⁸ » qui permet d'accroître « l'intensité d'un propos⁵⁰⁹ ». La Marquise insiste ainsi sur l'immense souffrance que ressentent « les vrais amants » dès lors qu'ils sont éloignés, afin de mettre en exergue l'insensibilité du Comte, qui vit cette « absence » comme un « repos ». Le « repos » désigne ici « une quietude d'esprit et de corps qui les met [les gens] hors de trouble, de crainte et de soins⁵¹⁰ », il renvoie à la « tranquillité, [l']exemption de toute sorte de peine d'esprit⁵¹¹ ». Ce terme se place donc en totale opposition avec « le supplice insupportable » qui caractériserait les « vrais amants ». De plus, l'attribut du sujet « un repos » est encadré d'une négation exceptive qui montre l'exclusivité de ce sentiment, et par là l'absence du moindre tourment. La Marquise souligne ainsi la différence entre le comportement du Comte et ce qui serait attendu de lui s'il faisait partie des « vrais amants ». Toutefois, il s'agit tout de même d'une interrogation : l'hyperbole, tout comme la nette distinction qui est opérée, permet à l'épistolière de signifier ses doutes au Comte, de l'amener à s'interroger sur la nature de ses sentiments ainsi que sur sa manière de les manifester. Indignée par la froideur de son amant, la Marquise opère volontairement cette distinction radicale afin d'obtenir des explications et de le forcer à reconnaître ses torts.

502 *Id.*

503 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, *op. cit.*, s. v. « supplice ».

504 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, *op. cit.*, s.v. « supplice ».

505 *Ibid.*, s.v. « insupportable ».

506 *Ibid.*, s.v. « insupportable ».

507 J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, *op. cit.*, p. 64.

508 *Id.*

509 *Id.*

510 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, *op. cit.*, s.v. « repos ».

511 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, *op. cit.*, s.v. « repos ».

Dans le second extrait, le groupe nominal « véritable passion » est précédé de l'article indéfini *une* dans son « emplo[i] génériqu[e]⁵¹² », lequel traduit une « opération d'extraction⁵¹³ » au « niveau général⁵¹⁴ », c'est-à-dire qu'il « extrai[t] d'un ensemble formé de plusieurs êtres ou objets un élément unique⁵¹⁵ ». Par cette opération, « ce qui est dit est vrai pour l'ensemble de la classe désignée par le nom⁵¹⁶ », car « l'élément auquel renvoie le GN introduit par *un* est alors considéré comme un exemplaire représentatif (« typique ») de toute sa classe⁵¹⁷ ». La Marquise oppose le comportement du Comte à ce qu'elle considère comme relevant d'« une véritable passion ». La présence du substantif « froideur » dans la phrase précédant celle qui contient l'énoncé à la P3, crée un effet d'opposition sémantique avec la « passion », terme qui « se dit par excellence de l'amour⁵¹⁸ ». Par ailleurs, le morphème *que* (ici élidé devant initiale vocalique) est utilisé dans son emploi adverbial équivalent à *comme*. En tant qu'« élément introducteur [...] [il] marqu[e] le type⁵¹⁹ » de la phrase, ici exclamative, et permet à la Marquise de traduire davantage son émotion. Elle exprime ainsi plus intensément sa tristesse face à la constatation de la différence entre le langage du Comte et celui qui serait révélateur d'une « véritable passion ». De plus, l'adverbe d'intensité « bien » permet d'insister sur la certitude de la Marquise et d'accentuer davantage la différence entre les deux.

1.3. Au sein de questions orientées

Les vérités générales peuvent également se trouver au sein de questions orientées interpositives ou interro-négatives. L'extrait suivant comporte une question orientée interpositive. Il se situe après que la Marquise ait écrit au Comte à propos de ses craintes concernant la rumeur de son mariage avec Mademoiselle de S***, et qu'il ait démenti :

Je vous reconnais, Monsieur, aux idées que vous avez conçues : elles me montrent votre mépris pour moi, et m'assurent de votre indifférence. Je ne vous aime donc plus, et mes alarmes sur le bruit de votre mariage ne sont pas réelles ? je ne les affecte que pour vous cacher une nouvelle passion, et c'est un prétexte pour vous abandonner plus sûrement. Vous êtes le seul qui, en pareil cas, pût imaginer une chose semblable : vous ne le croyez pas ; mais pourquoi me l'écrire ? Ne me trouvez-vous pas assez infortunée ? N'est-ce donc pas assez de vous perdre, et lorsque l'amour s'éteint, le mépris doit-il prendre sa place ? (lettre LIII, p. 178-179)

512 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 295.

513 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 51.

514 *Id.*

515 *Id.*

516 *Id.*

517 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 295.

518 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « passion ».

519 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 649.

La question orientée se trouve dans la deuxième proposition de la phrase, coordonnée par la conjonction « et » à une première question orientée (celle-ci étant interro-négative). Par la question orientée et l'énoncé à la P3, la Marquise tente de montrer au Comte le caractère profondément injuste et odieux de son comportement. En effet, le Comte a accusé l'épistolière d'inventer les rumeurs de mariage dans l'intention de rompre leur liaison. Cette accusation prouve à la Marquise qu'il cherche lui-même à interrompre leur relation, et que non seulement il n'éprouve plus de passion pour elle, mais que cette attitude prouve de plus qu'il la considère désormais avec « mépris ». L'énoncé à la P3 qui se trouve dans la question orientée se distingue par l'emploi des deux « groupes nominaux à valeur générique⁵²⁰ », « l'amour » et « le mépris », ainsi que par l'usage du présent gnomique du verbe *devoir* conjugué à la P3. La question orientée est introduite par une subordonnée circonstancielle temporelle débutant par la conjonction composée *lorsque*. Comme nous l'avons vu dans notre chapitre précédent, une subordonnée temporelle peut se teinter d'une nuance causale, ce qui est le cas dans cet extrait. La conjonction *lorsque* revêt une nuance de sens qui la rapproche de locutions conjonctives telles que *dès lors que*, apte à introduire des causales. Il y a donc un lien de cause à effet entre la subordonnée circonstancielle « lorsque l'amour s'éteint » et la proposition principale « le mépris doit-il prendre sa place ? ». Cet énoncé présente ainsi une loi générale comportant une relation de causalité niée par l'effet de la question orientée interpropositive. Le verbe *devoir* fait partie des verbes qui donnent « à une phrase interpropositive le sens d'une prescription négative atténuée⁵²¹ ». Il véhicule ici une « notion d'utilité ou de nécessité⁵²² ». En l'utilisant, la Marquise déconstruit l'idée selon laquelle le « mépris » devrait nécessairement se substituer à « l'amour » lorsque celui-ci n'existe plus. Elle montre l'absence de lien de causalité nécessaire entre la disparition de l'un et l'apparition de l'autre. Cela renforce l'accusation contre le Comte : celui-ci ayant librement choisi d'avoir du « mépris » pour la Marquise, il en est d'autant plus coupable et cruel.

Dans l'extrait suivant, l'énoncé à la P3 se trouve cette fois-ci dans une question orientée interro-négative :

Croyez-vous m'avoir gardé toute la discrétion que vous me devez, quand vous n'aurez dit à personne les termes où nous en sommes ensemble ? Ne savez-vous pas que les actions en disent plus que tout le reste ? Voulez-vous faire deviner à tout le monde que vous m'aimez, et qu'il ne manque rien à votre bonheur ? (lettre XXIX, p. 109)

L'usage du verbe *savoir* montre que la Marquise tend à rappeler au Comte une vérité générale

⁵²⁰ *Ibid.*, p. 532.

⁵²¹ A. Borillo, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *art. cit.*, p. 9.

⁵²² *Id.*

qu'il connaît fort bien. La question orientée a pour but de l'obliger à admettre qu'il connaissait effectivement cette vérité, mais qu'il n'a pas agi en conséquence. L'épistolière fustige ainsi ce qui de sa part peut être de la négligence ou bien une volonté de faire deviner leur liaison au public. Le « group[e] nomina[l] à valeur générique⁵²³ », « les actions », fait l'objet d'une personnification. En effet, le verbe qui lui est associé est le verbe de parole *dire*, qui suppose une entité animée capable de langage. Ce verbe fait l'objet d'un polyptote, figure avec « variantes morphologiques d'un terme unique⁵²⁴ » qui correspond ici à une « variatio[n] de mode⁵²⁵ ». En effet, dans la question qui précède l'interro-négative, on trouve le verbe *dire* conjugué au futur antérieur : « aurez dit ». Ce verbe se trouve au sein d'une proposition subordonnée circonstancielle « concessive hypothétique⁵²⁶ » introduite par « quand ». Celle-ci constitue « l'expression de la cause inefficace⁵²⁷ » : le « rapport d'implication⁵²⁸ » qui devrait lier la concessive et la principale se voit « nié en tant que tel dans la concession⁵²⁹ ». La cause inopérante est le fait que le Comte n'ait révélé à personne, par le discours, sa relation secrète avec la Marquise. En effet, ce n'est pas parce qu'il n'a sciemment dévoilé à personne la liaison qu'il ne l'a pas révélée autrement. Le jeu sur le verbe *dire* permet de mettre en exergue cette faute : le Comte n'a rien « dit », mais cela n'excuse pas son comportement, qui a tout exprimé pour lui. De plus, la Marquise utilise un comparatif de supériorité pour montrer à son amant que les actes en révèlent davantage qu'il ne l'aurait fait lui-même en l'énonçant explicitement. Le comparatif est suivi du groupe nominal « tout le reste » : celui-ci comprend le prédéterminant « tout » qui « ajoute la notion de quantification totale⁵³⁰ ». Ainsi, « les actions » sont présentées comme les manifestations les plus révélatrices de l'amour. Par conséquent, le Comte est d'autant plus coupable : il connaissait les risques qu'il y avait à manifester trop d'affection à son amante en public ainsi que le pouvoir révélateur des « actions ». Par cette question orientée, la Marquise énonce son reproche avec efficacité tout en remémorant à son amant une loi dont il aurait dû tenir compte.

523 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 532.

524 C. Fromilhague, *Les Figures de style*, op. cit., p. 30.

525 *Id.*

526 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 125.

527 *Ibid.*, p. 124.

528 *Id.*

529 *Id.*

530 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 292.

2. Le présentatif *c'est*

Les présentatifs introduisent « un groupe nominal ou un constituant équivalent qui fonctionne comme leur complément⁵³¹ ». Ils se distinguent par leur capacité à « fonctionner comme base d'une phrase minimale, en l'absence de tout verbe⁵³² ». Cette faculté est due à leur origine verbale, qui, bien qu'ils soient désormais lexicalisés, leur permet de tenir le rôle de « pivot de la phrase minimale [...] [et de] régir des compléments⁵³³ ». Les présentatifs servent à « présenter à la connaissance du destinataire de l'énoncé tel ou tel élément devant ainsi être mis en évidence⁵³⁴ ». De plus, le présentatif *c'est* « permet de décliner l'identité d'un élément déjà présent dans la situation d'énonciation ou présent dans le contexte : le pronom démonstratif *ce*, élidé dans la locution, a pour rôle de reprendre ou d'annoncer cet élément afin d'en permettre d'identification⁵³⁵ ». Ce pronom étant allié au verbe *être*, les structures à présentatifs sont particulièrement utiles pour qualifier des éléments et formuler des définitions. Ainsi la Marquise emploie-t-elle ce présentatif au sein de vérités générales qui qualifient indirectement le comportement du Comte :

Je ne m'offense point de vos craintes, mais je ne veux point trop vous rassurer. Sûr de mon amour, il vous flatterait moins que l'incertitude où vous êtes : elle me prouve du moins que vous connaissez vos torts ; et craindre de ne pouvoir être aimé, c'est avouer qu'on ne mérite guère de l'être. (lettre LXIII, p. 200)

Scélérat que vous êtes ! je crois que vous ne me donnez tant d'inquiétude que pour me rendre plus sensible encore que je ne le suis. C'est un moyen admirable pour se faire aimer. (lettre XXIII, p. 95)

Le premier extrait se déroule après que le Comte ait abandonné la Marquise, puis qu'il soit revenu vers elle. L'énoncé général se trouve dans la dernière partie de la seconde phrase, plus précisément dans une proposition coordonnée aux précédentes par la conjonction « et ». Il débute par un groupe infinitif occupant la fonction sujet : « craindre de ne pouvoir être aimé ». Celui-ci comprend l'infinitif « craindre » dans son « emplo[i] nomina[l]⁵³⁶ », ainsi que le groupe prépositionnel « de ne pouvoir être aimé », qui comprend lui-même un infinitif. Cet infinitif, « être aimé », est cette fois-ci à la voix passive et dans un « emplo[i] verba[l]⁵³⁷ » de

531 *Ibid.*, p. 757.

532 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 449.

533 *Id.*

534 *Id.*

535 *Ibid.*, p. 452.

536 *Ibid.*, p. 298.

537 *Ibid.*, p. 282.

« périphrase de modalité⁵³⁸ » comprenant le verbe *pouvoir* et exprimant « l'éventualité⁵³⁹ ». On trouve également deux infinitifs au sein du « régime du présentatif⁵⁴⁰ » : « avouer » et « être ». L'infinitif « être » est précédé du déterminant défini *l'* qui reprend, par référence anaphorique, le contenu notionnel de l'infinitif passif « être aimé ». En effet, celui-ci occupe dans le groupe prépositionnel la fonction de complément d'objet direct, tout comme le déterminant défini *l'* au sein du régime du présentatif. Ainsi, la vérité générale comprise dans cet extrait comporte de nombreux infinitifs, qui ont pour avantage de « ne présente[r] du procès que sa pure image virtuelle, sans le situer dans le monde actuel, c'est-à-dire sans le rattacher explicitement à un support sujet (puisque'il ne connaît pas la flexion personnelle) ni à la temporalité⁵⁴¹ ». Cela permet à la Marquise de ne pas renvoyer explicitement à l'attitude du Comte et d'invoquer des vérités générales qui qualifient sa conduite par le biais du présentatif. Le pronom démonstratif *ce*, élidé dans le présentatif, reprend le groupe infinitif sujet « craindre de ne pouvoir être aimé », qui renvoie implicitement au comportement du Comte ; c'est donc bien celui-ci, qui à travers la vérité générale, est qualifié. La crainte du Comte que la Marquise ne puisse plus l'aimer constitue aux yeux de celle-ci l'aveu qu'il n'est pas digne de l'être ; c'est pourquoi elle se réjouit, dans la phrase précédente, que « l'incertitude » du Comte « prouve » la connaissance de ses « torts ».

Dans le second extrait, la phrase qui précède l'énoncé général évoque la situation du Comte et de la Marquise (« je crois que vous ne me donnez tant d'inquiétude que pour me rendre plus sensible encore que je ne le suis »). Le pronom démonstratif *ce*, contenu sous sa forme élidée dans le présentatif *c'est*, renvoie ainsi à l'attitude du Comte, qui tente d'accentuer l'amour de la Marquise en la tourmentant. Cet extrait se situe dans les débuts de la liaison, lorsqu'elle n'a pas encore été consommée. La Marquise résiste au Comte, alors que celui-ci essaye d'obtenir d'elle l'ultime preuve d'amour. Le moyen qu'il a choisi pour l'amener à céder – soit lui donner de l'« inquiétude » - est qualifié par le biais du présentatif comme étant « un moyen admirable pour se faire aimer ». Ce régime du présentatif comprend un groupe nominal déterminé par l'article indéfini *un* ainsi qu'un « complément circonstanciel adjoint⁵⁴² » exprimant « le but⁵⁴³ ». Ce complément circonstanciel adjoint, qui comprend une « périphrase verbale à valeur factitive⁵⁴⁴ » construite avec le verbe « faire + VInf⁵⁴⁵ » et

538 *Ibid.*, p. 296.

539 *Ibid.*, p. 282.

540 *Ibid.*, p. 450.

541 *Ibid.*, p. 288.

542 *Ibid.*, 90.

543 *Ibid.*, 90.

544 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 413.

545 *Ibid.*, p. 411.

précédée par le pronom personnel réfléchi *se*, renvoie au but recherché par le Comte, soit augmenter la passion de la Marquise afin qu'elle cède à son désir. Cette stratégie fait l'objet d'un jugement axiologique. L'adjectif *admirable* est utilisé « ironiquement⁵⁴⁶ » ; en effet, il « se dit quelquefois en raillant, et avec un ton de voix qui marque qu'on désapprouve quelque chose, ou quelque personne⁵⁴⁷ ». L'emploi de cet adjectif pour qualifier la stratégie du Comte relève donc du « double langage⁵⁴⁸ » propre à l'ironie. Il s'agit ici plus particulièrement d'une « antiphrase, figure de sens portant sur un terme isolable⁵⁴⁹ ». L'adjectif « admirable » est donc à comprendre dans une « interprétation antonymique⁵⁵⁰ » qui juge sévèrement la ruse du Comte. Ainsi, dans cet extrait, le présentatif permet à la Marquise d'opérer un jugement axiologique sur l'attitude du Comte, celle-ci étant présentée comme universellement méprisable.

L'extrait suivant se situe lorsque le Comte tente de reconquérir la Marquise après l'avoir abandonnée. En plus de repousser ses avances, elle feint de ne plus l'aimer et tente de lui faire croire qu'elle va entamer une liaison avec le Prince de ***. Toutefois, elle explique qu'elle compte rompre avant la consommation physique et répéter ce procédé avec tous ses futurs amants. S'ensuivent des considérations générales sur la constance qui visent en apparence à prouver la légitimité de son choix :

La constance n'est qu'une chimère, elle n'est pas dans notre nature, et c'est le fruit le plus sot de notre réflexion. Quoi, par un vain sentiment d'honneur, que nous ne concevons pas même en nous y soumettant, il faut que l'on ne puisse changer quand on est mécontent de son choix ! Il faut s'asservir aux caprices d'un amant bizarre, qui nous fait une loi de tout ce qu'il veut ; essuyer les dégoûts que lui cause une trop longue passion ; souffrir un maître, où l'on ne devrait trouver qu'un esclave, et se faire un mérite d'aimer ce qui ne nous touche plus ! Est-il rien de plus ridicule, et ne suis-je pas trop heureuse que vous m'ayez tirée d'une situation si cruelle ! (lettre LXII, p. 198-199)

L'énoncé général comportant le présentatif se trouve dans la deuxième proposition de la première phrase. Dans la première proposition, qui correspond à un énoncé général à la P3, la Marquise définit « la constance » comme étant uniquement « une chimère », par l'usage de la négation exceptive. Le substantif *chimère* est utilisé pour qualifier « des imaginations vaines et qui n'ont aucun fondement⁵⁵¹ » et « généralement [...] tout ce qui n'est point réel et solide⁵⁵² ». La « constance » serait donc exclusivement une invention de l'esprit humain. La Marquise précise qu'« elle n'est pas notre nature » ; il s'agit donc un concept créé par

546 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « admirable ».

547 P. Richelet, *Dictionnaire françois*, op. cit., s.v. « admirable ».

548 C. Fromilhague, *Les Figures de style*, op. cit., p. 108.

549 *Id.*

550 *Id.*

551 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « chimere ».

552 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, op. cit., s.v. « chimere ».

l'homme, qui ne fait pas partie de sa nature intrinsèque et qui le dénature. Par le biais du présentatif, la Marquise définit même ce concept comme étant « le fruit le plus sot de notre réflexion ». Le superlatif relatif de supériorité véhicule une idée d'absolu qui crée l'hyperbole. L'épistolière insiste de cette manière sur l'immensité de la sottise inhérente à « la constance », concept créé par l'homme. Elle met ainsi en exergue son caractère vain : la « constance » étant inadaptée à l'homme, elle ne peut créer que des souffrances et ne mérite pas d'être suivie. La Marquise développe ces aspects dans les lignes qui suivent. Dans cet extrait, elle se sert en réalité des énoncés généraux pour montrer au Comte son apparente indifférence et lui faire craindre qu'elle ne devienne bien plus inconstante que lui. Il s'agit pour elle d'une manière de se venger, à la fois en fustigeant implicitement son attitude passée, mais aussi en lui montrant qu'il n'y a pas d'espoir qu'elle accepte à nouveau ses avances, désirant elle-même devenir inconstante. Elle paraît ainsi se montrer heureuse de sa situation et fait sentir au Comte tout son dédain en lui montrant à quel point la « constance » lui a causé de souffrances au cours de leur relation. L'énoncé général introduit par le présentatif participe donc d'un discours de double langage basé sur le dénigrement apparent de la « constance », mais il sert en réalité à dénigrer le comportement du Comte et à lui certifier l'impossibilité de renouer avec l'épistolière.

Enfin, l'extrait suivant comporte quant à lui deux occurrences du présentatif :

Tenez, absolument nous nous brouillerons ; je n'y puis plus résister, cela devient insupportable. Qu'est-ce donc qu'un amant ? pendant que j'y suis, dussiez-vous vous en plaindre, je veux le définir, c'est quelque chose de ridicule. [...] Ce n'était pas la peine de me gronder tant hier, pour me demander pardon aujourd'hui. (billet, p. 168)

Ce passage prend place dans un billet, ce qui dénote son caractère moins formel et sérieux. Il se situe suite à une légère brouille entre les deux amants. Agacée par l'attitude du Comte, la Marquise pose explicitement la question de la définition d'« un amant » par le biais d'une formule badine. Ce faisant, elle détourne les codes de l'énoncé général en annonçant sa tentative de définition à un niveau métadiscursif : « je veux le définir ». L'interrogation comprend le présentatif *c'est* dans son « emplo[i] fig[é]⁵⁵³ », sous sa forme inversée « est-ce » précédée de la forme élidée du pronom interrogatif « que ». Dans la réponse, la Marquise emploie le « pron[o] indéfin[i]⁵⁵⁴ » *quelque chose*, qui indique « la singularité indéterminée⁵⁵⁵ ». Ainsi, elle définit « un amant », et implicitement le Comte, comme une entité indéterminée se distinguant uniquement par son caractère « ridicule ». Dans cet extrait, le présentatif *c'est* fait l'objet d'un polyptote, car il apparaît successivement sous sa forme

553 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 671.

554 *Ibid.*, p. 380.

555 *Ibid.*, p. 381.

interrogative puis sous sa forme affirmative. Cette répétition, ajoutée au commentaire métadiscursif de l'épistolière, contribue à ériger un effet parodique prenant pour cible les vérités générales. De plus, l'indétermination ajoutée par le pronom indéfini met en exergue l'aspect « ridicule » d'un amant, ce qui souligne le léger reproche formulé par la Marquise à l'égard du Comte. Toutefois, ce reproche est atténué par le caractère badin et parodique de cette définition.

3. Le pronom *on*

Le pronom *on* est un « pronom "caméléon"⁵⁵⁶ ». Lorsqu'il se trouve au sein d'« énoncés au présent gnominique, "on" peut prendre une extension très générale, désignant l'ensemble des sujets possibles [...] C'est le "on" des sentences et des maximes⁵⁵⁷ ». Étant « morphologiquement indéterminé⁵⁵⁸ », il peut également « se substituer pratiquement à toutes les personnes⁵⁵⁹ ». Cette substitution se nomme « l'énallage⁵⁶⁰ » : elle consiste « dans l'échange [...] d'une personne, contre [...] une autre personne⁵⁶¹ ». Ces deux emplois peuvent s'entremêler ; l'usage du pronom *on* s'avère ainsi très utile à la Marquise, qui peut ainsi formuler ses reproches sous le couvert d'énoncés généraux, ou encore exprimer sa douleur de manière voilée. Le principal reproche que la Marquise adresse au Comte a trait à son inconstance, qu'elle soit avérée ou projetée, qu'elle concerne l'amenuisement des sentiments ou le rapprochement avec d'autres femmes. Dans l'extrait suivant, la Marquise utilise le pronom *on* au sein de vérités générales visant à convaincre le Comte de renoncer à ses projets d'infidélité :

C'est un esclavage éternel pour vous ; un seul de mes regards détruit toutes vos fantaisies ; et quand vous me voyez, vous êtes honteux d'avoir pensé que vous pouviez être infidèle. N'avez-vous pas raison, mon cher Comte, sait-on à quoi l'on s'engage quand on poursuit de nouvelles conquêtes ? L'incertitude où l'on est de plaire, réveille par un tourment effectif, et la peine que l'on prend à développer un cœur inconnu, vaut-elle le plaisir qu'on a à lire dans celui qui est à nous ? Que pouvez-vous voir dans le mien qui ne doive faire votre félicité ? Toujours occupé de vous, il ne conçoit rien, ne sent rien qui ne soit vous. (lettre XXXIX, p. 128)

556 A. Herschberg-Pierrot, *Stylistique de la prose, op. cit.*, p. 27.

557 *Ibid.*, p. 27-28.

558 *Ibid.*, p. 27.

559 *Ibid.*, p. 29.

560 P. Fontanier, *Les Figures du discours, op. cit.*, p. 293.

561 *Id.*

Dans cette lettre, la Marquise reconnaît que malgré son désir d'être inconstant, le Comte demeure esclave de ses charmes et ne peut se résoudre à mettre en pratique ses projets. Après cette constatation, l'épistolière développe des réflexions qu'elle attribue au Comte au sujet de l'inconstance ; elle effectue par ce biais sa propre argumentation. Au début de ce passage, la Marquise utilise la figure de « communication⁵⁶² » en feignant de consulter le Comte : « N'avez-vous pas raison, mon cher Comte ». Cette figure permet, « afin de mieux persuader ceux à qui ou contre qui l'on parle [...] [d'avoir] l'air de les consulter, d'entrer en conférence avec eux, et de s'en rapporter à ce qu'ils décideront eux-mêmes⁵⁶³ ». Ainsi, la Marquise n'impose pas de manière péremptoire son propre avis ; elle semble demander au Comte une confirmation. De plus, le fait qu'elle dise que le Comte ait « raison » implique que le discours traitant de l'inconstance provienne de lui. Il s'agit d'une stratégie argumentative : l'épistolière prétend connaître les motifs qui empêchent le Comte de lui être infidèle et plaide en leur faveur, ce qui donne l'impression qu'elle valide les choix de son amant. Ce procédé lui permet d'avoir un impact plus marqué sur son interlocuteur, dont elle feint de pénétrer les réflexions, mais à qui elle les propose habilement en prétendant les avoir devinées chez lui. De plus, les deux premières interrogations de cet extrait sont des questions orientées interpositives, qui affirment bien plus qu'elle ne questionnent, et contraignent la réponse de l'interlocuteur. Toutes deux permettent à la Marquise d'imposer habilement son opinion, elle qui, en apparence, formule seulement des vérités générales. Le pronom *on* est donc utilisé en partie dans son emploi générique ; il est de plus allié à des articles définis ayant une « valeur générique⁵⁶⁴ » (« Lincertitude », « la peine ») ainsi que l'article indéfini « un », également en « emplo[i] génériqu[e]⁵⁶⁵ », et enfin au présent gnomique (« s'engage », « est », « réveille », « prend », « vaut », « est »). Toutefois, il fait également l'objet d'un emploi spécifique, par le biais de l'énallage : sous couvert d'emploi générique, le pronom *on* représente en réalité le Comte. En effet, étant susceptible d'être inconstant, celui-ci est visé par cette argumentation, laquelle tend à lui faire connaître les inconvénients de l'inconstance et les avantages de la constance. Les questions orientées sont d'autant plus efficaces que le Comte est implicitement inclus dans ces vérités générales, masqué par le pronom *on*. La Marquise tend ainsi à fragiliser davantage ses projets d'inconstance en lui faisant valoir ce qu'il gagne à « lire » dans le cœur qui est à lui. Elle formule cela explicitement dans la troisième question orientée, en employant le possessif : *le mien*. À la fin de la deuxième question orientée, on trouve une

562 *Ibid.*, p. 414.

563 *Id.*

564 A. Sancier-Château et D. Denis, *Grammaire du français*, op. cit., p. 56.

565 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 295.

occurrence du pronom personnel *nous*. Dans la mesure où ce pronom personnel « renvoie à tout ensemble de personnes comprenant le locuteur⁵⁶⁶ », il est à comprendre ici dans un sens générique incluant tout être humain. Implicitement, il renvoie également au Comte sous couvert de généralisation.

Dans l'extrait suivant, le Comte s'est rendu coupable d'une forme d'inconstance : il a emmené des filles d'opéra à la campagne, alors même qu'il se trouvait loin de la Marquise qui souffrait de son absence. Celle-ci ne lui reproche rien ouvertement, mais elle lui propose un nouveau mode de relation dans lequel ils ne seraient qu'amis et amants occasionnels. Sous couvert d'entamer cette nouvelle relation, elle feint de lui donner les conseils que lui devrait une amie :

S'il vous arrive une aventure pareille à celle d'hier, je vous dirai que ces sortes de fantaisies avilissent un galant homme, et que lorsqu'on se prend pour des personnes de cette sorte, on s'expose à jouer un personnage disgracieux ; qu'au milieu de mille inconvénients qui suivent ces petits divertissements, il est douloureux pour la vanité de se voir en compromis avec les honnêtes personnes qu'elles peuvent associer à leurs plaisirs. (lettre XXXIII, p. 116-117)

Ces conseils qui revêtent l'apparence de vérités générales constituent en réalité un moyen pour l'épistolière d'exprimer son reproche tout en raillant l'attitude du Comte. La Marquise feint de ne pas commenter l'événement qui s'est produit, mais un événement identique mis en scène dans un avenir possible, par le biais d'une subordonnée hypothétique : « S'il vous arrive une aventure pareille à celle d'hier ». La Marquise distancie ses propos de la situation présente : le détour par le sous-entendu permet de rendre la raillerie plus vive. L'épistolière énonce des vérités générales qui se présentent comme l'avis d'une amie soucieuse du bien-être de son interlocuteur, à qui elle présenterait les inconvénients de ce genre de comportement. Le pronom *on* se donne l'apparence d'un *on* générique figurant au sein d'une loi générale qu'il faudrait connaître pour éviter certains désagréments que la Marquise, amie loyale, rappellerait au Comte. Toutefois, le pronom *on* est également utilisé en emploi d'énallage et masque la figure du Comte, visé de manière implicite. Ce discours, qui se présente comme dispensant des conseils, recèle en vérité une virulente raillerie et des reproches implicites. Ceux-ci se manifestent notamment à travers la force sémantique du lexique, extrêmement chargé péjorativement. Le substantif abstrait au pluriel *fantaisies* renvoie en effet à « ce qui est opposé à la raison⁵⁶⁷ » et plus précisément à « caprice, boutade, folie⁵⁶⁸ ». Le Comte apparaît donc comme hautement déraisonnable et faisant des choix

566 *Ibid.*, p. 363.

567 A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, *op. cit.*, s.v. « fantaisie ».

568 P. Richelet, *Dictionnaire françois*, *op. cit.*, s.v. « fantaisie ».

relevant d'une forme de folie. De plus, le verbe *avilir* signifie « rendre adject, contemptible⁵⁶⁹ » : il rend compte d'une forte dégradation morale de la personne. La personne visée, c'est le Comte, qui prétend être « un galant homme », comme l'indique la subordonnée temporelle « lorsqu'on se prend pour des personnes de cette sorte ». Un homme *galant* est un homme « honneste, qui a de la probité, civil, sociable, de bonne compagnie, de conversation agreable⁵⁷⁰ », « qui a de la bonne grace, de l'esprit, du jugement, de la civilité et de la gaïeté, le tout sans affectation⁵⁷¹ ». Il jouit d'un grand mérite et correspond aux idéaux de la société. Or, les situations telles que celle dans laquelle s'est trouvé le Comte « avilissent » ce type de personne, c'est-à-dire que quelqu'un de méritant devient alors marqué par l'abject. Il s'agit donc d'une déchéance morale, une disgrâce aux yeux de la société. La Marquise prévient en effet le Comte qu'en se comportant ainsi, « on s'expose à jouer un personnage disgracieux ». Le verbe *disgratier* signifie « oter à une personne la faveur, ou le crédit où elle étoit⁵⁷² ». C'est aux yeux de la société que le crédit de la personne est diminué. Par ailleurs, la Marquise emploie le verbe « jouer » et le substantif « personnage », qui ont tous deux un sens pouvant renvoyer au domaine du théâtre. Le Comte est mis en scène comme un personnage de comédie, exposé aux regards et au jugement de la société. Par cet effet de mise en scène, la Marquise tend à susciter la honte de son interlocuteur, pris en faute par la société, déconsidéré et susceptible d'être moqué. Les vérités générales et le pronom *on*, prétendument générique, permettent ici à l'épistolière de produire une virulente raillerie à l'égard du Comte, tout en conservant un apparent détachement de la situation. De plus, en lui montrant la façon dont il pourrait être perçu dans la société, la Marquise entend le dissuader de réitérer ce type de comportement.

Dans les trois extraits suivants, l'emploi générique du pronom *on* et l'emploi d'énallage s'entremêlent également :

Je ne m'offense point de vos craintes, mais je ne veux point trop vous rassurer. Sûr de mon amour, il vous flatterait moins que l'incertitude où vous êtes : elle me prouve du moins que vous connaissez vos torts ; et craindre de ne pouvoir être aimé, c'est avouer qu'on ne mérite guère de l'être. (lettre LXIII, p. 200)

Dans la situation présente, vous pouviez vous servir d'une invention nouvelle ; mais quand on n'est pas bien amoureux, on n'est guère inventif. De si grands efforts d'imagination vous épuiseraiient, et je vous conseille de les garder tous pour Madame de N***. Vous voulez, m'a-t-elle dit, vous faire aimer d'elle [...] (billet, p. 197)

569 Académie Française, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, op. cit., s.v. « avilir ».

570 *Ibid.*, s.v. « galant ».

571 P. Richelet, *Dictionnaire françois*, op. cit., s.v. « galant ».

572 *Ibid.*, s.v. « disgratier ».

Rappelez-vous cette froideur avec laquelle vous me parlâtes, ces regards inanimés et contraints, ces soupirs que vous donniez plus au chagrin d'être loin d'elle qu'au plaisir d'être auprès de moi. Ne me dites pas que c'était pour cacher aux yeux des autres votre véritable passion que vous en feigniez pour elle. Quand on aime, l'amour perce au travers de la contrainte ; un regard, un geste prouve plus en certaines occasions que les discours les plus étudiés. D'ailleurs ce serait pour vous une excuse frivole. Quand vous m'aimiez, vous étiez moins circonspect. (lettre XXIV, p. 99)

Dans le premier extrait, que nous avons déjà en partie étudié lors de notre partie consacrée au présentatif *c'est*, la Marquise énonce une loi générale formellement déconnectée de sa situation. Toutefois, elle renvoie en réalité au comportement du Comte, qui se dessine derrière le pronom *on* en figure d'énallage. Par cette loi générale à laquelle elle associe le Comte, la Marquise formule implicitement un reproche teinté de raillerie qui rappelle ses torts au Comte, qui l'a abandonné pour revenir ensuite à elle. Dans les deux extraits qui suivent, ce sont la duplicité et la feinte du Comte qui sont incriminées, lui qui prétend aimer la Marquise mais qui semble attiré par d'autres femmes. Dans le premier de ces deux extraits, le Comte tente de reconquérir l'épistolière après l'épisode de l'abandon. Il utilise à nouveau un stratagème qu'il avait déjà mis en œuvre par le passé pour se réconcilier avec elle. La Marquise lui reproche alors son manque d'inventivité. Implicitement, elle en énonce la raison sous la forme d'une vérité générale : « quand on n'est pas bien amoureux, on n'est guère inventif ». Le pronom *on* revêt un sens générique dans la mesure où il s'agit d'un énoncé que la Marquise considère comme une loi générale. Le Comte est implicitement visé : cette vérité générale intervient immédiatement après l'affirmation qu'il était possible pour lui d'utiliser « une invention nouvelle » et après l'adversatif « mais » qui marque une rupture avec ce qui a été énoncé précédemment. L'énoncé général cible le Comte par un mécanisme de déduction, c'est-à-dire par un « principe de raisonnement qui va du général au particulier⁵⁷³ ». Il s'agit ici d'une déduction implicite que nous pourrions rapprocher d'un « syllogisme⁵⁷⁴ » partiellement énoncé. Un syllogisme est un type de raisonnement qui comporte deux « prémisses⁵⁷⁵ » et une conclusion. La première prémisse « est une loi générale, appelée *majeure*⁵⁷⁶ » : ici, elle correspond à l'énoncé général « quand on n'est pas bien amoureux, on n'est guère inventif ». La seconde prémisse est « un fait particulier, appelé *mineure*⁵⁷⁷ ». Ce fait particulier est le manque d'inventivité du Comte. Enfin, la conclusion est que le Comte n'est pas « bien amoureux ». Seule la prémisse majeure, correspondant à la vérité générale, est explicitement énoncée ici. La Marquise sous-entend la prémisse mineure et surtout la conclusion du

573 J.-J. Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, op. cit., p. 32.

574 *Id.*

575 *Id.*

576 *Id.*

577 *Id.*

raisonnement, ce qui lui permet de formuler un reproche plus incisif par son caractère implicite. Dans le dernier extrait, le processus est le même : la Marquise énonce une vérité générale qui vise par sous-entendu le Comte. Le pronom *on* est employé en partie dans son emploi générique, mais il cible implicitement l'amant. L'énoncé général qui est ici formulé tend à prouver que son attitude révèle son indifférence pour l'épistolière et son amour pour une autre. Il sert à réfuter par avance un argument que le Comte pourrait opposer à la Marquise, et que celle-ci lui défend d'utiliser (« Ne me dites pas que c'était pour cacher aux yeux des autres votre véritable passion que vous en feigniez pour elle »). En effet, cet argument ne pourrait être valide aux yeux de la Marquise, étant donné que le Comte n'a jamais été très préoccupé par la discrétion de leur liaison. Au vu de l'indifférence qu'il a montré à son égard, la Marquise en déduit qu'il ne l'aime plus. L'énoncé général permet d'exprimer cela par sous-entendu : tout comme dans l'extrait précédent, nous pouvons le rapprocher d'un syllogisme partiellement énoncé. La prémisse majeure correspondrait à l'énoncé général (« Quand on aime, l'amour perce au travers de la contrainte ; un regard, un geste prouve plus en certaines occasions que les discours les plus étudiés »), la prémisse mineure à l'indifférence et à la froideur du Comte (« l'amour » n'ayant donc pas percé pour lui « au travers de la contrainte »), et enfin la conclusion serait qu'il n'a plus d'amour pour la Marquise. Selon la loi énoncée par celle-ci, un tel sentiment se serait nécessairement manifesté de manière involontaire. En effet, l'énoncé général débute par une subordonnée circonstancielle « temporell[e] de situation⁵⁷⁸ », qui « donn[e] d'emblée le cadre dans lequel viendra se placer le fait essentiel⁵⁷⁹ ». Si le cadre, soit la situation dans laquelle l'amour aurait été présent, avait été avéré, ce sentiment se serait donc manifesté. Pour la Marquise, les actes involontaires sont des indices plus probants que des argumentations élaborées, comme elle l'exprime par le biais d'un système comparatif. Les attitudes corporelles (« un regard, un geste ») apparaissent ainsi plus importants que de grands discours. Les déterminants indéfinis qui précèdent ces substantifs sont numéraux, c'est-à-dire qu'ils « spécifient la quantité dénotée par le GN⁵⁸⁰ » : ils renvoient ainsi à la quantité minimale de chaque nom. Cela accentue l'opposition avec le groupe nominal « les discours les plus étudiés », qui comprend un superlatif relatif de supériorité marquant le degré maximum. Le Comte marque précisément son amour à la Marquise par des « discours » manifestement « étudiés » : il tente de la convaincre de sa fidélité alors qu'il n'a pas manifesté de gestes qui auraient été pour elle de meilleures preuves. Ces éléments prouvent à la Marquise l'inconstance de son amant.

578 M. Riegel, J.-Chr. Pellat et R. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, op. cit., p. 849.

579 *Id.*

580 *Ibid.*, p. 297.

Après l'épisode de l'abandon, la Marquise n'est tout d'abord pas disposée à pardonner à son ancien amant. Comme elle l'expose implicitement à l'aide de vérités générales, le Comte s'est rendu coupable d'offenses « graves » :

Je ne vous aime plus : dans le temps de ma colère, je vous en aurais dit tout autant, mais avec beaucoup moins de sincérité. Dans un état violent, on peut se tromper soi-même ; mais revenu de ce premier mouvement, on voit les choses sang-froid, et l'on en est moins la dupe. Il est donc vrai que je ne vous aime plus, et que je ne vous aimerai jamais. Votre repentir fût-il sincère, il ne me toucherait pas. On ne pardonne que quand on y trouve du plaisir, et que lorsque les offenses peu graves n'ont point éteint l'amour. (lettre LX, p. 193)

La première phrase qui comprend des énoncés généraux tend à convaincre le Comte de la véracité des dires de la Marquise. N'étant plus soumise aux émotions violentes qu'elle a ressenti après l'abandon, elle invoque une loi générale attestant de la clairvoyance inhérente au calme qui est désormais le sien : elle entend ainsi prouver l'authenticité de son affirmation. Le pronom *on* revêt donc une valeur générique, mais il voile également la personne de la Marquise. C'est également le cas dans la dernière phrase de l'extrait, qui comprend également des énoncés généraux. Dans ces cas-là, « ce qui se présente comme réflexion morale peut n'être au fond que le voile de la pudeur, qui gaze les abîmes du cœur⁵⁸¹ ». Cela permet à l'épistolière de ne pas parler clairement de ses propres sentiments, mais de les suggérer implicitement par le biais des vérités générales. Le pronom *on* lui fournit la distance nécessaire pour exprimer ses pensées de manière voilée. Dans cet extrait, les énoncés généraux sont également au service d'une intellectualisation de la rupture et de l'impossibilité de renouer. La lettre relève en effet du modèle rhétorique de l'*exprobratio*, ou « condamnation sans appel⁵⁸² ». Contrairement à l'*expostulatio* ou « discours de reproche⁵⁸³ », qui permet de « se plaindre d'une injustice ou d'un affront qui nous a été faite⁵⁸⁴ » et d'exiger réparation tout en considérant toujours le destinataire comme un ami, l'*exprobratio* s'adresse « à des ennemis ; et encore, pas n'importe lesquels, mais seulement les ingrats⁵⁸⁵ ». Face à la constante passion de la Marquise, le Comte s'est désigné comme un ingrat en l'abandonnant : ce qu'il a commis relève des offenses « graves » et n'est pas susceptible d'être pardonné.

581 G. Haroche-Bouzinac, « Introduction », *Lettre et réflexion morale*, *op.cit.*, p. 15.

582 G. J. Vossius, *Institutiones* [1605], III, 17, « Le discours de reproches », et 18, « Le discours de condamnation sans appel », *Exercices de rhétorique* [En ligne], traduit par Laurence Vianès et édité par Francis Goyet, 2 | 2013, mis en ligne le 18 novembre 2013, consulté le 02 avril 2017. URL : <http://rhetorique.revues.org/187>, p. 4, et *Rhetorice contracta* [1621], II, 27, « Les discours de reproches et de condamnation sans appel », *Exercices de rhétorique* [En ligne], traduit par Laurence Vianès et édité par Francis Goyet, 2 | 2013, mis en ligne le 18 novembre 2013, consulté le 02 avril 2017. URL : <http://rhetorique.revues.org/190>, p. 3.

583 G. J. Vossius, *Institutiones* [1605], III, 17, « Le discours de reproches », *op. cit.*, p. 1, et « *Rhetorice contracta* [1621], II, 27, « Les discours de reproches et de condamnation sans appel », *op. cit.*, p. 2.

584 G. J. Vossius, *Institutiones* [1605], III, 17, « Le discours de reproches », *op. cit.*, p. 2.

585 G. J. Vossius, *Institutiones* [1605], III, 18, « Le discours de condamnation sans appel », *op. cit.* p. 3.

Dans la dernière phrase de l'extrait, le pronom *on* revêt à la fois un sens générique, car il énonce une vérité générale, mais il représente aussi la Marquise, à qui s'applique cette règle. Celle-ci ne souhaitant pas pardonner le Comte, l'énoncé général permet implicitement de faire à ce dernier comprendre la gravité de ses actes. En effet, la négation exceptive désigne les uniques cas dans lesquels il est possible de pardonner, selon la loi générale. Ces deux cas sont introduits par des subordinées circonstancielles temporelles, respectivement introduites par la conjonction « quand » et la conjonction « lorsque ». Or, si la Marquise ne pardonne pas le Comte, c'est qu'aucune de ces deux situations n'est avérée. Par conséquent, le Comte a commis de « graves » offenses au point d'« étein[dre] l'amour » de la Marquise : la lettre de celle-ci correspond donc à une condamnation sans appel.

Enfin, les deux derniers extraits qui comportent des vérités générales mettant en jeu le pronom *on* fustigent implicitement les indécidatesses du Comte. Le premier extrait se situe au sein d'un billet adressant au Comte un reproche sans gravité :

Ce matin vous me tirez du plus agréable sommeil, pour me faire lire une lettre qui ne vaut pas la moindre circonstance de mon songe. Apprenez une fois pour toutes, que quand on le peut, on ne se repose jamais sur d'autres, du soin d'éveiller ce qu'on aime. (billet, p. 207)

L'énoncé général permet de rappeler au Comte une règle qu'il devrait suivre et qui, selon la Marquise, s'applique aux amants. Le pronom *on* revêt à la fois un sens générique et un sens spécifique : ainsi, le Comte n'est pas incriminé directement, mais par le biais d'un sous-entendu. Cette accusation implicite demeure sans grande gravité : la Marquise relate ensuite le rêve que le Comte a interrompu, dans lequel elle entretenait une relation avec Zéphyre. Ce récit érotique vise à attiser la jalousie du Comte et relève du badinage. Au contraire, le dernier extrait relève d'une accusation très sérieuse. Il se situe dans une lettre où la Marquise assure le Comte qu'il est impossible pour Madame de *** de pardonner ses actes à Saint-Fer***. Comme l'expliquera la Marquise plus tard dans la lettre, ce dernier se distingue par ses « bizarreries⁵⁸⁶ » ; il a de plus été inconstant. Pour expliquer au Comte pourquoi Madame de *** ne peut pas le pardonner, l'épistolière invoque ces vérités générales :

La patience des amants a des bornes : on peut se passer de petites choses, mais une âme délicate souffre à pardonner souvent. Un moment d'aigreur amène des réflexions : et quoiqu'elles soient d'ordinaire effacées par l'amour, elles reviennent lorsqu'on est offensé, le cœur s'attédie, la raison recommence à régner, et quand elle a une fois repris son empire, ce même amour ne parvient plus à la chasser. (lettre L, p. 169)

Le pronom *on* semble à première vue être employé dans un emploi générique, au sein d'une loi générale visant à expliciter les raisons pour lesquelles Madame de *** ne pardonne pas à

586 Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, *op. cit.*, p. 170.

Saint-Fer***. Toutefois, le discours de la Marquise s'élargit dans la suite de la lettre à des réflexions générales sur les hommes et les femmes, qui en viennent finalement à des reproches directs adressés au Comte. Celui-ci est accusé d'être fidèle uniquement par contrainte et de faire preuve de « mauvaise humeur⁵⁸⁷ » constante, faisant « payer cher [à la Marquise] le plaisir de ne [lui] point donner de rivales⁵⁸⁸ ». Sous le jour de ces accusations, les vérités générales qui semblaient tout d'abord expliquer le comportement de Madame de *** paraissent également s'appliquer à la Marquise. Le pronom *on* permet ici d'entremêler le sens générique à deux références spécifiques : la maîtresse de Saint-Fer*** et la Marquise elle-même. À travers la référence à une autre situation, l'épistolière parle en réalité d'elle-même. Les « bizarreries » de Saint-Fer*** ont le même effet que les indécrottes du Comte. En décrivant les tourments d'« une âme délicate », c'est en vérité, non plus de celle de Madame de ***, mais de la sienne dont parle la Marquise. La suite de l'énoncé général tend à montrer au Comte que des souffrances trop répétées peuvent en venir à annihiler l'amour. Ainsi, le détour par la généralisation prend tout d'abord l'apparence d'une insinuation, d'un avertissement discret qui devient explicite dans la suite de la lettre.

Pour conclure, l'usage des vérités générales au sein des accusations s'avère très utile à l'épistolière. Les énoncés à la P3, le présentatif *c'est* et le pronom *on* constituent des outils privilégiés pour déployer ses reproches par le biais de l'implicite. Tout d'abord, ils permettent d'augmenter la force offensive des propos de l'épistolière : grâce au sous-entendu, l'énoncé général « se dot[e] d'une portée ironique, et [...] vise à atteindre au vif le destinataire⁵⁸⁹ ». La raillerie peut ainsi se déployer dans toute sa virulence, montrant au Comte la lucidité de la Marquise sur sa duplicité. Ensuite, la « distance procurée par la troisième personne⁵⁹⁰ » est propice à un dévoilement des sentiments de l'épistolière sous couvert de généralisation. Enfin, les vérités générales permettent de convoquer des valeurs qui mettent en relief les manquements du Comte aux lois implicites régissant les relations amoureuses et qui soulignent celles qu'il devrait suivre. La Marquise, qui tend à un idéal, ne peut qu'être éternellement insatisfaite et comparer sans cesse les hautes valeurs qu'elle recherche à ce que peut lui offrir le Comte. Lorsqu'elle examine l'attitude de son amant, elle n'y décèle pas les

587 *Id.*

588 *Id.*

589 *Id.*

590 *Ibid.*, p. 15.

comportements dignes de ses idéaux, mais les caractéristiques d'un libertin qui « se plaît à contrefaire le style du sentiment⁵⁹¹ » et qui « mim[e] la passion⁵⁹² » pour mieux la duper.

591 D. Hölzle et S. Legrain, *Crébillon fils, Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, *op. cit.*, p. 68.
592 *Id.*

CONCLUSION

Cette étude des stratégies d'accusation dans les *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** nous a mené à mettre en évidence trois traits stylistiques récurrents de cette composante essentielle de l'œuvre. Tout d'abord, les substantifs abstraits au pluriel, par l'effet de concrétisation qu'ils produisent, s'avèrent extrêmement utiles à la Marquise pour examiner et décrypter avec une grande précision le comportement du Comte, incriminé pour son inconstance, son insensibilité et son indécatesse. En outre, les questions orientées permettent à l'épistolière de rappeler ses torts à son amant tout en le contraignant habilement à reconnaître la véracité de ses accusations. Enfin, les vérités générales se voient tout à fait propices au sous-entendu : en les utilisant, l'épistolière peut formuler ses propos de manière voilée, que ce soit pour exprimer sa douleur avec pudeur ou pour accentuer l'intensité de l'attaque portée envers le Comte. Il importe à présent, sous l'éclairage apporté par cette étude, de mettre à nouveau l'œuvre en perspective avec les enjeux dont elle est imprégnée ainsi que la tradition dont elle est tributaire.

1. L'héritage d'un genre : la monodie épistolaire

Les *Lettres de la Marquise* s'inscrivent, rappelons-le, dans la veine de la monodie épistolaire, née dans l'Antiquité avec les *Héroïdes* d'Ovide et poursuivie aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle par Guilleragues et ses successeurs. Chez ces héritiers, « l'œuvre d'Ovide [est] moins utilisée comme source narrative à reprendre que comme modèle d'une rhétorique du sentiment à imiter⁵⁹³ ». En effet, dès la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, on assiste à un « renouveau de l'élegie⁵⁹⁴ » et à un intérêt marqué pour ses caractéristiques consistant « à peindre au naturel les désordres du cœur⁵⁹⁵ ». Cette mode du naturel, que nous avons déjà

593 M.-Cl. Chatelain : *Ovide savant, Ovide galant, op. cit.*, p. 578.

594 *Ibid.*, p. 699. Sur l'élegie à l'âge classique, nous renvoyons à l'article de D. Denis « De l'élegie à l'élegiaque : un débat théorique à l'âge classique » dans *Les Registres : enjeux stylistiques et visées pragmatiques : hommage à Anna Jaubert*, Lucile Gaudin-Bordes et Geneviève Salvan (dir.), Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. « Au cœur des textes », 2008, p. 65-78, ainsi qu'aux articles de N. Dion : « À la frontière des autres genres : les *Élégies* de l'abbé Le Blanc », *@analyses*, vol. X, no 2 (2015), p. 174-194, en ligne, consulté le 25 avril 2017. URL : <https://uottawa.scholarsportal.info/ojs/index.php/revue-analyses/article/view/1319/1221> et « L'histoire galante d'un poète galant : *Les Amours de Tibulle* de Jean de La Chapelle », *Littératures classiques* 2012/1 (N° 77), p. 69-82. DOI 10.3917/licla.077.0069 Page consultée le 25 avril 2017, URL : <https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2012-1-page-69.htm> .

595 *Ibid.*, p. 603.

évoquée en introduction, consiste en « cette éloquence du cœur "qui se moque de l'éloquence" et se veut indifférente à l'ordre de la rhétorique⁵⁹⁶ ». Le but de ces discours n'est pas « de convaincre, mais d'émouvoir : le discours élégiaque d'inspiration ovidienne, qui représente souvent l'échec de la rhétorique persuasive, est essentiellement pathétique⁵⁹⁷ ». L'épistolière exprime ainsi son amour et sa souffrance, portant uniquement son attention sur ses mouvements intérieurs dans un discours qui peut s'apparenter au monologue. Toutefois, si la peinture détaillée des émotions de la femme, l'expression de la douleur d'un amour trahi constituent de réels enjeux de la lettre, la missive n'en est pas moins régie et organisée dans un but précis. En effet, « il s'agit moins d'accuser gratuitement que de persuader l'autre de revenir à la bonne foi, de revenir tout court⁵⁹⁸ ». Ainsi, les émotions de l'épistolière sont mises en scène : elles participent d'une stratégie rhétorique consistant à revêtir l'aspect du naturel, d'un cœur qui se livre sans aucun artifice et produit un discours d'autant plus propre à émouvoir le destinataire. La femme trahie vise à susciter la pitié de son correspondant en mettant en scène l'étendue de sa douleur et la profondeur de son amour. Elle peint par opposition un amant ingrat et perfide ; elle entend le persuader de revenir en lui faisant prendre conscience de ses torts et de l'injustice de la situation. La lettre permet donc à l'épistolière d'exprimer ses sentiments avec minutie, de développer les tourments causés par la passion, mais elle constitue surtout « un rappel à l'ordre, un réquisitoire⁵⁹⁹ » visant à convaincre l'amant de réparer les dommages qu'il a provoqués. Les lettres d'amantes délaissées mobilisent ainsi une écriture de la spontanéité au service d'un discours mettant paradoxalement en jeu des codes rhétoriques. En tentant de susciter la pitié du destinataire, l'épistolière joue en effet sur « la preuve pathétique [qui fait] appel aux émotions du lecteur⁶⁰⁰ ». Dans ce type de monodie épistolaire où un sentiment qui se veut authentique côtoie une stratégie rhétorique, « la suasoire s'accompagne alors d'un lyrisme expressif⁶⁰¹ ». Dans les *Lettres de la Marquise*, l'épistolière se consacre avec précision à l'expression de ses émotions : elle « met toute son énergie à tenir un compte exact de ses émois, ferveurs, tourments, dans un langage extrêmement contrôlé par Crébillon⁶⁰² ». En ce sens, le roman constitue une « étude du cœur humain⁶⁰³ » ; il est toutefois investi du « modèle du pathétique élégiaque⁶⁰⁴ » visant à faire

596 *Ibid.*, p. 699.

597 *Id.*

598 D. Millet-Gérard, *Le Coeur et le cri*, *op. cit.*, p. 155.

599 *Id.*

600 Chr. Reggiani, *Initiation à la rhétorique*, Paris, Hachette Supérieur, coll. « Ancrages », 2001, p. 112.

601 D. Millet-Gérard, *Le Coeur et le cri*, *op. cit.*, p. 155.

602 *Ibid.*, p. 75.

603 B. Fort, *Le Langage de l'ambiguïté dans l'oeuvre de Crébillon fils*, *op. cit.*, p. 59.

604 M.-Cl. Chatelain : *Ovide savant, Ovide galant*, *op. cit.*, p. 700.

revenir l'amant ingrat en suscitant sa pitié. Les *Lettres de la Marquise* sont donc constituées, d'une part, de l'expression d'une souffrance sincère, d'autre part, de véritables stratégies d'accusation qui attestent de la grande maîtrise de la plume de l'épistolière afin d'atteindre le Comte.

2. La condition féminine dans une période d'évolution des sensibilités

Les *Lettres de la Marquise* prennent place dans un moment d'évolution des sensibilités, au cours duquel « l'idéal galant, tel qu'il a été théorisé dans les milieux aristocratiques par le chevalier de Méré ou Pellisson, [qui] repose sur une valorisation de la femme, et plus généralement des valeurs féminines⁶⁰⁵ » se voit décliner au profit du libertinage. Ainsi, l'« idéal de vie collective harmonieuse et apaisée, fondé sur des principes de délicatesse et de gaité⁶⁰⁶ » ne peut perdurer face à cette évolution de la société. Avec l'essor du libertinage, il connaît des « dysfonctionnements qui réintroduisent dans les échanges entre les sexes de la duplicité là où l'on ne souhaitait trouver que de la transparence⁶⁰⁷ ». En effet, « par-delà l'exquise politesse des termes employés, les entreprises de séduction dissimulent souvent une volonté de nuire⁶⁰⁸ », dont la femme est victime. Comme nous l'avions mentionné en introduction, l'homme accroît sa réputation en fonction du nombre de ses conquêtes. Par conséquent, les tentatives de séduction du libertin ne peuvent être sincères : elles cachent une stratégie savamment orchestrée, propre à piéger ses victimes. La galanterie échoue ainsi à construire des rapports égaux et apaisés entre les deux sexes ; elle ne peut « masquer la réalité des relations entre les hommes et les femmes, et la présence persistante de rapports de domination⁶⁰⁹ » qui se révèlent d'autant plus avec l'expansion du libertinage. La femme est particulièrement vulnérable et se trouve « dans une position de soumission, face au mari, mais aussi aux regards cruels du public, censeur impitoyable de tout écart de conduite⁶¹⁰ ». La Marquise est parfaitement consciente des risques encourus par une femme qui se livre à une liaison ; sa constante méfiance envers le Comte, les vives inquiétudes qui l'accablent au moindre signe annonciateur de déloyauté expliquent la profusion de passages d'accusations dans le roman. Face à la menace de trahison et d'humiliation publique, la vigilance est de mise

605 D. Hölzle et S. Legrain, *Crébillon fils, Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, op. cit., p. 50.

606 *Id.*

607 *Ibid.*, p. 64.

608 *Ibid.*, p. 67.

609 *Ibid.*, p. 52.

610 *Id.*

pour l'épistolière, qui a déjà observé les effets de la duplicité du Comte sur l'une de ses anciennes maîtresses (lettre XII). Elle sait pertinemment que « pour le séducteur libertin, [...] une fois qu'une femme a cédé, ne reste plus que le plaisir cruel de la révélation de la liaison, et la jouissance devant l'humiliation publique de la conquête⁶¹¹ ». Même lorsqu'il ne va pas jusqu'à humilier publiquement ses conquêtes, le séducteur ne recherche pas l'amour authentique auquel aspire généralement la femme. En effet, « le libertin se méfie de l'"amour-sentiment", source de sujétion⁶¹² » ; il tend davantage à suivre « la notion d'*amour-goût*, une union fondée uniquement sur un attachement réciproque et sur une quête commune de plaisir, mais qui n'impose pas la fidélité, [qui] vient se substituer à l'*amour-passion*⁶¹³ ». Il s'établit ainsi une « distinction radicale [...] entre les sens et le sentiment⁶¹⁴ » qui correspond à la différence entre la manière d'aimer des hommes et des femmes. Dans ces conditions, « les inquiétudes de l'héroïne sont légitimes, l'infidélité des amants dans l'univers galant est probable⁶¹⁵ ». La Marquise a parfaitement saisi, dès le début de la liaison, cet aspect de la personnalité du Comte : « Je sens au travers de toutes vos démarches, que vous recherchez moins les plaisirs du cœur, et ses tendres épanchements, que ceux que l'amour peut procurer⁶¹⁶ » (lettre XXIII). Il existe ainsi une différence fondamentale entre les manières d'aimer des deux sexes, ce qui explique les désaccords et conflits constants entre l'épistolière et son amant tout au long du roman. La Marquise aspire à un idéal correspondant aux valeurs passées de la galanterie, tandis que le Comte s'inscrit dans une époque où l'homme ne recherche que les plaisirs sensuels aux dépens de ses conquêtes. Paradoxalement, la Marquise jouit de la certitude qu'elle « aime mieux, et plus⁶¹⁷ » et se complaît dans « la proclamation d'un amour irrémédiable, dont elle connaît la qualité⁶¹⁸ ». Ainsi, « le reproche d'indifférence et de froideur qu'elle adresse fréquemment au Comte, ou de ne pas savoir aimer, ou si mal, s'accompagne du plaisir supérieur d'aimer mieux et de se satisfaire de son amour⁶¹⁹ ». Malgré cette satisfaction narcissique, elle tente tout au long du roman de transmettre ses valeurs et ses principes au Comte en fustigeant son inconstance, son insensibilité et son indécatesse. Elle exprime de manière très explicite, vers la fin du roman, la différence entre leurs deux manières d'aimer et le but qu'elle souhaite atteindre dans leur

611 *Ibid.*, p. 58.

612 D. Millet-Gérard, *Le Coeur et le cri*, *op. cit.*, p. 79.

613 D. Hölzle et S. Legrain, *Crébillon fils, Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, *op. cit.*, p. 59-60.

614 T. Viart, *La Convention de l'amour-goût chez Claude Crébillon*, *op. cit.*, p. 182.

615 D. Hölzle et S. Legrain, *Crébillon fils, Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, *op. cit.*, p. 62.

616 Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, *op. cit.*, p. 95.

617 D. Millet-Gérard, *Le Coeur et le cri*, *op. cit.*, p. 165.

618 *Ibid.*, p. 169.

619 C. Ramond, *Claude Crébillon, ou les mouvements du coeur*, *op. cit.*, p. 88.

liaison : « Ce ne sont pas vos transports, c'est votre cœur que je cherche⁶²⁰ » (lettre LIV). À travers les séquences d'accusation, en s'appuyant sur les comportements répréhensibles du Comte, elle lui propose de nouveaux modèles à suivre pour correspondre à l'idéal qu'elle recherche et met elle-même en pratique.

3. Le jeu sur les codes rhétoriques

Pour atteindre son but, qui consiste à transmettre au Comte sa manière d'aimer, la Marquise doit se livrer à un exercice d'une grande dextérité. En effet, elle doit proférer des accusations suffisamment véhémentes pour convaincre son amant de la gravité de ses actes et de la profonde douleur qu'ils lui causent, mais également lui fournir les moyens de répondre à ses attentes et de réparer la relation. Le roman comprend ainsi de très nombreux passages d'accusation correspondant au modèle rhétorique de l'*expostulatio* ou « discours de reproche⁶²¹ ». Ce type de discours s'adresse à des amis et tend à conserver la relation si la faute est réparée. Il peut avoir pour objet tant des « faute[s] légère[s]⁶²² » que des « reproches graves⁶²³ », mais dans les deux cas, le scripteur propose des excuses au comportement du destinataire ou les formule en les atténuant par des éloges. La majorité des séquences d'accusation dans les *Lettres de la Marquise* relève de ce canevas, l'épistolière terminant tantôt la lettre par la réaffirmation de son amour pour le Comte, tantôt en lui permettant de se justifier, ou encore en l'excusant en dépit de ses torts. Ces passages comprennent parfois des caractéristiques relevant plutôt de l'*exprobratio* ou « condamnation sans appel⁶²⁴ », telles que les injures « ingrat » et « perfide » qui sont récurrentes dans le roman. Malgré ce contenu parfois virulent, la Marquise tempère ses reproches et permet à la relation de continuer. On trouve cependant plusieurs lettres qui semblent osciller entre le canevas de l'*expostulatio* et celui de l'*exprobratio*. Ainsi que nous l'avons mentionné lors de notre chapitre trois, l'*exprobratio* s'adresse « à des ennemis ; et encore, pas n'importe lesquels, mais seulement les ingrats⁶²⁵ ». C'est notamment le cas des lettres LII et LXVII, qui contiennent des accusations relevant normalement de l'*exprobratio*, telles que l'ingratitude et la cruauté face aux soupçons

620 Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, *op. cit.*, p. 181.

621 G. J. Vossius, *Institutiones* [1605], III, 17, « Le discours de reproches », *op. cit.*, p. 1, et « *Rhetorice contracta* [1621], II, 27, « Les discours de reproches et de condamnation sans appel », *op. cit.*, p. 2.

622 *Id.*

623 *Id.*

624 *Ibid.*, p. 3.

625 G. J. Vossius, *Institutiones* [1605], III, 18, « Le discours de condamnation sans appel », *op. cit.* p. 3.

d'abandon du Comte (respectivement à cause des rumeurs de son mariage, puis de son exhortation à l'oublier, après le départ de la Marquise, contrainte de suivre son mari). Toutefois, ces deux lettres comportent également des séquences d'excuse et d'invitation à l'amour qui maintiennent la relation. Même au sein des lettres qui semblent révéler une forte résolution à rompre (les lettres XII, XXIV et XLV, où le Comte est respectivement accusé d'être un libertin cruel, de tromper la Marquise avec une autre femme, puis d'être incapable d'aimer), un élément final vient désamorcer la rupture et ménager la possibilité d'une réconciliation. Cette oscillation entre ces deux types d'accusations, qui se trouve dans des moments de crise entre les deux amants, est révélatrice de la passion démesurée de la Marquise, tiraillée entre les justes reproches qu'elle adresse au Comte et sa volonté de conserver la relation. Bien qu'elle soit tout à fait consciente de ce phénomène, il provoque le pathétique en érigeant l'épistolière en femme victime, incapable de se séparer d'un amant qui ne peut l'aimer comme elle le souhaiterait. L'entrelacement de ces deux modèles rhétoriques peut également être vu sous l'angle de la définition de l'*exprobratio* donnée par Vossius dans son premier traité, *Institutiones*. En effet, dans ce premier ouvrage, l'*exprobratio* n'est pas une « condamnation radicale⁶²⁶ » mais « un "dernier avertissement", assorti de sanction ou punition, ou de menaces de punition⁶²⁷ ». Dans ce cas-là, la personne « qui donne le dernier avertissement veut encore croire que la rupture n'est pas encore irréparable⁶²⁸ ».

En définitive, avec les *Lettres de la Marquise*, Crébillon fils « reprend le type de roman portugais dans le contexte de la galanterie moderne des années 1730⁶²⁹ », ce qui en fait une œuvre hybride, à la croisée de deux époques et de deux sensibilités. Fidèle aux anciens idéaux galants, la Marquise prétend à un amour désormais anachronique : l'incompatibilité fondamentale entre ses hautes aspirations et la réalité du libertinage, incarnée par le Comte, rend impossible la réalisation de son rêve d'amour-passion. Malgré les multiples stratégies d'accusation qu'elle met en œuvre pour amener le Comte à l'aimer comme elle le souhaiterait, celui-ci est incapable de répondre à ses attentes. L'expression de virulents reproches, de la douleur qu'elle ressent, de son amour ne suffisent pas à compenser la différence majeure entre

626 Fr. Goyet, dans G. J. Vossius, *Institutiones* [1605], III, 17, « Le discours de reproches », et 18, « Le discours de condamnation sans appel », *op. cit.*, note 21, p. 17.

627 *Id.*

628 *Id.*

629 C. Ramond, *Claude Crébillon, ou les mouvements du coeur*, *op. cit.*, p. 84.

les deux manières d'aimer de deux êtres fondamentalement différents. Si la Marquise est parfois en accord avec son temps, lorsqu'elle s'érige en coquette railleuse et calculatrice, elle ne peut pourtant pas en adopter les nouvelles conventions amoureuses. La sincérité et la profondeur de sa passion ne peuvent alors que mener au tragique.

BIBLIOGRAPHIE

1. Les *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** de Crébillon fils

1.1. Bibliographie primaire

• Édition citée

CRÉBILLON FILS, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** [1732], éd. J. Dagen, postface de Michel Delon, Paris, Desjonquères, 2010.

• Éditions consultées

CRÉBILLON FILS, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** [1732], éd. P. Lièvre, Paris, le Divan, 1930.

CRÉBILLON FILS, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** [1732], présentation par E. Sturm, texte établi et annoté par L. Picard, Paris, A.-G. Nizet, 1970.

CRÉBILLON FILS, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** [1732], dans Crébillon fils, *Œuvres*, éd. E. Sturm, Paris, Fr. Bourin, 1992.

CRÉBILLON Claude, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** [1732], éd. S. Cornand, dans Claude Crébillon, *Œuvres complètes*, dir. J. Sgard, Paris, Classiques Garnier, 2010.

1.2. Bibliographie secondaire

• Ouvrages

CARRELL Susan Lee, *Le Soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire. Étude d'une formule monophonique de la littérature épistolaire*, Tübingen-Paris, Narr-Place, coll. « Études littéraires françaises », 1982, Chapitre IV: Les « *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** », p. 73-90.

CAZENOBÉ Colette, *Crébillon fils ou La politique dans le boudoir*, avant-propos de Henri Coulet, Paris, Honoré Champion, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 1997.

DORNIER Carole, *Le Discours de maîtrise du libertin. Étude sur l'oeuvre de Crébillon fils*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », 1994.

FORT Bernadette, *Le Langage de l'ambiguïté dans l'oeuvre de Crébillon fils*, Paris, Klincksieck, coll. « Les Instances du récit », 1978.

GÉRAUD Violaine, *La Lettre et l'esprit de Crébillon fils*, Paris, SEDES, coll. « Les livres et les hommes », 1995.

HARTMANN Pierre, *Le Contrat et la séduction, Essai sur la subjectivité amoureuse dans le roman des Lumières*, Paris, Honoré Champion, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 1998, 1^{ère} partie, « Crébillon ou la séduction perverse », p. 89-137.

HÖLZLE Dominique et LEGRAIN Sarah, *Crébillon fils, Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, Neuilly, Atlande, coll. « Clefs concours », 2010.

MOSSÉ Émeline, *Le Langage de l'implicite dans l'oeuvre de Crébillon fils*, Paris, Honoré Champion, coll. « Les dix-huitièmes siècles », 2009.

RAMOND Catherine, *Claude Crébillon, ou les mouvements du coeur : Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, Paris, PUF, « XVIII^e siècle français », 2010.

SALVAN Geneviève, *Séduction et dialogue dans l'oeuvre de Crébillon*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque de Grammaire et de Linguistique », 2002.

SGARD Jean, *Crébillon fils : le libertin moraliste*, Paris, Desjonquères, coll. « L'Esprit des lettres » 2002.

SIEMEK Andrzej, *La Recherche morale et esthétique dans le roman de Crébillon fils*, Oxford, Voltaire foundation, coll. « Studies on Voltaire and the eighteenth century », 1981.

VIART Thierry, *La Convention de l'amour-goût chez Claude Crébillon : genèse et perspectives*, Oxford, Voltaire foundation, coll. « Studies on Voltaire and the eighteenth century », 1999.

● Articles

CITTON Yves, « L'idiotie amoureuse : tressage du récit et passion des fantômes dans les *Lettres de la Marquise* », *Méthode ! 18. Agrégation de Lettres 2011*, Billière, Vallongues, 2010, p. 161-173.

CORNAND Suzanne, « Introduction » aux *Lettres de la Marquise*, dans Claude Crébillon, *Œuvres complètes*, tome 1, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 41-77.

DAGEN Jean, « Préface » [1990], dans Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, Paris, Desjonquères, 2010, p. 7-37.

DELON Michel, « Postface », dans Crébillon fils, *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R****, Paris, Desjonquères, 2010, p. 225-237.

GÉRAUD Violaine, « Les concessives de la Marquise », *L'Information grammaticale*, n° 127,

octobre 2010, p. 33-37.

SALVAN Geneviève, « Argumentation et séduction. Étude de quelques connecteurs argumentatifs dans un dialogue de Crébillon fils », *L'Information grammaticale*, n° 68, janvier 1996, p. 25-29.

SALVAN Geneviève, « Uniformité du fond et variété des sentiments dans les *Lettres de la marquise de *** au comte de R**** : l'usage du point d'exclamation », *L'Information grammaticale*, n° 127, octobre 2010, p. 38-42.

2. Le genre épistolaire aux siècles classiques

2.1. Bibliographie primaire

CHODERLOS DE LACLOS Pierre-Ambroise-François, *Les Liaisons dangereuses* [1782], éd. Ch. Burel, Paris, Gallimard, coll. « Folioplus », 2010.

CRÉBILLON FILS, *Le Sylphe*, éd. S. Cornand, dans Claude Crébillon, *Œuvres complètes*, dir. J. Sgard, Paris, Classiques Garnier, 2010.

GUILLERAGUES Gabriel Joseph de Lavergne, comte de, *Lettres portugaises* [1669], éd. E. Bury, Paris, Librairie Générale Française, coll. « Le Livre de poche », 2003.

MONTESQUIEU Charles-Louis de Secondat, baron de La Brède et de, *Lettres persanes* [1721], éd. P. Vernière mise à jour par C. Volpilhac-Auger, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche », 2006.

SÉVIGNÉ Marie de Rabutin-Chantal, marquise de, *Lettres de l'année 1671*, éd. R. Duchêne, Paris, Gallimard, coll. « Folio Classiques », 2012.

VILLEDIEU Mme de, *Lettres et billets galants*, dans *Lettres d'amour du XVII^{ème} siècle*, éd. J. Rohou, Paris, Seuil, coll. « L'école des lettres », 1994.

2.2. Bibliographie secondaire

BRAY Bernard, *L'Art de la lettre amoureuse : des manuels aux romans (1550-1700)*, Paris/La Haye, Mouton, 1967.

BRAY Bernard, « L'image de l'amour dans la lettre amoureuse à l'époque classique » [1988], repris dans *Épistoliers à l'âge classique. L'art de la correspondance chez Mme de Sévigné et quelques prédécesseurs, contemporains et héritiers*, Tübingen, Narr, coll. « Études littéraires françaises », 2007, p. 98-113.

BRAY Bernard, « Treize propos sur la lettre d'amour » [1987], repris dans *Épistoliers à l'âge classique. L'art de la correspondance chez Mme de Sévigné et quelques prédécesseurs, contemporains et héritiers*, Tübingen, Narr, coll. « Études littéraires françaises », 2007, p. 36- 43.

BURY Emmanuel, « Préface » aux *Lettres portugaises*, éd. E. Bury, Paris, Librairie Générale Française, coll. « Le Livre de poche », 2003, p. 7-35.

CARRELL Susan Lee, *Le Soliloque de la passion féminine ou le dialogue illusoire. Étude d'une formule monophonique de la littérature épistolaire*, Tübingen-Paris, Narr-Place, coll. « Études littéraires françaises », 1982.

CHATELAIN Marie-Claire, *Ovide savant, Ovide galant, Ovide en France dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », 2008, 3^{ème} partie, chapitre II, « Le modèle ovidien dans les *Lettres portugaises* », p. 577-619.

DIA Ousmane Adama, « Le péritexte des romans par lettres au dix-huitième siècle. Une imposture du langage », *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, n° 3, décembre 2003, consultée le 07 mars 2016. URL : <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-77.pdf>.

HAROCHE-BOUZINAC Geneviève, *L'Épistolaire*, Paris, Hachette, coll. « Contours littéraires », 1995.

HAROCHE-BOUZINAC Geneviève, « Introduction », *Lettre et réflexion morale. La lettre, miroir de l'âme*, Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », 1999, p. 5-21.

LIGNEREUX Cécile, « L'art épistolaire de l'âge classique comme champ d'application du savoir rhétorique », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 6 | 2016, mis en ligne le 11 février 2016, consulté le 21 avril 2016. URL : <http://rhetorique.revues.org/441>.

MILLET-GÉRARD Dominique, *Le Coeur et le cri. Variations sur l'héroïde et l'amour épistolaire*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque de littérature générale et comparée », 2004.

ROUSSET Jean, *Forme et signification. Essais sur les structures littéraires de Corneille à Claudel*, Paris, Corti, 1962, « Une forme littéraire : le roman par lettre », p. 65-108.

SIESS Jürgen (dir.) *La Lettre entre réel et fiction*, Paris, SEDES, coll. « Questions de littérature », 1998.

3. Culture et société

3.1. Bibliographie primaire

CHODERLOS DE LACLOS Pierre-Ambroise-François, *De l'Éducation des femmes* [1783], éd. Ch. Thomas, Grenoble, J. Millon, coll. « Mémoires du corps », 1991.

LA FAYETTE Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de, *La Princesse de Clèves* [1678], éd. Philippe Sellier, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche », 2011.

LA BRUYÈRE Jean de, *Les Caractères* [1688], éd. E. Bury, Paris, Librairie générale française, coll. « Classiques de poche », 2013.

MARIVAUX Pierre de, *Le Jeu de l'amour et du hasard* [1730], éd. E. Malhappe, Paris, Flammarion, coll. « GF », 1999.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation* [1762], éd. A. Charrak, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2009.

3.2. Bibliographie secondaire

BERNOS Marcel, KNIBIEHLER Yvonne, RAVOUX-RALLO Élisabeth et RICHARD Éliane, *De la pucelle à la minette : les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Paris, Temps actuels, coll. « La Passion de l'histoire », 1983.

BOURGUINAT Élisabeth, *Le Siècle du persiflage : 1734-1789*, Paris, PUF, coll. « Perspectives littéraires », 1998.

BRAY Bernard et STROSETZKI Christophe (dir.), *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, Actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, Paris, Klincksieck, 1995.

COULET Henri, *Le Roman jusqu'à la Révolution* [1967], Paris, Armand Colin, 2014.

DENIS Delphine, « Réflexions sur le "style galant" : une théorisation floue », *Littératures classiques*, n° 28, 1996, p. 147-158.

DENIS Delphine, *La Muse galante. Poétique de la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », 1997.

DENIS Delphine, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », 2001.

DENIS Delphine, « Classicisme, préciosité et galanterie », dans J.-Ch. Darmon et M. Delon (dir.), *Histoire de la France littéraire*, tome II : *Classicismes. XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 2006, p. 117-130.

DENIS Delphine, « De l'élogie à l'élogiaque : un débat théorique à l'âge classique » dans *Les Registres : enjeux stylistiques et visées pragmatiques : hommage à Anna Jaubert*, Lucile Gaudin-Bordes et Geneviève Salvan (dir.), Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. « Au coeur des textes », 2008, p. 65-78.

DION Nicholas, « L'histoire galante d'un poète galant : *Les Amours de Tibulle* de Jean de La Chapelle », *Littératures classiques* 2012/1 (N° 77), p. 69-82. DOI 10.3917/licla.077.0069 Page consultée le 25 avril 2017, URL : <https://www.cairn.info/revue-litteratures-classiques1-2012-1-page-69.htm>

DION Nicholas « À la frontière des autres genres : les *Élogies* de l'abbé Le Blanc », *@analyses*, vol. X, n° 2 (2015), p. 174-194, en ligne, consulté le 25 avril 2017. URL : <https://uottawa.scholarsportal.info/ojs/index.php/revue-analyses/article/view/1319/1221>

FUMAROLI Marc, *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 1994, « La conversation », p. 111-210.

GRELL Chantal et RAMIÈRE DE FORTANIER Arnaud (dir.), *L'Éducation des jeunes filles nobles en Europe : XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Mythes, critique et histoire », 2004.

HELLEGOUARC'H Jacqueline, *L'Art de la conversation : anthologie*, préface de Marc Fumaroli, Paris, Dunod, coll. « Classiques Garnier », 1997.

PARMENTIER Béragère, *Le Siècle des moralistes. De Montaigne à La Bruyère*, Seuil, coll. « Points Essais », 2000.

ROUKHOMOVSKY Bernard, *L'Esthétique de La Bruyère*, Paris, SEDES, coll. « Esthétique », 1997.

THOMAS Chantal, « *Des femmes et de leur éducation* ou *Portrait de la femme naturelle* », présentation de Choderlos de Laclos, *De l'Éducation des femmes* [1783], Grenoble, J. Millon, coll. « Mémoires du corps », 1991, p. 9-42.

TIMMERMANS Linda, *L'Accès des femmes à la culture (1598-171). Un débat d'idées de Saint François de Sales à la marquise de Lambert*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque littéraire de la Renaissance », 1993.

VAN DELFT Louis, *Le Moraliste classique. Essai de définition et de typologie*, Genève, Droz, coll. « Histoire des idées et critique littéraire », 1982.

4. Histoire de la langue

4.1. Bibliographie primaire

ACADÉMIE FRANÇAISE, *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1718.

FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire Universel*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.

RICHELET Pierre, *Dictionnaire françois*, Genève, Jean Herman Widerhold, 1680.

4.2. Bibliographie secondaire

DUMONCEAUX Pierre, *Langue et sensibilité au XVII^e siècle. L'évolution du vocabulaire affectif*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 1975.

FOURNIER Nathalie, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, coll. « Belin Sup-Lettres », 1998.

LATHUILLÈRE Roger, *La Préciosité. Étude historique et linguistique*, Genève, Droz, 1966.

LIGNEREUX Cécile, « L'emploi des substantifs abstraits au pluriel dans les lettres de Mme de Sévigné à Mme de Grignan », dans Cl. Badiou-Monferran, Fr. Calas, J. Piat et Chr. Reggiani (dir.), *La Langue, le style, le sens. Études offertes à Anne-Marie Garagnon*, Paris, L'Improviste, 2005, p. 157-166.

SANCIER-CHATEAU Anne, *Introduction à la langue du XVII^e siècle*, tome 1 : *Vocabulaire*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 1995.

5. Langue, discours, style

5.1. Bibliographie primaire

FONTANIER Pierre, *Les Figures du discours* [1830], préface de Gérard Genette, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1977.

LE GRAS, *La Rethorique françoise, ou les Preceptes de l'Ancienne et Vraye Eloquence : Accommodé à l'usage des conversations & de la Société civile : Du Barreau : Et de la Chaire*, Paris, 1671, 3^{ème} partie, chapitre IV, « Des Figures de Sentences », p. 198-219.

MAUVILLON Éléazar de, *Traité général du stile, avec un traité particulier du stile épistolaire*, Amsterdam, P. Mortier, 1751, « Quatrième exercice. Où il est traité du Stile Epistolaire en particulier », p. 254-379.

VOSSIUS Geradus Joannes, *Institutiones* [1605], III, 17, « Le discours de reproches », et 18, « Le discours de condamnation sans appel », *Exercices de rhétorique* [En ligne], traduit par Laurence Vianès et édité par Francis Goyet, 2 | 2013, mis en ligne le 18 novembre 2013, consulté le 26 octobre 2016. URL : <http://rhetorique.revues.org/187>

VOSSIUS Geradus Joannes, *Rhetorice contracta* [1621], II, 27, « Les discours de reproches et de condamnation sans appel », *Exercices de rhétorique* [En ligne], traduit par Laurence Vianès et édité par Francis Goyet, 2 | 2013, mis en ligne le 18 novembre 2013, consulté le 27 octobre 2016. URL : <http://rhetorique.revues.org/190>

5.2. Bibliographie secondaire

5.2.1. Stylistique et poétique

BOISSIEU Jean-Louis de, et GARAGNON Anne-Marie, *Commentaires stylistiques*, Paris, SEDES, 2006.

CALAS Frédéric et CHARBONNEAU Dominique-Rita, *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Nathan, 2000.

FROMILHAGUE Catherine, *Les Figures de style* [1995], Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2005.

FROMILHAGUE Catherine et SANCIER-CHATEAU Anne, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Armand Colin, 2004.

GARDES-TAMINE Joëlle, *La Stylistique*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus. Littérature », 1994.

GENETTE Gérard, *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Poétique », 1987.

HERSCHBERG-PIERROT Anne, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, coll. « Lettres Belin Sup », 1993.

MOLINIÉ Georges, *La Stylistique*, Paris, PUF, coll. « Premier cycle », 1993.

5.2.2. Rhétorique

DECLERCQ Gilles, *L'Art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Éd. Universitaires, 1993.

DUPRIEZ Bernard, *Gradus. Les Procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'éditions, coll. « 10/18 », 1984.

GARDES-TAMINE Joëlle, *La Rhétorique*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2011.

MACÉ Stéphane, « Les énoncés interrogatifs dans le *Carême du Louvre* », *La Réserve* [En ligne], Livraison juin-juillet 2015, mis à jour le : 12/11/2015, URL : <http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr:8080/revues/reserve//revues/reserve/114-les-enonces-interrogatifs-dans-le-careme-du-louvre>.

MEYER Michel, *Questions de rhétorique : langage, raison et séduction*, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche », 1993.

MOLINIÉ Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche », 1992.

POUGEOISE Michel, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Armand Colin, 2001.

RÉGENT-SUSINI Anne, *Bossuet et la rhétorique de l'autorité*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », 2011, 1^{ère} partie, 2^{ème} section, chapitre III, « De l'assertion à la question rhétorique », p. 369-397.

REGGIANI Christelle, *Initiation à la rhétorique*, Paris, Hachette Supérieur, coll. « Ancrages », 2001.

ROBRIEUX Jean-Jacques, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod, coll. « Lettres supérieures », 1993.

5.2.3 Linguistique et grammaire

BORILLO Andrée, « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV*, n °25, 1981, p. 1-33.

DENIS Delphine et SANCIER-CHÂTEAU Anne, *Grammaire du français* [1994], Paris, Librairie Générale Française, coll. « Guides de la langue française », 1997.

DUCROT Oswald, *Le Dire et le dit*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Propositions », 1984.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, coll. « U Linguistique », 1986.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *La Question*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991.

LEGALLOIS Dominique, « Incidence énonciative des adjectifs *vrai* et *véritable* en antéposition nominale », *Langue française*, n° 136, décembre 2002, p. 46-59.

MOIGNET Gérard, « Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative » [1966], repris dans *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksiek, coll. « Bibliothèque française et romane », 1974, p. 98-113.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, 4^{ème} édition, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2009.

Résumé :

À la croisée de la rhétorique et de la stylistique, ce travail a pour objet les *Lettres de la Marquise de M*** au Comte de R**** de Crébillon fils (1732), un roman qui s'inscrit dans la veine de la monodie épistolaire fondée dans l'Antiquité par les *Héroïdes* d'Ovide et poursuivie à l'époque classique par les *Lettres portugaises* de Guilleragues. Conformément à la tradition, les lettres de la femme se caractérisent par la présence d'une rhétorique judiciaire qui met en exergue les fautes d'un amant absent ou infidèle. La présente étude tend à analyser les stratégies d'accusation déployées par la Marquise de M*** envers le Comte de R***, accusé d'être un libertin incapable d'aimer.

Mots-clés : Crébillon fils, monodie épistolaire, accusation, rhétorique, stylistique.